

Paroles en réseau

**Comprendre la mondialisation
(cycle 2 : avril/juin 2006)**

**Actes de la manifestation organisée
par la Bibliothèque publique d'information
en avril, mai, juin 2006,
Petite Salle du Centre Pompidou**

Comprendre la mondialisation II

Sylvain Allemand, Jean-François Bayart, Laurent Bayle, Françoise Benhamou, Bernard Benhamou, Bernard Cassen, Samy Cohen, Olivier Da Lage, Daniel Kaplan, Florence Nibart-Devouard, Nicolas Pélissier, Jean Pisani-Ferry, Paul Rasse, Alain Tarrius, Philippe Thureau-Dangin, Anne-Catherine Wagner, Henriette Walter et Jean-Pierre Warnier

DOI : 10.4000/books.bibpompidou.677
Éditeur : Éditions de la Bibliothèque publique d'information
Année d'édition : 2008
Date de mise en ligne : 17 janvier 2014
Collection : Paroles en réseau
ISBN électronique : 9782842462130



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

ISBN : 9782842461133
Nombre de pages : 126

Référence électronique

ALLEMANT, Sylvain ; et al. *Comprendre la mondialisation II*. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2008 (généralisé le 02 février 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/bibpompidou/677>>. ISBN : 9782842462130. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.bibpompidou.677>.

© Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2008
Conditions d'utilisation :
<http://www.openedition.org/6540>

Comprendre la mondialisation (cycle 2)

Manifestation organisée par le service Animation
de la Bibliothèque publique d'information
(pôle Action culturelle et Communication).
Cycle de conférences et de débats : avril/juin 2006,
dans la Petite Salle du Centre Pompidou.

**Président
du Centre Pompidou**
Alain Seban

**Directrice générale
du Centre Pompidou**
Agnès Saal

Directeur de la Bpi
Thierry Grognet

**Responsable du pôle
Action culturelle
et communication**
Philippe Charrier

**Chef du service
Animation**
Emmanuèle Payen

**Responsable
Édition/Diffusion**
Arielle Rousselle

**Conférences
et débats**

**Conception et
organisation**
Francine Figuière
Catherine Geoffroy

**Publication
Chargés d'édition**

Virginie Gazil
Loïc Nataf
Coralie Salmeron
Chrystel Vannier

Mise en page
Fabienne Charraire
Coralie Salmeron
Chrystel Vannier

Note à l'usage des internautes :

Cette édition a été enrichie de liens vers d'autres sites, or Internet étant un outil vivant et en constante évolution, il est possible que certains liens créés ne soient plus valides au moment où vous consulterez ce dossier.

Catalogue disponible sur
<http://www.bpi.fr>, rubrique Publications ou
<http://www.editionsdelabibliothèque@bpi.com>

© Éditions de la Bibliothèque publique d'information/
Centre Pompidou, 2008.
ISBN 978-2- 84246-113-3
ISSN 1765-2782

Sommaire

Lundi 3 avril 2006

L'avenir du politique dans un monde globalisé

Ouverture

Philippe Thureau-Dangin

Globalisation et subjectivation politique

Jean-François Bayart

Reconquérir les espaces démocratiques confisqués
par la mondialisation libérale

Bernard Cassen

L'État face aux défis de la mondialisation :
déclin ou résistance ?

Samy Cohen

L'Union européenne comme acteur global

Jean Pisani-Ferry

Débat

Modérateur : Philippe Thureau-Dangin

Lundi 24 avril 2006

De la « world culture » au multiculturalisme : paradoxes et contrastes de la mondialisation

Ouverture

Paul Rasse

La musique au présent : entre uniformité et singularités

Laurent Bayle

Les enjeux économiques de la mondialisation dans le secteur culturel.
Peut-on se passer de champions nationaux ?

Françoise Benhamou

Effets de la mondialisation sur les langues étrangères

Henriette Walter

Le point de vue d'un ethnologue : disparition des cultures
de la tradition et production de la différence

Jean-Pierre Warnier

Débat

Modérateur : Paul Rasse

Lundi 22 mai 2006
Les mutations d'une information planétaire

Ouverture

Olivier Da Lage

Enjeux politiques et technologiques de la mondialisation des réseaux

Bernard Benhamou

Fonctionnement de l'encyclopédie libre Wikipédia

Florence Nibart-Devouard

L'automatisation de l'information médiatisée :
vers un journalisme artificiel ?

Nicolas Pélissier

L'EntreNet

Daniel Kaplan

Débat (non disponible actuellement)

Modérateur : Olivier Da Lage

Lundi 12 juin 2006
Hommes et territoires dans la mondialisation

Ouverture

Sylvain Allemand

La mondialisation : événement géographique (non disponible)

Jacques Lévy

De la mosaïque des États au réseau des mégapoles (à venir)

Pierre Veltz

Les migrations transnationales en Europe du Sud :
frontières des migrants, frontières des Nations

Alain Tarrius

Les territoires d'une élite internationale

Anne-Catherine Wagner

Débat (non disponible)

Modérateur : Sylvain Allemand

Lundi 3 avril 2006

L'avenir du politique dans un monde globalisé

Ouverture

Philippe Thureau-Dangin

Globalisation et subjectivation politique

Jean-François Bayart

Reconquérir les espaces démocratiques
confisqués par la mondialisation libérale

Bernard Cassen

L'État face aux défis de la mondialisation :
déclin ou résistance ?

Samy Cohen

L'Union européenne comme acteur global

Jean Pisani-Ferry

Débat

Modérateur : Philippe Thureau-Dangin

Philippe Thureau-Dangin *

Bonsoir. Nous sommes réunis à l'initiative de la BPI pour une rencontre autour du thème de la mondialisation qui s'inscrit dans tout un cycle de conférences. Quatre conférences à teneur plutôt économique se sont tenues sur la définition de la mondialisation et ses effets. Le nouveau cycle, qui est inauguré ce soir, a trait plus spécifiquement aux conséquences de la mondialisation. Ce soir, nous parlerons de la politique, des conséquences de la mondialisation sur la politique en général.

Aujourd'hui, nous avons une question importante à traiter : « L'avenir du politique dans un monde globalisé ». Je crois que les organisateurs de ce colloque n'avaient pas imaginé la conjoncture actuelle de la France lorsqu'ils ont organisé ces débats, que ce soient les questions de patriotisme économique en France avec le refus de l'OPA sur Suez ou sur la fusion expresse entre Suez et Gaz de France et, évidemment, toutes les questions débattues autour du CPE.

Je suis le directeur de *Courrier international* et je vais présenter mes invités. Bernard Cassen est directeur général du *Monde diplomatique*, et président d'honneur d'ATTAC France. Bernard Cassen, je pense que vous avez non seulement un point de vue sur le débat de ce soir, mais que vous avez aussi popularisé, avec quelques autres membres d'ATTAC en 1998, le terme même de mondialisation et de globalisation, pour l'attaquer évidemment, puisque ATTAC, avant d'être altermondialiste, était plutôt antimondialiste.

Bernard Cassen : Nous n'avions pas encore découvert le terme d'altermondialisation.

Philippe Thureau-Dangin : C'est une belle invention et je crois que vous avez aussi été, en 2000, à l'origine de forums sociaux, mondiaux ou locaux. Nous parlerons aussi de cette idée de faire une sorte de « contre-Davos », de proposer une alternative à la mondialisation libérale. Vous avez publié un livre passionnant, *Tout a commencé à Porto Alegre*¹, qui retrace le début de l'Histoire de l'altermondialisme.

Samy Cohen, vous êtes directeur de recherche au CERI, professeur à Paris I-Sorbonne et vous avez longtemps travaillé sur les questions diplomatiques, sur les questions de personnel diplomatique et sur la politique étrangère. C'est du point de vue de l'État et de ses moyens que vous avez abordé la question de la mondialisation, notamment dans un essai, paru en 2003, intitulé *La Résistance des États*². Vous indiquez dans cet essai qu'effectivement les démocraties, face aux défis de la mondialisation, avaient encore toutes les cartes en main et qu'elles étaient même les maîtres du jeu. Vous nous en parlerez tout à l'heure.

Jean-François Bayart a été directeur du CERI et il est ce qu'on appelle « un africaniste » puisqu'il a travaillé sur un certain nombre de sujets africains au début de sa carrière. Il est notamment l'auteur – tout le monde s'en souvient – du remarquable essai sur la naissance de l'État, *L'État en Afrique*³, qui traite de la question de la constitution et de la formation de l'État en Afrique. Ensuite, vous avez élargi vos zones d'intérêts et vos domaines d'études, notamment à la Turquie ou à l'Iran, et vous avez aussi publié un livre intitulé *Le Gouvernement du monde*⁴ qui est une critique

politique de la globalisation. Je signale également que vous êtes le président d'une fondation, le FASOPO (Fonds d'analyse des sociétés politiques), chargée de lever des fonds pour permettre aux chercheurs de travailler et de publier leurs études.

Enfin, j'ai le plaisir d'accueillir et de présenter Jean Pisani-Ferry qui vient de Bruxelles où il dirige un laboratoire d'analyse de la mondialisation qui s'appelle BRUEGEL. Il est, d'autre part, professeur associé à l'université Paris-Dauphine. Il est un spécialiste des questions européennes et a d'ailleurs publié un livre avec Pascal Lamy, il y a quelques années, sur l'Europe⁵. Pascal Lamy est devenu depuis, comme vous le savez, le directeur général de l'OMC. Et c'est peut-être à partir des questions européennes et de la question de l'État européen – de son futur – que vous pourrez nous éclairer à propos de la question de la politique face à la globalisation.

Le principe de ces rencontres, avant d'avoir un dialogue entre les intervenants, puis avec le public, est de demander à chacun de nos participants de faire un exposé pour nous éclairer sur les différentes facettes de leurs recherches et de nous livrer leurs analyses sur le sujet. En effet, la question est de savoir ce que peut et veut l'État, ce que peuvent les démocraties, si l'État a ou non des marges de manœuvre, et s'il les prend ou non. À partir de ces questions, je demanderai aux intervenants de faire un petit effort de divination, de prédiction, puisque l'intitulé de cette rencontre est « L'avenir de la politique dans un monde globalisé ». Il est intéressant de se projeter quelques années en avant pour estimer quelles sont les chances de nouvelles réglementations. Vous nous direz comment vous interprétez, pour les années à venir, ce couple mondialisation de type libéral et désir du politique. Pour les exposés, je vais demander à Jean-François Bayart de commencer.

Notes

* Directeur de *Courrier international*. ➔

1. CASSEN, Bernard, *Tout a commencé à Porto Alegre : mille forums sociaux!*, Paris, Mille et une nuits, 2003. ➔

2. COHEN, Samy, *La Résistance des États : les démocrates face aux défis de la mondialisation*, Paris, Éditions du Seuil, 2003. ➔

3. BAYART, Jean-François, *L'État en Afrique : la politique du ventre*, Paris, Fayard, 1990 ; 2006. ➔

4. BAYART, Jean-François, *Le Gouvernement du monde : une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004. ➔

5. PISANI-FERRY, Jean et LAMY, Pascal, *L'Europe de nos volontés*, Paris, Plon/FJJ, 2002. ➔

Globalisation et subjectivation politique

Jean-François Bayart *

Je voudrais tout d'abord, pour clarifier un éventuel malentendu, préciser d'une part que je ne suis pas spécialiste des relations internationales ; mon approche est celle de la sociologie historique de l'État. D'autre part, je voudrais insister sur le fait que « globalisation » et « mondialisation » sont parfaitement synonymes. C'est important de le dire en raison du large débat qui a lieu en France à ce sujet et des sensibilités particulières qui s'expriment. Ces deux mots sont donc synonymes, étant entendu que le phénomène lui-même, globalisation ou mondialisation, est complexe. Ce n'est pas un phénomène homogène et il peut y avoir des contradictions entre, par exemple, la globalisation économique ou financière, la globalisation culturelle ou encore la globalisation politique. Tout n'avance pas nécessairement dans la même direction, et pour reprendre une expression maintenant relativement célèbre : « La globalisation elle-même est une condition partielle » ; la planète n'est pas uniformément globalisée. De plus, je voudrais également soulever trois points que j'ai essayé de développer dans *Le Gouvernement du monde*, mais qui ne correspondent pas exactement à l'intitulé de mon intervention de ce soir. Néanmoins, je pense que, pour la clarté du débat, il faut aussi que je prenne position par rapport à ces trois points.

La mondialisation

Tout d'abord, la plupart des théoriciens, soit des relations internationales, soit de l'économie politique internationale, font démarrer la globalisation dans sa phase contemporaine aux années 1980. Les années 1980 sont celles du triomphe du néolibéralisme et 1989, de la chute du mur de Berlin. Il existe un assez large consensus pour dire que la globalisation contemporaine dans laquelle nous vivons remonte à peu près au début des années 1980. Certains théoriciens vont même jusqu'en 1945 en introduisant la grande césure de la fin de la Seconde Guerre mondiale, de l'entrée dans l'ère atomique, etc. Tout cela, bien évidemment, est une périodisation parfaitement acceptable. Néanmoins, je propose de considérer les deux derniers siècles. À mes yeux, la globalisation, dans laquelle nous continuons de vivre aujourd'hui, s'amorce au début de ce qu'[Éric Hobsbawm](#), l'historien britannique, qualifie de « long XIX^e siècle ». Ainsi, il me semble qu'elle démarre à la fin du XVIII^e siècle et qu'elle recouvre ce long XIX^e siècle – qui s'étend jusqu'en 1914 – et le « court XX^e siècle », qui va de 1914 à 1989.

Pourquoi cette périodisation biséculaire ? Pourquoi couvrir ces deux siècles, XIX^e et XX^e siècles ? Je n'ai pas le temps de rentrer dans le détail, mais à mes yeux, nous restons profondément tributaires de ce XIX^e siècle fondateur qui a jeté les bases de l'architecture du système international d'État dans lequel nous vivons aujourd'hui, qui a amorcé la révolution industrielle dont nous ne sommes pas sortis parce que, naturellement, cette dernière connaît de multiples prolongements et de multiples innovations. Mais, pour ne prendre qu'un exemple, le télégraphe a eu un effet dans la compression du temps et de l'espace encore plus radical que celui d'Internet de nos jours. On pourrait multiplier les exemples. Peut-être que l'exemple le plus important est que la plupart des institutions sociales dans lesquelles nous vivons aujourd'hui – l'entreprise, le type d'Église ou de mouvement religieux, les organisations non gouvernementales ou la

8

Globalisation
et subjectivation
politique

société civile internationale – sont nées au XIX^e siècle, dans le cadre de cette globalisation du XIX^e siècle. Même les agences de régulation indépendantes, d'une certaine manière, à l'échelle mondiale, apparaissent dans la seconde moitié du XIX^e siècle lorsqu'il s'agit précisément de réguler de nouvelles activités économiques ou technologiques comme, par exemple, le télégraphe, l'Union postale mondiale, etc.

Deuxièmement, je ne partage pas cette idée reçue selon laquelle la mondialisation contredit le processus de formation de l'État. Il n'y a pas de contradiction entre l'État et la globalisation et je prends, sur ce point, l'opinion commune à rebrousse-poil. À mes yeux, il existe une synergie entre la formation de l'État, je dirais même l'universalisation de l'État-nation à l'échelle du globe d'une part, et, d'autre part, la globalisation. À vrai dire, c'est une vieille idée que l'on trouve chez Marx, Max Weber et Braudel. Vous savez que pour Braudel, le capitalisme n'est pas l'économie de marché, c'est l'économie de marché plus l'État.

Troisièmement, la globalisation repose sur des fondements sociaux. Ce n'est pas quelque chose qui flotte dans l'espace, qui est réservé aux lecteurs du *Financial Times* ou à ceux qui circulent de par le monde en première classe des compagnies aériennes. Une « globalisation par le bas » existe, pour reprendre l'expression d'Alain Tarrus¹, et le point peut-être essentiel est que les institutions sociales sont globales. En effet, des mouvements religieux, des organisations non gouvernementales, développent des styles de vie dans lesquels nous nous reconnaissons. L'essentiel de mon propos consiste à développer cette analyse en termes de globalisation comme style de vie et, sur ce point, je pense que je contredis l'approche de Bernard Cassen.

Pour tout le courant altermondialiste, par définition, la globalisation est une expérience historique d'aliénation, de dépossession. D'ailleurs, elle est vécue sur un mode obsidional. La globalisation remet en cause les identités, la globalisation produit naturellement de l'exclusion, de la pauvreté sociale. La globalisation est un phénomène d'uniformisation culturelle. Pour les altermondialistes, la globalisation est une expérience historique de dépossession ou d'aliénation. Je ne partage pas cette approche, mais c'est là peut-être que je suis très imprudent, car je dois me battre tel le roi Jean sur deux fronts : je contredis également les libéraux en insistant sur le fait que la globalisation est un phénomène de pouvoir. La globalisation, ce n'est pas le triomphe du marché et de sa prétendue transparence, la globalisation repose sur des rapports de pouvoir et engendre des rapports de pouvoir. Ce qu'il faut arriver à penser, c'est la globalisation comme expérience historique, non pas de dépossession, mais de subjectivation, c'est-à-dire de création de style de vie. Mais cette expérience historique de subjectivation, naturellement, est au même moment une expérience de pouvoir et même, éventuellement, de violence et d'extrême violence politique, voire parfois physique.

Globalisation et constitution du sujet

Tout d'abord, la globalisation est le triomphe de la marchandise. Vous me direz qu'il s'agit d'une expérience d'aliénation. Simplement – et je reprends le terme de Foucault – « la subjectivation », c'est-à-dire la constitution du

sujet comme sujet moral, implique que nous nous subjectivions : nous nous constituons comme sujet moral à travers notre expérience de la marchandise, des objets par exemple. Pensons, par exemple, au rôle de la maison de famille, de la maison de notre enfance ou de l'habitat dans lequel nous vivons, comme élément de notre constitution de sujet moral. Les rapports à nos parents, à nos enfants, à nos conjoints sont médiatisés par la matérialité de la maison. Nous pourrions également citer le vêtement : c'est à travers le vêtement que nous nous constituons comme sujets moraux avec des valeurs, avec des normes. Ce n'est pas simplement par futilité que les femmes et les hommes attachent tant d'importance à leur mise et aux effets de mode. À travers tout cela, ils disent des choses importantes sur eux-mêmes et sur les autres. C'est à travers le vêtement, en partie, que nous désirons l'autre et c'est à travers le vêtement que nous affirmons notre dignité. C'est pour cela aussi que l'expérience de la nudité peut-être traumatisante lorsqu'elle s'inscrit dans des rapports de pouvoir. Donc, la marchandise n'est pas le contraire de la subjectivation, la marchandise est un véhicule de subjectivation ; c'est à travers la marchandise que nous nous posons comme sujet moral. Et, de ce point de vue, la globalisation est, bien entendu, une formidable expérience marchande avec la diffusion de toute une culture matérielle, laquelle ne remet pas forcément en cause les cultures et nos identités.

La culture n'est pas une chose inerte. La culture est quelque chose que nous produisons tous les jours à travers notre culture matérielle et à travers l'emprunt à d'autres cultures matérielles. L'identité méditerranéenne, par exemple, est très liée, sur le plan alimentaire, à la tomate. Or, la tomate n'a rien de spécifiquement méditerranéen ; la tomate est arrivée au ^{xvi}^e siècle en provenance d'Amérique. Les cultures se définissent toujours par l'emprunt à l'autre, y compris dans le domaine matériel. Le thé vert, qui est le fondement de la sociabilité marocaine, s'est diffusé à la fin du ^{xix}^e siècle à l'instigation de marchands libéraux britanniques qui ont profité de la crise sociale que traversait ce pays et de l'intérêt que pouvait avoir un excitant comme le thé vert pour permettre aux petites gens de « tenir ». Nous voyons là, très bien, comment un emprunt à l'autre, dans des conditions difficiles d'asymétrie économique, a été retourné, comme un judoka retourne son adversaire, pour affirmer un certain type de sociabilité et d'identité culturelle et historique d'un pays comme le Maroc.

Par ailleurs, nous savons très bien que l'emprunt, l'appropriation d'une pratique venue de l'extérieur, vaut immédiatement comme réinvention de la différence de cette pratique. Une étude assez célèbre a été faite par des anthropologues ; elle montre, par exemple, comment les Chinois, les Japonais, les Taiwanais ou les Coréens ont complètement réinventé la pratique du Mac Donald's. La seule chose de rapide que l'on fait en Asie, dans un Mac Do, dans un restaurant de *fast-food*, c'est de préparer la nourriture et de vous la donner. Mais une fois que vous l'avez, vous vous installez dans le restaurant, vous transformez le Mac Donald's en espace de sociabilité et là, il se passe à nouveau des choses importantes sur le plan affectif, sur le plan des rapports entre les sexes, etc. Par exemple, en Chine, le Mac Do est un lieu qui permet de résoudre un certain nombre de conflits symboliques de la société chinoise comme celui d'éviter

la compétition somptuaire dans le choix des plats, qui, naturellement, peut-être assez redoutable économiquement. En effet, même si vous faites preuve de munificence à l'égard de votre petite copine, cela ne prête pas franchement à conséquence. Donc, toute une série de pratiques ressort des pratiques propres à la société chinoise, lesquelles permettent de réinventer l'institution sociale du restaurant *fast-food*. À cet endroit, [Michel de Certeau](#) montre comment la consommation est un acte de création et un acte de tactique par rapport au pouvoir. Il n'aimait pas le mot de résistance, mais, pour aller vite, la consommation est également un acte, soit de résistance, soit d'esquive par rapport aux stratégies du pouvoir. La marchandise de ce point de vue est extraordinairement polémique.

De plus, toutes les polémiques qui ont trait à la culture matérielle de la globalisation, autour de la marque NIKE, autour de la poupée BRATZ, etc., permettent aussi aux gens d'avancer certaines valeurs, d'y adhérer ou, au contraire, de les récuser. Ce qui est intéressant, c'est que ces polémiques sont souvent extraordinairement politiques. Par exemple, le boycott de COCA-COLA dans les pays du Golfe a été utilisé pour protester contre la politique des États-Unis en Palestine et en Irak. Tout ce que l'on pourrait nommer la subjectivation politique dans un pays comme la Turquie est très largement médiatisé par la marchandise, par exemple, par le port du vêtement. Certains vêtements dits « islamiques », d'autres « laïcs », permettent à leurs consommateurs d'afficher très clairement une identité ou une identification kémaliste et laïciste ou musulmane. De fait, la marchandise permet également de mettre en forme et d'exprimer ou de véhiculer des conflits politiques et donc des définitions de normes politiques.

Révolution du corps

Un dernier point sur lequel je voudrais insister est que la globalisation de ces deux derniers siècles a été non seulement une formidable révolution marchande, une formidable révolution de notre culture matérielle, mais également une révolution des techniques du corps qui correspondent à ces techniques matérielles. Tout acte de consommation est simultanément la mise en branle d'une technique du corps. Quand vous conduisez une voiture, quand vous vous servez d'un ordinateur, vous impliquez votre corps. Il y a toute une praxéologie motrice du capitalisme, de la culture matérielle du capitalisme. Par exemple, l'usage des cosmétiques peut être formidablement polémique, notamment dans un certain nombre de sociétés parce que, naturellement, l'usage de cosmétiques implique un certain rapport à l'espace public. Vous n'allez pas vous maquiller en pleine rue, vous vous maquillez en revanche pour vous inscrire dans l'espace public, si vous allez chez des amis et dans un espace plus intime vous le ferez ou vous ne le ferez pas. Tout un jeu du cosmétique existe comme celui du système pileux. Si vous allez dans une réunion un peu officielle, vous veillerez à être bien rasé, si vous allez chez des amis un dimanche soir, vous n'y porterez pas attention. De plus, par le fait de ne pas être rasé, vous faites aussi passer un message affectif, un message d'intimité. Or, utiliser des cosmétiques, se raser, faire de la bicyclette, conduire une voiture, est naturellement très lié à un certain type de culture matérielle du capitalisme, mais c'est également y impliquer votre corps.

Et si nous déclinons toutes les techniques du corps sur lesquelles repose l'appropriation de la culture matérielle du capitalisme, nous nous apercevons que nous vivons la globalisation, non pas dans un rapport d'extériorité, non pas dans un rapport d'extranéité, mais bel et bien dans l'intimité des techniques du corps, dans l'intimité de notre corps et sans naturellement en être conscient. Quand vous marchez avec des Nike, par exemple, ou avec des chaussures de ville, ce n'est pas la même chose que de marcher avec des sabots comme un paysan du début du XIX^e siècle. Donc, nous ne sommes pas forcément conscients de ces techniques du corps, mais la globalisation est inscrite dans notre corps, nous la vivons dans notre corps et, de ce point de vue, je crois que l'interprétation de la globalisation en pure aliénation est assez contestable et assez difficile à plaider, dès lors que, précisément, cette globalisation nous la faisons, nous la produisons à travers nos pratiques corporelles.

L'avenir de la globalisation

Puisque vous m'avez demandé de regarder au-delà de notre actualité et *a fortiori* plus loin que les deux derniers siècles qui se sont écoulés, je vais conclure sur quelques derniers mots. Comment peut-on envisager l'avenir de la globalisation à la lumière de ces quelques notations, à la fois trop longues et trop rapides, que j'ai formulées? Premièrement, je ne crois pas que nous soyons dans une phase de déclin de l'État. Ce dernier se porte bien, même s'il se recompose. Je crois, au contraire, que nous assistons à un renforcement de l'État prodigieusement menaçant pour nos libertés publiques.

Deuxièmement, je disais tout à l'heure que la globalisation n'était pas un phénomène homogène. De fait, la globalisation est parcourue par une grande disjonction, pourrait-on dire, par référence à [La Grande Transformation](#) de Karl Polanyi², entre d'une part, l'intégration croissante du marché mondial des biens et surtout des capitaux, et, d'autre part, la segmentation croissante coercitive et bureaucratique du marché international de la force de travail.

Émerge alors une contradiction que nous avons déjà connue et qui a joué un rôle absolument décisif à la fin du XIX^e siècle dans l'exacerbation du nationalisme et finalement dans le déclenchement de la Première Guerre mondiale. Je crois que cette disjonction aujourd'hui est lourde de très grands dangers politiques parce que, et c'est le troisième point que je voudrais mentionner, il ne faut pas s'imaginer que ceux que nous appelions parfois « les damnés de la terre » vont se contenter de regarder la vitrine de la globalisation avec toutes ces belles marchandises subjectivantes que j'évoquais tout à l'heure. Inévitablement, ils casseront la vitrine s'ils n'ont pas accès au magasin.

Je pense que l'avenir de la globalisation, ce n'est pas la régulation douce et transparente du marché, ce seront des conflits politiques extraordinairement violents et dont l'État demeurera un acteur majeur.

Philippe Thureau-Dangin : Merci d'avoir été si rapide. Jean-François Bayart, nous reviendrons certainement sur vos propos concernant les conflits politiques et sur ce terme de « style de vie », que vous avez un peu développé. De plus, la notion de « [biopolitique](#) » est un terme utilisé par Foucault, mais, comme vous le savez, il n'annule pas une critique et un appel aussi au

concept d'aliénation. M. Bernard Cassen a été plusieurs fois mis en cause dans cet exposé, en tout cas en ce qui concerne une vision de la mondialisation peut-être uniquement externe. Qu'en dites-vous monsieur Cassen ?

Notes

* Directeur de recherche au CNRS (Sciences Po/CERI) et président du Fonds d'analyse des sociétés politiques (FASOPO). ➡

1. TARRIUS, Alain, *La Mondialisation par le bas : les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, Paris, Balland (Voix et regards), 2002. ➡

2. POLANYI, Karl, *La Grande Transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, trad. de l'anglais par Catherine Malamoud et Maurice Angeno, préf. de Louis Dumont, Paris, Gallimard, 1983. ➡

Reconquérir les espaces démocratiques confisqués par la mondialisation libérale

Bernard Cassen *

Tout d'abord, je pense ne pas décevoir Jean-François Bayart sur au moins deux points. Le premier, c'est le mot « dépossession ». Le second, c'est le faux choix entre mondialisation et globalisation.

En France, nous utilisons souvent indifféremment les expressions « mondialisation libérale » et « globalisation ». En anglais, le mot *globalization* est souvent précédé de *corporate-led*, pour donner *corporate-led globalization*, ce qui indique bien qu'il s'agit d'une mondialisation impulsée, tirée par les corporations, les grandes firmes transnationales. J'opposerais volontiers ces deux termes – interchangeable chez la majorité des auteurs – à un autre : l'« internationalisation ». En effet, je crois que le véritable conflit se situe entre la globalisation, conçue et réalisée pour l'optimisation des marchés, et l'internationalisation qui suppose l'existence de nations coopérant entre elles.

Jean-François Bayart a opéré des périodisations, mais je pense que la rupture de la fin des années 1970 et du début des années 1980 est parfaitement pertinente pour notre propos sur la globalisation. Cette histoire, c'est celle de la dépossession du politique, de ses prérogatives et de ses responsabilités et, par voie de conséquence, la dégradation du citoyen au statut de consommateur dans le meilleur des cas, et de travailleur jetable dans le pire des cas. Mais il s'agit, pour le politique, d'une dépossession volontaire, de la même manière que nous parlons de « servitude volontaire ». C'est l'instance politique qui, par des décisions politiques, a mis en place le fonctionnement général de ce que nous appelons la mondialisation libérale ou globalisation. Car ce phénomène n'est pas naturel, il n'est pas tombé du ciel. Certes les nouvelles technologies de la communication sont de puissants moyens au service de la globalisation, mais ils n'en sont pas la cause. Les décisions politiques ont été prises bien avant, et indépendamment.

J'utilise souvent, pour qualifier l'attitude des politiques, une comparaison avec les casinos. En France, environ 30 000 personnes figurent sur les fichiers d'interdits de séjour dans ces établissements. Sur ces 30 000, il y en a 15 000 qui se sont inscrites volontairement sur ces listes, de manière à ce que, au cas où elles se présenteraient à l'entrée d'un casino, elles soient refoulées avant d'avoir eu le temps de venir dépenser leur salaire ou de se ruiner. Je dirai donc que les dirigeants politiques occidentaux se sont volontairement inscrits au fichier des interdits de politique. C'est-à-dire qu'ils ont utilisé le pouvoir politique dont ils disposaient pour s'autoamputer de ce même pouvoir politique. Ce mécanisme est mis en œuvre au niveau international, mais, en ce qui nous concerne, il l'est principalement par le biais de l'Union européenne. L'Union européenne est un superbe cas d'école : c'est en quelque sorte une sous-mondialisation régionale.

Internationalisation

Il faut redonner tout son sens au terme d'internationalisation parce qu'il fait référence à la catégorie « nation », seul véritable espace public à l'horizon historiquement prévisible, et seul périmètre collectif où peut se mettre en place une solidarité permanente – ce qui n'exclut évidemment pas d'autres solidarités internationales. La globalisation, elle, contourne toutes les constructions collectives : elle ne connaît que des individus.

14

Reconquérir
les espaces démocratiques
confisqués par
la mondialisation libérale

Elle les contourne et, parfois, les écrase pour aboutir au phénomène, de plus en plus perceptible, de la déconnexion totale entre deux sphères : d'une part, la sphère de l'intervention publique, citoyenne, du droit de vote, etc. ; d'autre part, la sphère de l'économie et de la finance, réputée tourner toute seule par le libre jeu des lois du marché. Cette déconnexion, cette « désencastration », pour reprendre la formule de Karl Polanyi, est de plus en plus à l'œuvre. Nous la vivons en permanence. Quand Lionel Jospin s'exclamait « l'État ne peut pas tout faire », il disait vrai, mais encore aurait-il fallu qu'il ait eu envie de faire quelque chose face à un centre de décision dont il ne connaissait sans doute pas l'adresse.

Quand, en effet, se produit une fermeture d'entreprise ou sa délocalisation, ce n'est pas son directeur qui a pris la décision. Elle a été prise quelque part dans le monde, peu importe où d'ailleurs puisque, pour l'entreprise transnationale, il n'y a pas de frontières mais un globe entier sur lequel elle se déploie. Dans sa stratégie sont intégrés de nombreux paramètres : facteurs de production, capacité de recherche, accès aux marchés, surcroît de rentabilité à attendre du moins-disant fiscal, écologique, social, etc. Ainsi, les centres de décision se déterritorialisent ; ils deviennent *offshore*, comme les paradis fiscaux. On ne sait plus à qui s'adresser, et les élus, présumés comptables des décisions qui affectent la vie des citoyens, sont impuissants. Les parlementaires se trouvent réduits au rôle de simples figurants. L'actuelle construction européenne qui, comme je l'ai dit plus haut, n'est qu'une sous-mondialisation régionale, nous en fournit une illustration très parlante.

Comment cette construction a-t-elle fonctionné au fil du temps depuis les années 1950 ? Nous avons vu que les capacités de régulation nationale existaient pendant les Trente Glorieuses. Ainsi, un certain contrôle de l'économie et du financier par le politique a permis le lancement de grandes politiques industrielles aussi bien nationales – Minitel – qu'intératistiques au niveau européen – Airbus, Ariane. Il est évident qu'aujourd'hui, avec les traités européens, libéralisme oblige, de telles initiatives seraient rigoureusement impossibles. La politique industrielle européenne n'existe tout simplement pas.

La construction européenne a abouti au transfert des capacités de régulation nationale, non pas à un niveau politique supraétatique disposant des mêmes pouvoirs, mais ou bien au marché, ou bien à des instances sans aucune responsabilité politique et ne rendant de comptes à personne – en premier lieu la Commission européenne et, plus récemment, la Banque centrale européenne. Nous avons progressivement abandonné, à ce niveau-là, des capacités que nous avions auparavant. C'est ce qui explique d'ailleurs le sentiment d'aliénation des populations. Lors du référendum français sur le traité de Maastricht en 1992, le « oui » ne l'avait emporté que de justesse. Le 29 mai 2005, le « non » a été franc et massif. Ce vote-là, dont les composantes sont certes diverses, a un dénominateur commun : c'est un vote de reconquête, de refus de la cession sans retour de pouvoirs démocratiques. Et c'est, en même temps, je crois, l'aspiration à autre chose.

Le détour par l'Europe

La France est loin d'être isolée ou « en retard », comme le rabâchent certains éditorialistes et certains bureaucrates de la Commission. Nous sommes au

15

Reconquérir
les espaces démocratiques
confisqués par
la mondialisation libérale

contraire en avance. Peut-être avez-vous lu un [papier](#) publié dans l'*International Herald Tribune*, fin mars 2006, signé par William Pfaff, chroniqueur américain qui vit à Paris. Il dit que la France est une nation debout, qui dit non, qui se révolte et qui est – il n'emploie pas le mot « modèle » – une référence pour les autres pays. Il ne faut pas entrer dans le jeu des « déclinologues », des « déclinistes » – je ne sais pas comment il faut les appeler. Ils ont trouvé là une « niche » éditoriale et médiatique. Bien au contraire, l'attitude de refus qui s'est traduite par le « non » du 29 mai est largement partagée chez les citoyens d'autres pays, même si cela ne transparaît pas au niveau des gouvernements.

Alain Touraine disait dans un de ses textes : « En France, le mot libéralisme était imprononçable, alors on en a trouvé un autre, Europe ». Dans cette même veine, Jacques Delors a écrit *La France par l'Europe*¹. [Élie Cohen](#), dans *La Tentation hexagonale*², a lui aussi parfaitement décrit ce mécanisme. Il a expliqué comment des pays aussi « ringards » que la France sont allergiques aux « réformes » et ont besoin de se les faire imposer par le détour de l'Europe. Les gouvernements ne seraient jamais parvenus à faire passer des mesures libérales impopulaires sans ce détour. Ainsi la précarisation généralisée de l'emploi – la « flexibilité » – est-elle une application directe de la « stratégie de Lisbonne », adoptée en 2000, et réaffirmée à chaque Conseil européen – notamment lors de celui tenu à la fin du mois de mars 2005 à Bruxelles, et où le président Jacques Chirac a été félicité par ses pairs pour sa volonté de « réforme ». Une communication de la Commission au Conseil de décembre 2005 – à un moment où le CNE était déjà presque mis en œuvre, avant d'être abandonné ultérieurement –, félicitait la France de s'attaquer enfin aux problèmes structurels de l'économie. De fait, ces stratégies sont concertées au niveau des gouvernements européens et ensuite, une fois estampillées « Europe », elles redescendent dans chaque pays où elles sont mises en œuvre avec les spécificités et habillages locaux.

Nous n'avons pas seulement transféré des pouvoirs démocratiques à des instances européennes sans responsabilité politique. Nous avons fait la même chose au profit d'instances internationales telles que le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. La France y détient 5 % des droits de vote, les Européens, au total, plus de 25 %, et les États-Unis, 17 %. Comme la minorité de blocage est de 15 %, Washington peut faire obstacle à toute mesure qui ne lui plairait pas, mais il ne viendrait pas à l'idée des Européens d'en faire autant. Ils se contentent de suivre les consignes américaines. Ainsi, sans le savoir, la France est-elle coresponsable des désastres financiers imposés par le FMI à un certain nombre de pays, notamment l'Argentine. Les Argentins seraient en droit de nous demander à nous, Français, ce que nous avons fait vis-à-vis de notre gouvernement lors du vote au FMI. Il est donc urgent que les élus récupèrent leur pouvoir de contrôle sur les décisions prises au nom de la France dans les institutions de Bretton Woods.

Propositions

Ce que le politique a fait, il peut aussi le défaire ou faire autre chose. Commençons par les organismes internationaux, et en premier lieu par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

16

Reconquérir
les espaces démocratiques
confisqués par
la mondialisation libérale

Basée au château de la Muette, à Paris, cette institution est à la fois peu connue et particulièrement néfaste. Elle produit en permanence des études, note les États, les conseille, les admoneste... C'est le commissaire politique de la mondialisation libérale. Elle n'a pas de pouvoir de décision direct, mais détient toutefois un énorme pouvoir d'influence en produisant à jet continu, entre autres, des attaques contre ce qu'un auteur récent a nommé « les vaches sacrées³ » : le SMIC, la Sécurité sociale, le droit du travail, etc. Je suis hostile aux privatisations en général, mais je suis favorable à la privatisation de l'OCDE, bureau d'études multilingue peuplé d'ultralibéraux grassement rémunérés. Pourquoi nos impôts devraient-ils être utilisés pour verser une contribution annuelle à un organisme qui combat frontalement des valeurs partagées bien au-delà de la gauche et de l'extrême gauche ? N'importe quelle firme transnationale peut se l'offrir et n'aura pas à le regretter. Au moins les choses seront claires.

Je pense également qu'il faut instaurer un contrôle parlementaire de l'action de la France dans les autres organismes internationaux. Lorsque j'étais président d'ATTAC, j'ai proposé à différentes personnalités – notamment à Laurent Fabius, à l'époque président de l'Assemblée nationale – que soit créée, sur le modèle des délégations à l'Union européenne, une délégation aux institutions multilatérales pour auditionner régulièrement les représentants de la France dans ces institutions. Personne ne sait ce qui s'y passe. Un rapport annuel est publié par le ministère des Finances, mais il ne dit pas grand-chose. Or il s'y prend des décisions majeures pour les pays du Sud.

L'Union européenne (UE) ne doit pas davantage échapper à la vigilance de la représentation nationale. Le sauvetage de l'idée européenne, fort mal en point, passe par l'implication, d'une part, des citoyens directement, et, d'autre part, des élus et des Parlements nationaux. Le traité rejeté le 29 mai comportait la mention du droit, pour un million de citoyens européens, de proposer un projet d'acte législatif à la Commission européenne – détentrice du monopole de l'initiative législative – laquelle jugerait de sa conformité avec les dispositions des traités et, si tel est son bon plaisir, pourrait la soumettre au Conseil et au Parlement. Par exemple, une proposition visant à interdire le secret bancaire dans l'UE ou à interdire les paradis fiscaux qui gravitent dans son orbite aurait d'emblée été déclarée irrecevable car contraire à l'une des « libertés fondamentales » de l'Union. Ces fameuses « libertés » sont au nombre de quatre : liberté de circulation des capitaux ; liberté de circulation des biens ; liberté de circulation des services et liberté de circulation des personnes. Combien de citoyens européens sont-ils prêts à mourir sur les barricades pour la liberté de circulation des capitaux, des biens et des services ? Si nous devons refaire un traité de fonctionnement de l'UE, nous pourrions parfaitement reprendre l'idée que si un million de citoyens européens font une proposition, la Commission est tenue de la transmettre au Conseil et au Parlement. De fait, il s'agirait de réinjecter du pouvoir citoyen dans la prise de décision européenne.

Mais il est tout aussi impératif d'y impliquer les parlementaires nationaux car ces élus sont proches des citoyens, ce qui n'est pas le cas des parlementaires européens. Quelqu'un, dans cette salle, est-il capable de donner les noms des députés européens de la grande circonscription dans

laquelle il réside? Personne. Le Parlement européen est parfaitement légal, mais sa légitimité est extrêmement faible, ce qu'atteste, d'une élection à l'autre, le taux d'abstention très élevé, et qui va en augmentant.

Le handicap fondamental de cette assemblée hors-sol est qu'il n'existe pas de peuple européen. Il existe certes des embryons d'espaces publics européens. ATTAC en est un exemple puisque des associations ATTAC sont présentes dans la grande majorité des pays de l'UE, et au-delà. Nous nous réunissons en permanence, physiquement ou en conférence téléphonique. Et nous avons tous le même drapeau rouge et blanc avec le sigle du pourcentage – y compris au Japon, même si le sigle ATTAC ne signifie rien en japonais. On trouve bien d'autres segments d'espaces publics au niveau européen : partis, syndicats, associations, sportifs, chercheurs. Mais il reste beaucoup à faire pour que cet archipel se transforme en continent.

Démondialiser pour mieux internationaliser

Pour conclure, je pense que l'urgence est de démondialiser pour mieux internationaliser, le sentiment d'appartenance nationale n'étant qu'une étape vers l'international et l'universel. Mais les délégations de compétences et de souveraineté à des instances supra-étatiques, y compris en Europe, doivent être démocratiquement consenties et révocables. C'est seulement à ce prix que nous pourrions réguler ce vaste ensemble de la mondialisation en la faisant reposer sur la coopération et la solidarité et non pas sur la concurrence et la loi du plus fort.

Philippe Thureau-Dangin : Merci Bernard Cassen pour cet exposé qui, effectivement, a bien placé les enjeux politiques entre internationalisation et globalisation. À propos de William Pfaff et de la question de la France comme avant-garde du mouvement, notamment anti-CPE, je me permets un peu de publicité pour *Courrier international*. Dans le numéro de cette semaine nous publions un article intéressant, qui participe aussi à notre débat ; c'est un article de Magyar Hirlap, un intellectuel hongrois qui pense que la France et les Français ont toujours été en avance et ont toujours donné au monde un certain nombre d'idées nouvelles. Il ne commence pas à Voltaire ou aux Lumières, mais il commence beaucoup plus loin avec Clovis et avec la naissance de l'État-nation, du sentiment national face à l'Empire. Cela rejoint l'idée d'une formation politique qui ne soit pas diluée dans le Saint Empire qui existait à l'époque. Cette annonce me permet une transition avec notre prochain orateur, Samy Cohen, pour qui les formations étatiques ne sont pas du tout en danger face à la mondialisation. Je souhaite qu'il réponde à la question que nous lui posons : les États ont-ils les moyens de corriger les effets néfastes de la mondialisation tels qu'ils ont été décrits jusqu'à présent ?

Notes

* Journaliste, directeur général du *Monde diplomatique*, président d'honneur d'ATTAC. ➡

1. DELORS, Jacques, *La France par l'Europe*, Paris, Grasset, 1988. ➡

2. COHEN, Élie, *La Tentation hexagonale : la souveraineté à l'épreuve de la mondialisation*, Paris, Fayard, 1996. ➡

3. OTTENHEINER, Ghislaine, *Nos Vaches sacrées*, Paris, Albin Michel, 2006. ➡

L'État face aux défis de la mondialisation : déclin ou résistance ?

Samy Cohen *

Mes deux prédécesseurs ont très largement empiété sur mon sujet qui s'intitule : « L'État face au défi de la mondialisation : déclin ou résistance ? » Pour Jean-François Bayart, il n'y a pas déclin ; Bernard Cassen a eu un discours plus nuancé sur lequel je voudrais revenir. Je vais essayer de me situer sans répéter ce qui a été dit, sans contredire pour contredire et tenter, peut-être, d'y voir plus clair.

Tout d'abord, je voudrais vous avertir que je ne suis pas un politique, je suis un chercheur, plutôt politologue qu'économiste. Je me suis intéressé à la capacité d'intervention ou de non-intervention de l'État sur le plan international. Une des questions qui m'a toujours interpellé, lorsqu'on parle de l'État, est celle de ce refrain sur le « déclin de l'État », qui a émergé pendant les années 1990. Il s'agit du fait que l'État déclinerait en raison de l'ouverture des frontières, de la dérégulation des marchés, de la diminution de son intervention dans le fonctionnement des économies nationales. Il déclinerait aussi en raison de la montée en puissance de ce que l'on a appelé les acteurs non étatiques, les acteurs transnationaux, les firmes multinationales, les ONG, les mafias, les organisations terroristes, les phénomènes migratoires... Nous serions en fait, selon nombre d'analystes qui ont étudié la mondialisation, dans un cycle de déclin de l'État. Ce qui me semble important est d'essayer de savoir, au fond, de quel État il est question. C'est une question majeure. Il ne faut pas essentialiser la notion d'État, ne pas la réifier. Il n'y a pas un État, mais plusieurs types, tous ne sont pas en déclin, tous ne sont pas perdants. Je me réfère au très bon travail d'un auteur que seuls les spécialistes, les politologues et les économistes connaissent, Robert Cooper, qui a été vice-ministre de la Défense en Grande-Bretagne et qui est collaborateur de Javier Solana, ministre de [la Politique extérieure et de Sécurité commune](#). Il a écrit un livre qui s'intitule *The Postmodern State and the World Order*¹, publié en 1996, lequel, à l'époque, est passé complètement inaperçu. Ses thèses ont été aussi republiées dans plusieurs revues, notamment dans *Le Débat*. Mais, que dit Robert Cooper ?

19

L'État face aux défis
de la mondialisation :
déclin ou résistance ?

États postmodernes et prémodernes

Concernant la capacité d'exercer la souveraineté, la capacité d'exercer une action sur la scène internationale, il existe trois grands types d'États.

L'État prémoderne : Cooper parle de l'État dans des pays tels que l'Afghanistan, le Libéria, la Somalie. Ce sont soit des États très fragiles, soit des États qui ont sombré dans le chaos et qui n'ont pas, à véritablement parler, de politique étrangère, n'ayant plus grand-chose à négocier. L'État, dans ce cas-là, n'exerce pas le monopole de la violence légitime, telle qu'elle a été définie par Max Weber. En effet, il est trop faible pour la notion de souveraineté et pour être porteur d'un sens quelconque. C'est dans ces États que nous pouvons parler d'influence des acteurs transétatiques, mais je reviendrai sur ce point.

Le deuxième type d'État est l'État moderne. Cooper donne comme exemple la Chine – on pourrait aussi citer le Pakistan ou d'autres États. Par « moderne », il veut dire que ce sont des États qui, très attachés à la notion d'État-nation, peuvent prétendre encore détenir le monopole de la violence légitime – violence qu'ils pourraient envisager d'utiliser contre

d'autres États. Pour eux, la défense de la souveraineté nationale joue un rôle très important dans la politique étrangère et ils sont soucieux de mesurer les enjeux internationaux en termes d'intérêts et de rapports de force.

La troisième catégorie d'État décrite par Robert Cooper est l'État postmoderne. Cette catégorie renvoie, pour dire vite, aux vieux États occidentaux ayant globalement rejeté l'usage de la force pour régler leurs différends, et dont la sécurité repose en grande partie sur la transparence de leur politique étrangère, sur l'interdépendance des économies et sur un système de surveillance réciproque. La notion de frontière y tient une place moins importante, [la raison d'État de Machiavel](#) a cédé la place à une conscience morale appliquée aux relations internationales. La création de la Cour pénale internationale est, selon Cooper, un exemple frappant qui caractérise les relations entre les États postmodernes.

Bien entendu, nous pouvons discuter de ces classifications dans la mesure où nous pouvons nous interroger sur les États postmodernes. Sont-ils tous vraiment ce que nous pensons? De la même façon, n'y a-t-il pas des postmodernes qui seraient plus unilatéralistes, comme les États-Unis? N'avons-nous pas des États postmodernes qui jouent davantage de la « diplomatie morale »? Je pense à des États comme l'Autriche, le Canada, l'Australie ou la Belgique.

Et puis, une troisième sous-catégorie d'État serait celle des États pragmatiques, comme la France ou la Grande-Bretagne, qui s'adaptent au coup par coup. Dans tous les cas, ce sont toujours les vieilles démocraties, celles qui ont joué le jeu de l'ouverture des frontières, du déclin de la souveraineté, de la construction européenne, qui sont sur la sellette. Ce seraient celles qui auraient le plus souffert de la mondialisation. Ce que je trouve paradoxal. C'est exactement le contraire: ce sont ces États postmodernes qui se sortent le mieux de la mondialisation. Bernard Cassen l'a dit très justement, la mondialisation n'est pas tombée du ciel: elle est une construction des États. Et il s'agit des États postmodernes, c'est-à-dire d'abord les États-Unis, la Grande-Bretagne, suivis ensuite par la plupart des États européens et le Japon. L'ouverture des frontières, un système de dérégulation, entre autres, a été mise en place par des décisions pouvant être précisément datées et signées par des chefs d'État.

Mais ceux qui en subissent le plus les effets sont les États prémodernes, ceux qui sont incapables de constituer un État digne de ce nom, disposant du monopole de la violence légitime. Ce sont ces États qui connaissent les conflits civils, où les phénomènes de guérillas se sont le plus développés, et non les États postmodernes. Ce sont d'ailleurs ceux qui ont souffert le plus de la mondialisation, ceux qui sont le plus attaqués par les phénomènes migratoires ou de drogue.

Ainsi, lorsque nous disons que l'État n'a pas décliné, ce n'est pas n'importe quel État qui n'a pas décliné. C'est l'État postmoderne, ce sont les vieilles démocraties, auxquels il est fait référence. Et ce sont ces États qui, je trouve, sont les plus intéressants à analyser, car les États prémodernes n'ont jamais réussi à mettre sur pied des institutions légitimes ou un gouvernement accepté. Ils sont constamment traversés par des guerres civiles, souvent sanglantes.

20

L'État face aux défis de la mondialisation: déclin ou résistance?

Les vieilles démocraties

Certes, ce phénomène de la mondialisation est ancien, je suis tout à fait d'accord en cela avec Jean-François Bayart, qui a situé son origine à deux siècles – Fernand Braudel remonte encore plus loin dans le temps. En ce qui concerne les démocraties, ce sont des décisions qu'elles ont prises mais non des concessions à sens unique. À cet endroit, je ne m'accorde pas aux propos de Bernard Cassen, lequel évoque des concessions sans retour, en parlant de la construction européenne. À mon avis, ce n'en sont pas. La construction européenne a été une décision politique majeure, tout de suite après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, entre la France et l'Allemagne. Elle s'est faite par étapes et avait un objectif politique très clair qui était celui de réconcilier la France et l'Allemagne, de ne plus jamais retomber dans cette situation conflictuelle que nous avons connue. Ce projet politique a pris une ampleur extraordinaire, une dimension économique, commerciale, mais pas encore sociale. À chaque fois, toutes les étapes de la construction européenne ont été des étapes de décision politique. C'est le Conseil européen, représentant les États, qui a pris des décisions. Ainsi, toutes les principales étapes ont été prises à l'échelon politique. Ce sont des décisions politiques, prises par des personnes qui nous représentent tous et pas seulement par des fonctionnaires.

Or, les dirigeants politiques ont tendance à rejeter la responsabilité sur les fonctionnaires. C'est proprement scandaleux. Ce sont des décisions qui sont prises par le Conseil européen, par des chefs d'États européens. Ils sont élus par nous tous, par tous les citoyens européens. C'est ce que j'appelle le rejet de la responsabilité sur des fonctionnaires au lieu d'assumer cette responsabilité. Et je crois que le grand problème et la grande faiblesse des dirigeants politiques sont de ne pas avoir assumé les décisions, de ne pas avoir admis qu'elles n'étaient pas très bonnes, voire bancales, et qu'il fallait peut-être les corriger. Ce discours-là, les hommes politiques ne le tiennent pas, quasiment pas. Je trouve que c'est un des grands défauts de la démocratie française certainement, et peut-être des autres démocraties.

Ce que je voulais aussi dire sur le problème de la réversibilité, évoquée par Bernard Cassen tout à l'heure, c'est qu'elle est totale. Des pays européens ont joué le jeu de la construction européenne, d'autres l'ont refusé. La Grande-Bretagne a refusé pendant un certain temps d'entrer dans l'Union européenne. Elle n'est pas dans l'Union monétaire et elle n'est pas la seule. Il n'y a aucun phénomène d'engrenage. Il est possible que la France puisse se retirer, si elle le souhaite un jour ou l'autre, des projets dans lesquels elle s'est engagée. D'ailleurs, chacune des dernières réformes concernant la Constitution, concernant le projet de Nice, en 2000, fait l'objet de discussions extrêmement dures entre les dirigeants européens pour savoir qui va obtenir le maximum de pouvoir au sein des institutions européennes. Ce n'est pas une machine qui s'emballe et échappe aux dirigeants politiques. C'est une bataille de chiffonniers qui s'opère en réalité entre le président français, le chancelier allemand, le Premier ministre espagnol et le Premier ministre irlandais. À cet endroit, le politique pèse très fortement.

Par ailleurs, lorsque les choses vont mal, les démocraties peuvent revenir sur les décisions et on l'a très bien vu. Au moment du 11 septembre 2001, nous disions du pays de l'ultralibéralisme, les États-Unis, que c'était

le pays où la déréglementation était la plus poussée. Mais lorsqu'il a fallu soutenir l'aviation civile, toutes les industries qui étaient atteintes par les attentats, le gouvernement américain est revenu. Lorsque la France veut soutenir le Crédit lyonnais, bien que le Crédit lyonnais coûte une fortune au contribuable français, elle le soutient, il n'y a aucun problème. Lorsque des enjeux majeurs concernant les intérêts vitaux sont en discussion, les États reviennent comme si de rien n'était. Donc je ne dirais pas, comme Bernard Cassen, qu'il s'agit d'une cession sans retour, je n'ai pas cette même vision pessimiste de la construction européenne. Nous pouvons discuter la construction européenne, nous pouvons la critiquer, mais je crois que Bernard Cassen s'est surtout appuyé sur Élie Cohen qui est l'auteur de *La Tentation hexagonale*. Un de ses arguments est que la construction européenne a quand même apporté un certain nombre de bienfaits aux pays qui l'ont jouée. Bien entendu, il existe des perdants, mais globalement ces pays ont pu progresser sur le plan économique.

Le rôle des acteurs internationaux

En ce qui concerne maintenant les acteurs que nous appelons [les acteurs transnationaux](#) – les firmes, les mafias, les ONG internationales –, nous avons souvent dit que ces acteurs affaiblissent le rôle de l'État sur la scène internationale. Sur ce point, j'ai une vision un peu différente. Globalement, je crois que la plupart d'entre eux ont tendance à renforcer le rôle de l'État sur la scène internationale. Par exemple, que veulent les ONG? En réalité, les ONG demandent davantage d'intervention de l'État dans pratiquement tous les domaines: humanitaire, environnement, Droits de l'homme... Il y a constamment un contact entre les représentants des ONG et les représentants de la diplomatie, des pouvoirs politiques, pour que la politique intervienne davantage dans telle région où les populations sont menacées, dans telle région où les Droits de l'homme ne sont pas respectés. Une pression est constante en ce sens. Y parviennent-ils tout à fait? C'est un autre problème. L'État a une capacité de résistance extraordinaire. Il décide en fonction de ses possibilités, d'un calcul coût/bénéfice. Contrairement à la grande influence que les ONG ont sur les entreprises, l'influence des ONG sur les États est beaucoup moins forte. Je me réfère à une expression de Bruno Rebelle, l'ancien directeur de Greenpeace France. Il faisait une distinction entre le citoyen électeur et le citoyen consommateur. En tant que consommateur, nous sommes extrêmement sévères, nous sommes beaucoup plus sévères vis-à-vis des firmes dont nous consommons les produits. Et en tant que citoyen votant, nous soutenons beaucoup moins les ONG que nous ne soutenons l'État. Les thèmes majeurs que soutiennent les ONG – environnement, Droits de l'homme, humanitaire – ne sont pas des thèmes qui font l'objet d'enjeux électoraux majeurs. Les enjeux électoraux majeurs sont toujours les mêmes: l'emploi, le chômage, les problèmes de la santé, la précarité. Toutes les enquêtes montrent que ce sont des problèmes sur lesquels les ONG internationales, au fond, n'interviennent pas beaucoup.

Les guérillas qui interviennent pour constituer des États jouent en fait en leur faveur. Que veulent les guérillas? Ce n'est pas la défaite d'un État. Généralement, elles s'en prennent à un État dont elles veulent

faire cession pour créer leur propre État. Ainsi, depuis 1945, nous progressons vers une très grande multiplication des États. Que veut le PKK²? Que veulent les Palestiniens? Ce n'est pas la fin de l'État-nation, cela n'aurait pas de sens. Les guérillas ont pour objectif la création d'un État-nation qui soit le leur, avec leur drapeau, leur territoire. En fait, il n'y a pas plus amoureux de l'État-nation que toutes ces guérillas qui luttent en faveur de leur propre identité et de leur propre nationalité. Je prends le problème du terrorisme transnational. On a souvent dit que le terrorisme transnational montrait bien la fragilité des démocraties. Si les États-Unis avaient pris les mesures qui s'imposaient et avaient essayé de faire face aux menaces qui étaient prévisibles depuis longtemps à la fois par le FBI et par la CIA, par les attentats de 1993 contre le World Trade Center, par d'autres attentats qui ont eu lieu ici ou là contre d'autres intérêts des États-Unis, s'ils avaient pris les mesures correctes, je ne suis pas sûr qu'ils seraient arrivés au 11 septembre 2001.

D'ailleurs, quel est le résultat du phénomène terroriste transnational? Il renforce la capacité, le pouvoir de coercition à l'intérieur de l'État, pour reprendre l'expression de Bernard Cassen. Partout où le terrorisme naît, ce sont les gouvernements en place qui se renforcent. Georges W. Bush s'est renforcé face au terrorisme, en tous les cas, pendant son premier mandat. Après le second mandat, cela a commencé à flotter, non pas à cause du terrorisme mais à cause des échecs en Irak. Le terrorisme continue à réunir les Américains autour de lui. Prenez le cas d'Israël: après les attentats des années 2000, 2001, 2003, 2004, il y a eu, alors que Sharon n'était pas très populaire, une sorte de soutien, de ralliement autour d'un personnage qui incarne le gouvernement, l'État, pour se protéger contre cette menace. Je dirai de même pour les mouvements altermondialistes, lesquels vont dans le sens du renforcement de l'État. Ils sont éminemment étatistes; toutes les pressions que font les mouvements altermondialistes vont dans le sens d'une demande de plus d'État, de plus de régulation. Sont-elles très efficaces? C'est un autre problème. De plus, je crois que les gouvernants sont assez rusés pour savoir recevoir à l'Élysée ou à Matignon les associations, pour leur donner raison et leur dire qu'ils feront tout leur possible. Mais, quelquefois, des concessions sont possibles. Jacques Chirac, récemment, après beaucoup d'années d'hésitation, a proposé de taxer les billets d'avion. Mais après combien de temps? Dans beaucoup d'autres domaines, ce n'est pas tout à fait probant. Le processus est très lent car les États résistent beaucoup. En ce qui concerne l'aide à la pauvreté dans le tiers-monde, des avancées ont été faites, mais elles ne sont pas suffisantes. Quant à la lutte contre le SIDA dans les pays du tiers-monde, les avancées sont aussi très lentes; c'est quelquefois désespérant.

Coopération internationale et « désouverainisation »

Alors que conclure? Sommes-nous en de bonnes mains? Ce n'est pas quelque chose que je pourrais affirmer de manière aussi claire. Je ne suis pas sûr que les politiques publiques qui sont conduites par les dirigeants

23

L'État face aux défis
de la mondialisation:
déclin ou résistance?

politiques soient intelligentes et éclairées. Nombre de domaines sont délaissés par les pouvoirs en place pour des raisons que l'on peut discuter mais qui sont généralement assez claires. Ce sont des raisons d'intérêt, des conflits d'intérêts à l'intérieur des sociétés. Par exemple, l'action des États pour lutter contre le blanchiment de l'argent sur le plan international est quasiment nulle. Tout cela parce que le blanchiment de l'argent passe par des plaques *offshore* et aucun État ne veut faire la guerre à un État *offshore* d'autant plus que la majorité des démocraties, la France comprise, y a des intérêts. Cela devient-il une lutte impossible? Prenons le cas de la lutte contre la drogue. Les États qui sont producteurs de drogues sont souvent des amis européens proches. Ce sont des pays dont les chefs d'État ont des relations directes et personnelles. Il n'est donc pas possible de s'en prendre à un chef d'État, à un pays, simplement parce qu'il produit de la cocaïne.

Je crois que pour la majorité des chefs d'États européens, la mondialisation a ses effets positifs et négatifs. Les effets positifs sont les avancées possibles sur le plan économique. Les effets négatifs sont, entre autres, tous les phénomènes de blanchiment d'argent, de drogue, de prostitution, de réseaux illicites, illégaux... Je pense que, malheureusement, les dirigeants sont prêts à accepter l'aspect négatif pour ne pas défaire l'autre. Selon moi, la solution serait celle d'une coopération internationale, et d'une « désouverainisation ». Il a déjà été fait allusion à un monde où les États n'exerceraient plus de souveraineté. Au contraire, sur tous les sujets qui leur importent le plus, ils exercent une capacité de protection et de souveraineté très grande. Mais la lutte contre tous les fléaux mondiaux passe par une plus grande coopération, et donc, par moins de souveraineté.

Philippe Thureau-Dangin : Merci Samy Cohen. Je retiens deux mots notamment dans votre exposé. La responsabilité des acteurs politiques me paraît extrêmement importante dans la conjoncture actuelle et la souveraineté – qui n'avait pas, je crois, été évoquée par nos deux orateurs précédents – est au cœur de la question dont nous débattons ce soir, c'est-à-dire de l'avenir du politique dans un monde globalisé. Je me tourne maintenant vers notre dernier intervenant, Jean Pisani-Ferry. Il a été un petit peu attaqué par les allusions de Bernard Cassen qui a parlé de l'Union européenne comme un faux-nez de la globalisation. Vous avez intitulé votre exposé « l'Union européenne comme acteur global ».

Notes

* Directeur de recherche au CERI (Centre d'études et de recherches internationales) et professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. ➡

1. COOPER, Robert, *The Postmodern State and the World Order*, Londres, Demos, 1996; 2000. ➡

2. Le Parti des travailleurs du Kurdistan. ➡

24

L'État face aux défis de la mondialisation : déclin ou résistance?

L'Union européenne comme acteur global

Jean Pisani-Ferry*

Je ne suis pas venu pour refaire la campagne référendaire parce qu'elle a été faite. J'ai été favorable au « oui » et les choses ont été décidées. Je suis plutôt venu pour réfléchir à l'avenir du politique dans un monde globalisé. Et je dois reprendre plusieurs points qui ont commencé à être discutés.

Premièrement, nous devons savoir si nous parlons de mondialisation voulue ou subie. Deuxièmement, il s'agit de la question de ce hiatus entre la mondialisation économique et le politique; question centrale du débat. Troisièmement, il faut se demander ce qui a changé finalement, à l'inverse de la perspective longue proposée par Jean-François Bayart. Notre manière de réfléchir n'est-elle pas un peu datée par rapport aux changements récents? Enfin, puisque c'est ce qui m'était proposé, je voudrais conclure sur le type d'acteur global qu'est et que peut être l'Union européenne.

Une mondialisation voulue ou subie ?

Sur le premier point, je suis assez d'accord pour dire que nombre de décisions prises dans le giron de la mondialisation ont été voulues et résultent d'accords internationaux passés par des gouvernements. Des négociations s'effectuent sur un très grand nombre de sujets. Ceux qui participent à ces négociations, ceux qui les concluent, les États qui en ratifient les conséquences doivent considérer que ces derniers sont cocréateurs du monde dans lequel nous vivons. Il me semble très important de le rappeler. Je ne pense pas que les entreprises soient créatrices de mondialisation, je crois qu'effectivement les États y ont largement contribué, y compris d'ailleurs, pour des raisons non économiques. Il faut rappeler la naissance – aussi bien en Europe qu'au niveau de ce qui ne s'appelait pas encore l'Union globale au niveau international – des accords de démantèlement des tarifs douaniers. Les accords de libéralisation des échanges résultent de la conviction que plus les pays échangent, moins il est probable qu'ils se fassent la guerre. Les Américains rapprochent ce fait de la colle qui fait tenir ensemble ces pays par l'interdépendance économique. L'origine de la Communauté européenne est exactement identique. En effet, mettre en commun nos ressources – charbon et acier –, libéraliser nos échanges, devait diminuer la probabilité de guerre. Je crois donc que le choix politique était, après les épreuves de la première moitié du xx^e siècle, d'organiser l'interdépendance comme facteur de paix. Cela dit, souligner qu'un certain nombre d'éléments ont été voulus, ne doit pas nous conduire à considérer que tout ce qui se passe est le produit de ce qui s'est fait dans l'esprit de quelques organisateurs centraux du système. Il ne faut pas sous-estimer les bouleversements récents depuis la fin des années 1980 et le début des années 1990, c'est-à-dire l'entrée dans l'économie mondiale de nouveaux acteurs de très grande taille et de très grand poids, ainsi que la pression constante d'autres acteurs. L'économiste américain [Richard Freeman](#) disait qu'entre les années 1980 et les années 2000, le nombre de travailleurs insérés, directement ou indirectement, dans l'économie mondiale a doublé. Il a doublé essentiellement parce qu'auparavant le système soviétique et le système chinois étaient à l'extérieur de l'économie mondiale, c'est-à-dire que les passerelles étaient extrêmement faibles. Et puis, tout à coup, une irruption, voulue largement par ces pays et par les transformations politiques, s'est produite.

25

L'Union européenne
comme acteur global

De la même manière, n'oublions pas que dans le domaine des migrations, la plupart des pays essaient de fermer leurs frontières. La réalité est qu'ils échouent. La frontière américano-mexicaine est extrêmement poreuse et, en Europe, nous apprenons chaque jour le décès d'Africains, morts en essayant d'arriver au sud de l'Espagne, c'est-à-dire de franchir la frontière où, sur un espace de quelques kilomètres, l'écart de revenu par tête est le plus élevé. Ceci n'est pas voulu, et pourtant cela se passe.

Mondialisation et politique

Mon deuxième point concerne le hiatus entre mondialisation et politique. Je suis d'accord avec l'utilisation du terme « dépossession ». Un hiatus s'est créé dans ce que nous croyions être un espace unifié, dans lequel il y avait à la fois l'économique et le politique, et où un équilibre existait entre les deux. La rupture de cet équilibre s'est produite du fait que la mondialisation économique a progressé plus vite que la mondialisation politique, essentiellement en raison de la résistance des États dont parlait Samy Cohen. Ceci produit des effets que nous avons du mal à accepter. Ne serait-ce que pour en citer un, une sorte de hiérarchie des normes implique que dans l'espace économique international sont mises en avant les normes de l'échange. Or, nous allons situer celles-ci à un haut niveau de valorisation par rapport à d'autres normes qui, dans nos sociétés, sont considérées au même niveau ou à un niveau inférieur aux normes de l'échange. Ainsi, un hiatus s'opère entre les normes de l'économie, les normes de l'échange et les autres normes sociales, qui existent et ont autant de valeur. Et l'on ne cesse de méditer sur ces normes économiques et les autres normes sociales, sanitaires, environnementales, etc. Dans l'espace international, comment faire alors pour réconcilier ces deux systèmes de valeurs? Cette question constitue le problème de fond auquel il faut réfléchir. Ainsi, lorsque nous parlons de la place de la politique dans un monde globalisé, je crois que c'est de cela dont nous parlons : comment retrouver cet équilibre? Plusieurs modèles tentent d'y répondre; je voudrais les évoquer.

26

L'Union européenne
comme acteur global

Modèles d'équilibre

Le premier est celui des pays qui s'accommodent de cet ordre économique et qui essaient de faire vivre le politique à l'échelle nationale. Je voudrais citer celui qui sera bientôt le Premier ministre de Grande-Bretagne, Gordon Brown. Il dit que le monde d'aujourd'hui est très simple. L'économie est globale, la politique est locale. C'est évidemment un propos antieuropéen de sa part. Mais c'est en même temps une conception du monde forte: la politique se joue dans des communautés constituées de longue date par l'Histoire, alors que l'économie se joue dans le vaste monde. Gordon Brown n'exprime pas envers ces pays un sentiment de dépréciation mais un constat de la réalité, laquelle ne prive pas nécessairement le politique de capacité d'action. En effet, il reste toutes sortes de champs qui, dans une économie globale, restent à la disposition du politique. La preuve est à chercher 20 ou 30 ans en arrière. Faites l'expérience de pensée suivante: nous savons que le développement phénoménal des échanges se produira, de même que le démantèlement des barrières. Demandez-vous ce qui devra se passer du point de vue des systèmes sociaux; prenez comme indicateur,

par exemple, le niveau des dépenses sociales. Nous aurions tous parié, je crois, qu'il y aurait eu convergence. Nous aurions pensé que le niveau de protection sociale, le niveau de dépense sociale, la frontière entre la sphère publique et la sphère privée, sous les effets de cette ouverture aux échanges, aux flux de capitaux, auraient été amenés à converger. Or, ce que l'on observe, c'est le contraire. Il n'y a aucune convergence. Les États scandinaves restent avec des niveaux de dépenses publiques très élevés, des systèmes de protection sociale extrêmement développés et actifs. À l'opposé, les États-Unis ont plutôt démantelé leur système de protection sociale et ont des niveaux de dépenses qui sont beaucoup plus faibles. Il s'opère donc plutôt une divergence qu'une convergence. Les Suédois pensent que leur système de protection sociale est essentiel dans la mondialisation. Pour faire en sorte que, dans un monde qui est plus incertain et qui implique plus de risques, les individus s'en sortent malgré tout, la Sécurité sociale demeure importante. Les Suédois considèrent leur Sécurité sociale comme un élément de compétitivité, et ils ont fait un arbitrage en ce sens. Cet arbitrage implique un niveau d'impôts plus élevé et un consensus à l'intérieur de la société suédoise pour l'accepter. Comme disent les économistes, il s'effectue un consentement à payer et, en échange, les Suédois gagnent un système d'assurance sociale qui fonctionne. Ils bénéficient d'un système d'accompagnement des chômeurs, d'un système d'enseignement public de haute qualité, et tout cela fait partie de la manière dont ils veulent s'insérer dans cette économie globalisée. Ils ne sont pas du tout obligés de faire les mêmes choix sociaux que les Américains, les Britanniques, les Japonais ou les autres pays européens.

Il faut y réfléchir parce qu'en France, nous avons toujours l'impression que ce monde fixe des choix qui s'imposent à nous et qu'il n'y a pas d'espace pour des choix sociaux différents. Cela n'est pas vrai. Il existe, effectivement, une sorte de lâcheté des dirigeants politiques français à renvoyer systématiquement un certain nombre de choix sociaux à des choix qui nous seraient imposés. Rappelez-vous la désinflation. Nous avons des taux d'inflation de 15 %. Nous avons dit qu'il fallait engager la désinflation à cause des autres pays. Parce que les Allemands faisaient de la stabilité des prix, nous devions faire de la stabilité des prix. Ensuite, lorsqu'on a lancé une réduction du déficit budgétaire, la cause en a été imputée au [Pacte de stabilité](#). Systématiquement, l'argument du choix imposé de l'extérieur est mis en avant. Mais je crois qu'à force d'abuser de cet argument, d'utiliser l'intégration européenne ou l'ouverture internationale comme une sorte d'instrument de levier, de programme d'ajustement structurel – un peu à la manière des pays mal gouvernés demandant au FMI de leur imposer leurs choix –, la France s'est servie de l'Union européenne et de ses engagements internationaux pour se faire imposer des choix, faute de les assumer. Cela crée de la « dépossession », bien au-delà de ce qui serait nécessaire.

Une autre option est celle de penser que l'espace restant n'est pas suffisant et qu'il faut recréer, à l'intérieur d'un espace dans lequel on reconquiert des instruments de souveraineté économique, un espace dans lequel nous pouvons avoir un arbitrage politique et économique différent. Il faut accepter ce que disait à l'instant Samy Cohen sur la réversibilité.

Il est inscrit dans les textes que l'on ne peut pas sortir de l'euro. La réalité, c'est que chacun sait que si un jour, un gouvernement vient au pouvoir dans un pays de la zone euro et propose pour programme de sortir de l'euro, la question se posera. Et il le fera peut-être parce que l'Histoire montre que les traités, à un moment – face aux réalités, aux préférences sociales –, sont mis en cause. Il était inscrit que l'Union soviétique était un État qui devait persister dans son être pour l'éternité. Mais il a explosé; plusieurs États se sont créés et certains ont adopté des monnaies différentes. De fait, je crois qu'il faut considérer que si l'on est souverainiste, c'est-à-dire que si l'on pense que c'est uniquement dans un espace national – à l'intérieur duquel sont reconquis un certain nombre d'instruments de souveraineté économique – que la démocratie peut se déployer, alors il ne faut pas avoir honte de le dire. Il faut le dire et il faut faire le programme qui y correspond. De ce point de vue-là, on doit appliquer le plan B. Mais il faut l'articuler, on ne peut pas rester sur des gadgets ou des demi-propositions. Il faut dire que c'est cela que nous voulons. Pour ma part, je pense que le coût économique d'un tel programme serait exorbitant. L'Histoire montre que les pays qui prennent cette voie ont tendance à se mettre à l'écart des changements du monde et à dériver dans des directions dangereuses, y compris sur le plan politique.

Enfin, la troisième voie consiste à imaginer un système de gouvernance au niveau multinational ou au niveau mondial. À cet égard, les questions intellectuelles sont très complexes. Quels peuvent être les fondements d'un tel système de gouvernance mondiale? S'il ne s'agit pas de fondements nécessairement politiques, comment cela doit-il être pensé? La difficulté est qu'il n'est pas possible de se contenter de prendre le système national de gouvernance et de le reproduire au niveau global, car l'on ne peut pas agréger simplement les citoyens. Nous ne pouvons pas les additionner. La notion de citoyen du monde est une fausse notion. Nous ne pouvons pas additionner les votes. Même au sein de l'Europe, nous ne l'acceptons pas. En effet, nous ne considérons pas, en Europe, qu'une décision légitime soit uniquement le produit de la majorité des citoyens européens. Nous pensons que l'accord des États est également nécessaire, l'accord de la majorité des États lorsque l'on est pro-européen, l'accord de tous les États lorsque l'on est plutôt souverainiste. Or, personne ne dit qu'il suffirait d'obtenir l'accord de la majorité des citoyens. Pourquoi? Parce qu'il n'existe pas de peuple européen. Il s'agit d'une collection de peuples qui, ensemble, essaient de faire plus que ce que nous faisons d'habitude à l'échelle internationale. Si un peuple européen était constitué, nous pourrions reproduire alors le schéma de l'État-nation. Penser reproduire les mécanismes de gouvernance au niveau mondial tels qu'ils existent au niveau national est simplement une utopie. Nous sommes donc obligés de construire d'autres systèmes. Et pour parler de cet autre système, je voudrais prendre la défense des organisations internationales, non pas nécessairement dans ce qu'elles font, mais dans leurs principes.

Le rôle des organisations internationales

De fait, premièrement, nous pouvons opter pour faire confiance au concert diplomatique, c'est-à-dire considérer que les décisions prises par les repré-

sentants des États sont légitimes. À ce moment-là, nous ne serions pas dans un système de gouvernance mondiale ni de démocratisation, mais dans la reproduction de l'ordre diplomatique traditionnel.

Deuxièmement, nous pouvons opter pour que les institutions internationales soient responsables dans un certain domaine. Chacune aurait un champ de responsabilité, un mandat qu'elle exécuterait dans son domaine. Ainsi, une institution serait responsable pour les questions de commerce, une autre pour les questions financières, une autre encore pour les questions d'ordre sanitaire, d'autres institutions seraient responsables pour les questions d'environnement, de travail, etc. Chacune étant dotée d'un mandat à la fois, nous pourrions lui opposer ce mandat et vérifier la manière dont elle l'exécute. Ensuite, la question du système de gouvernance internationale est de savoir comment organiser la correspondance entre ces différents champs sectoriels. Je crois que la base du système que nous avons construit, c'est-à-dire un système fondé sur des organisations sectorielles, est saine par rapport à l'absence de possibilités de construire quelque chose sur le mode du système démocratique. Nous avons plutôt tendance à construire sur la base d'institutions qui, une à une, tirent leur légitimité d'un mandat qui leur a été donné et de la manière dont elles répondent de l'exécution de ce mandat. Bien entendu, aujourd'hui, des institutions fortes et des institutions faibles existent. Les institutions sont plus fortes dans le système économique et financier que dans les domaines du travail et de l'environnement. Et cela est critiquable. Mais si nous acceptons un système de gouvernance mondiale fondé sur les institutions, le programme d'action pourra être précisément de faire en sorte de renforcer les institutions faibles, d'organiser de ce fait un système de normes qui ne soit pas totalement biaisé en faveur de l'économie et qui opère un rééquilibrage en faveur d'autres normes.

Je m'arrête un instant sur la question de l'environnement. Il paraît évident que les interdépendances internationales dans ce domaine sont au moins aussi fortes que dans le domaine économique. S'il y a bien un exemple de bien global, c'est celui de l'environnement. Le climat doit faire l'objet d'un système de gouvernance mondiale. Le retard considérable que nous accusons aujourd'hui – avec le protocole de Kyoto ratifié seulement par une partie des États du monde, et que nous avons du mal à mettre en œuvre – est évidemment très préoccupant. De fait, il faut avoir un système de gouvernance pour l'environnement. Dans les questions qui touchent par exemple au rapport entre commerce et environnement, il faut que les normes et les valeurs soient égales. Il s'agit donc d'un problème de relation entre ces institutions.

J'ai développé jusqu'ici l'idée d'utopie des années 1990 et du début des années 2000. Cette utopie ressort de la vision d'un monde qui se globalise et expulse en partie les rapports de puissance au profit de quelque chose qui s'organise largement autour de l'économie. Ce que l'on observe depuis le début des années 2000 est plutôt une tendance inverse. Les questions dont je parlais n'ont évidemment pas disparu, mais elles sont accompagnées des questions de sécurité post-11 Septembre et de la réaffirmation par les États-Unis d'une primauté des intérêts nationaux. Celle-ci a été fortement affirmée dans le cadre de la Cour pénale internationale, évoquée dans le cadre du protocole de Kyoto. Il s'agit là du refus

d'un acteur majeur de s'avancer dans la direction d'une gouvernance internationale. Se manifeste également l'affirmation de puissances qui sont dans une toute autre logique, des puissances de type XIX^e siècle: la Chine, l'Inde, la Russie, qui ne raisonnent pas dans ce monde post-moderne, mais plutôt de manière traditionnelle, c'est-à-dire dans un rapport de forces. Regardez par exemple comment s'organise la recherche de ressources énergétiques. Nous retrouvons des comportements qui rappellent formidablement les comportements du XIX^e siècle des puissances coloniales allant chercher l'accès aux ressources, à travers, à l'époque, la conquête. Aujourd'hui, l'accès aux ressources s'effectue à travers des moyens de type accords bilatéraux, mais qui correspondent aussi à des comportements dans lesquels ces États ne perçoivent pas leur sécurité comme provenant du système multilatéral, mais de leur propre comportement, et de leur comportement de puissance. Le schéma de gouvernance mondiale qui s'esquissait a été contesté et bousculé par l'irruption de ces préoccupations nouvelles et le retour, disons, de la puissance. Le débat que nous avons aujourd'hui en France sur le patriotisme économique a eu lieu aux États-Unis à travers la question de [l'affaire du port de Dubaï](#). L'entreprise britannique, qui contrôlait le port de New York, a été rachetée par une entreprise de Dubaï. Ce rachat a donné lieu à une réaction extrêmement violente aux États-Unis, pays pour lequel il est inacceptable de donner le contrôle de ses ports à une entreprise contrôlée par un État du Golfe. Ceci montre le retour d'éléments de nationalisme et de préoccupations sécuritaires qui avaient un peu disparu.

L'Union européenne, acteur de la mondialisation

Ceci me conduit à mon dernier point qui est de savoir, dans ce contexte, quel type d'acteur peut être l'Union européenne. Effectivement, nous sommes dans un monde dans lequel la puissance et la capacité de négociation comptent. Certes, nous ne parlons pas de puissance au sens de « puissance dure » mais au sens de « puissance molle », comme il est souvent dit. À cet égard, l'échelon européen a de l'importance. Je voudrais prendre l'exemple du commerce. Dans le commerce international, il y a dix ans, même un peu moins, seuls quatre acteurs comptaient. C'étaient les États-Unis, l'Union européenne, le Japon et le Canada, lequel était un peu le représentant des autres États industrialisés, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, etc. La structure de négociation effective était donc composée de ces quatre acteurs et était appelée « la quadrilatérale ». Ces quatre pays engageaient la négociation parce qu'évidemment il est impossible de négocier à 160 ou à 140. Ensuite, lorsqu'un accord était établi entre ces acteurs, d'autres discussions portaient sur sa mise en forme pour tenir compte des intérêts des autres acteurs. Cette structure a totalement disparu. La nouvelle structure de négociation comprend les États-Unis, l'Union européenne, le G20, c'est-à-dire le groupe des pays pauvres et des pays émergents, notamment l'Inde, le Brésil, qui sont des pays aux revenus intermédiaires et qui sont en train de monter dans le commerce international. Le Canada et le Japon ont simplement disparu des négociations. Ils sont devenus des pays qui ne sont plus partie prenante de la négociation et à qui il est simplement expliqué le résultat des décisions.

30

L'Union européenne
comme acteur global

C'est évidemment un changement d'importance car il manifeste l'ampleur des transformations du monde dans lequel nous sommes, marqué par la montée de nouvelles puissances, la puissance des pays émergents, mais aussi la capacité des pays pauvres à bloquer les négociations et à constituer une coalition. Il est intéressant d'observer que si le Canada et le Japon ont disparu, l'Europe et les États-Unis font toujours partie de la négociation. L'Europe, dans ce domaine, a constitué une capacité commune de négociation, en la déléguant au niveau communautaire. Si nous observons ce qui se passe dans une série d'autres domaines, ce n'est pas le cas. Bernard Cassen faisait allusion au FMI tout à l'heure en disant que les Européens y ont un grand poids de vote. Ils disposent à peu près d'un tiers des votes. Nous pouvons compter cela de différentes manières. De plus, ils ne s'en servent pas puisque ce sont les États-Unis qui dirigent le FMI, en ont le *leadership*, en fixent l'agenda et proposent les sujets de discussions. Les Européens ne se servent pas de leur vote parce qu'ils ne sont pas nécessairement en désaccord entre eux, parce qu'ils trouvent plus commode de laisser le *leadership* aux États-Unis, en tout cas parce qu'ils n'ont pas de représentation unifiée. De fait, ils ont un pouvoir formel considérable et un pouvoir réel extrêmement faible, de même qu'une capacité d'influence très réduite.

Dans d'autres domaines, la situation est identique. Les Européens n'ont pas entièrement réussi à constituer une capacité commune de négociation à propos de l'environnement, mais suffisamment pour être un acteur dans le protocole de Kyoto.

Pour conclure, si nous pensons que ce système de gouvernance est celui où émergent des enjeux de démocratisation et de réforme du système de gouvernance, il existe aussi beaucoup de rapports de force. Il faut alors avoir le pouvoir d'être présent dans ces rapports de force et, de ce point de vue, je trouve que l'échelon européen est un échelon indispensable. Ainsi, soit l'ordre du monde est ce qu'il est, et nous essayons de nous en accommoder au mieux, soit l'ordre du monde est ce qu'il est, et nous essayons de nous en abstraire. Mais si nous considérons que l'ordre du monde n'est pas tout à fait ce qu'il doit être et que nous voulons y jouer un rôle, il n'y a guère d'alternatives à la constitution en force, avec des valeurs suffisamment communes, et l'affirmation d'une capacité pour les exprimer dans la négociation.

Notes

* Directeur de [BRUEGEL](#) (Brussels European and Global Economic Laboratory).
[Voir son site personnel.](#) ➡

31

L'Union européenne
comme acteur global

Philippe Thureau-Dangin : Merci beaucoup Jean Pisani-Ferry. Suite à cet exposé, grâce auquel nous voyons que la marge de manœuvre est délicate, je propose de passer la parole à la salle. Mais avant, je voulais juste faire une remarque, à savoir que Jean Pisani-Ferry rappelait l'existence des marges de manœuvre, disons sociales, et estimait que vouloir essayer de s'opposer au marché et à la mondialisation économique aurait un coût exorbitant. En citant l'OMC, vous vous êtes un peu contredit, puisque vous avez montré qu'il y avait des marges de négociation au sein de ces instances. Or, plusieurs exemples récents montrent l'existence de marges de manœuvre reconquises. La Malaisie a, par exemple, au cours de la crise asiatique en 1998, imposé un contrôle des changes contre toutes les pressions des grands pays, des grandes économies et du marché. Le Brésil, à la fin des années 1990, est arrivé, quant à lui, contre les grands laboratoires pharmaceutiques, à produire des médicaments génériques pour lutter contre le SIDA. La Chine est entrée dans l'OMC à ses propres conditions, c'est-à-dire en gardant une monnaie notoirement sous-évaluée. Dans le domaine social, mais aussi dans le domaine économique, existent donc certainement des marges de manœuvre.

Public : Je voudrais aborder, entre autres, la question du religieux dans le cadre du politique et de la mondialisation, car cela me paraît important. Comme l'a dit Samy Cohen, je pense qu'on entre dans un monde extrêmement dangereux, avec des conflits politiques très violents, et que l'Europe ne sera malheureusement pas épargnée. Je suis étonnée que ce sujet n'ait pas été abordé ce soir. Cela vous paraît-il fantasmagique ?

Philippe Thureau-Dangin : Si je comprends la question, vous craignez que la mondialisation économique ne suffise pas à nous épargner des conflits importants. Puisque notre premier orateur avait terminé sur la question des conflits, est-ce que Jean-François Bayart a envie de dire quelque chose et peut-être les autres, notamment Samy Cohen ?

Jean-François Bayart : Sur les conflits, je laisse de côté les effets de ce que j'appelais ironiquement « la grande disjonction », c'est-à-dire cette contradiction entre intégration économique et financière d'un côté, et de l'autre, segmentation bureaucratique et coercitive du marché international de la force de travail. Mais il y a au moins deux grandes zones à risque, indépendantes ou articulées à ce que l'on appelle la globalisation. La première est l'Asie orientale. On fantasme beaucoup sur la croissance de la Chine, certes spectaculaire, mais est-elle irréversible ? Remarquez la capacité de la Chine bleue, c'est-à-dire de la Chine de la côte, à absorber la Chine jaune, l'énorme Chine de l'*hinterland* qui reste sujette à caution ; notez aussi la fragilité du système bancaire. En tout état de cause, on voit très bien que la croissance spectaculaire de la Chine, sa réinsertion dans l'économie mondiale, s'accompagne d'un nationalisme militariste vigoureux. Et ni la Chine ni le Japon n'ont apuré les comptes idéologiques et fantasmagiques de la Seconde Guerre mondiale, alors que l'Europe les a réglés. Un apurement a été fait entre les nations européennes, notamment la France et l'Allemagne, mais la Chine et le Japon restent habités par une rancœur, une non-digestion de toutes les horreurs de la Seconde Guerre mondiale. Si vous ajoutez la Corée du Nord et le

Viêtnam dans le cocktail de l'Asie orientale, il n'y a pas de quoi être entièrement rassuré.

Une autre région est évidemment très directement articulée à l'économie mondiale: le Moyen-Orient. Ce qui s'est passé avec Al-Quaïda, c'est le boomerang des décisions prises notamment par les États-Unis – mais pas seulement – pour gérer l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique en 1979. Ainsi, il s'est passé une vingtaine ou une trentaine d'années de temps de latence, impliquant décisions ou stratégies, lesquelles ont enclenché les décisions qui ont été prises contre la révolution islamique d'Iran en 1979-1980, la guerre de 1990-1991 au Koweït, etc. Ce qui veut dire que ce que nous sommes en train de faire depuis deux ou trois ans en Irak, nous en mesurerons les conséquences dans une vingtaine d'années. Si nous ajoutons la Syrie ou éventuellement un conflit avec l'Iran, dont les conséquences seraient littéralement apocalyptiques sur le plan de la sécurité régionale, voire mondiale, y compris sur le plan de la sécurité énergétique, nous pensons que la zone est à très haut risque. Chacune de ces potentialités conflictuelles peut avoir des effets absolument dévastateurs sur les grands équilibres mondiaux, que nous les appelions « globalisation » ou autre. De fait, le politique est toujours là, bien entendu. Enfin, je reprendrai peut-être la parole sur le thème de la souveraineté nationale, mais je ne veux pas être trop long.

Bernard Cassen : Il n'est pas possible d'évoquer tous les éléments de la globalisation et du politique en si peu de temps. Si nous observons les zones de fractures, les points de crise, j'ajouterai à ce propos le dollar. N'importe quel pays, sauf les États-Unis, dans

la situation de déficit de ses comptes extérieurs, serait en faillite. Le dollar ne tient que par la bonne volonté des banques centrales asiatiques, et notamment de la Chine. Son sort est en partie entre les mains de Pékin. Sa chute imminente est prévue depuis longtemps. Cela fait dix ans que je lis des papiers à ce sujet, mais le dollar résiste.

Je pense que les grandes crises ne sont pas seulement celles que vous évoquez: il y a également les crises écologique et énergétique. On sait que les ressources énergétiques sont finies, au sens mathématique du terme; elles sont épuisables, et il faut donc penser à l'avenir. Un baril à 100 dollars n'est pas du tout hors de portée. Ceci aurait de grands bénéfices sur les plans environnemental et commercial, car le coût du transport augmenterait et cela réduirait la prolifération cancéreuse du commerce international, qui est une catastrophe écologique. N'oublions pas non plus la guerre de l'eau qui s'esquisse. Par ailleurs, un des problèmes de la Chine réside dans sa stabilité interne; le régime chinois est très inquiet de ce qui se passe dans les campagnes.

Ainsi, il est possible de multiplier les zones de problèmes indépendamment les unes des autres. Je ne pense pas du tout à une guerre américaine contre l'Iran, mais je dois dire que je ne croyais pas non plus à la guerre contre l'Irak...

Philippe Thureau-Dangin : Samy Cohen voulait répondre aussi à la question sur les menaces et les conflits.

Samy Cohen : La question était de savoir pourquoi nous n'avons pas évoqué le problème des menaces. Je crois que les régions dans les-

quelles se posent un certain nombre de menaces au niveau mondial, le Moyen-Orient en particulier, l'Iran, le conflit israélo-palestinien, échappent au raisonnement concernant la mondialisation. La mondialisation n'est pas aussi globale que nous l'avons dit. Elle n'est pas globale; elle concerne uniquement un certain nombre de régions du monde. Et lorsque vous visitez par exemple des régions comme les territoires palestiniens et Israël, vous pouvez remarquer qu'ils ne se soucient pas du tout des débats sur la mondialisation. Lorsque je leur dis que j'ai travaillé sur la mondialisation, ils me regardent comme quelqu'un d'absolument étranger, cela ne les intéresse pas. Voici donc peut-être une des explications possibles.

Public: Ma question est la suivante: ne va-t-on pas déboucher sur la formation d'un gouvernement mondial si l'on considère la logique même de la mondialisation ?

Philippe Thureau-Dangin: C'est la question du gouvernement mondial, déjà posée par Kant il y a plus de deux siècles. Voulez-vous répondre, Jean Pisani-Ferry ?

Jean Pisani-Ferry: J'ai déjà essayé de répondre, je n'ai donc pas dû me faire bien comprendre, mais peut-être est-ce intéressant de demander aux autres participants de la table ronde ce qu'ils en pensent.

Bernard Cassen: Je ne pense pas que nous allions vers un gouvernement mondial, pas plus que vers un gouvernement européen parce qu'il n'y a pas besoin de gouvernement mondial pour gérer les grandes affaires de la planète. Une sorte d'« Internationale libérale » existe déjà pour cela.

Le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, l'OMC, l'OCDE, les institutions européennes en sont les piliers. Tout ceci fonctionne assez bien pour préserver les intérêts des vrais acteurs de la mondialisation libérale que sont les marchés financiers et les transnationales. Ils n'ont donc absolument pas besoin de gouvernement mondial. Et puis il y a le gouvernement des États-Unis. Disons alors que le réassureur général, ce sont les États-Unis avec l'OTAN, même si je ne suis pas certain que les États-Unis aient une confiance totale dans l'OTAN. Donc, pour résumer, le gouvernement mondial est représenté par les institutions multilatérales et le gouvernement des États-Unis. Jusqu'à quand, je ne peux le dire, car évidemment d'autres puissances émergent. Mais pour l'instant cela fonctionne ainsi.

Jean-François Bayart: Je crois que Jean Pisani-Ferry a déjà donné beaucoup d'éléments de réflexion, notamment sur le rôle des organisations multilatérales. Je voudrais dire tout d'abord, en creux de votre question et des débats que vous avez eu autour de cette table, que je n'ai aucune nostalgie morose à l'égard de l'État-nation, du nationalisme et même de l'idée nationale. Ces notions ont envoyé à la mort, durant ces dernières décennies ou durant le xx^e siècle, quelques dizaines de millions de nos contemporains ou de nos proches ancêtres. Il faut le rappeler, et notamment lorsque l'on parle de l'Europe parce que l'Europe a d'abord été – elle a même été faite pour cela – une machine de paix et elle le reste. Ainsi, c'est l'OTAN qui a empêché une guerre entre la Grèce et la Turquie et c'est bel et bien la perspective de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne qui, aujourd'hui,

est sous-jacente au rapprochement et à la réconciliation entre les deux pays. Personnellement, je préfère avoir à l'intérieur de l'Union européenne des plombiers polonais et démocrates, que d'avoir à Varsovie un régime de type biélorusse. Je préfère avoir entre la Hongrie, la Slovaquie et la République tchèque des « divorces de velours » plutôt qu'une configuration caucasienne. L'avenir du politique dans un monde globalisé, en ce qui concerne l'Europe, est déjà un avenir de paix, grâce à l'intégration européenne.

Il est vrai que se pose la question de la représentation politique – au sens le plus classique du terme de la philosophie politique – dans des processus de prises de décisions qui sont devenus plus complexes. Là aussi, il faut éviter toute nostalgie mal informée. La nation n'était pas ce régime de transparence où l'on connaissait le lieu des prises de décisions. Souvenons-nous du mot très cruel de Daladier revenant de Munich disant en substance : « Bande d'imbéciles, s'ils savaient ! », lorsqu'il voyait les Français l'ovationner. Ainsi, la nation a été une fiction utile de fait, pour l'idée démocratique au XIX^e siècle. Et effectivement la nation a été la circonscription où s'est exercé le suffrage universel. Il apparaît clairement que la transposition à l'échelle mondiale de ce type de représentation dans l'état actuel des choses n'est pas pensable, pour toutes les questions évoquées par Jean Pisani-Ferry. Il serait possible d'en avancer d'autres. En revanche, les institutions multilatérales ne sont pas uniquement technocratiques, elles sont des émanations des gouvernements, et, dans notre cas, de gouvernements légitimement et démocratiquement élus.

Le problème de la non-représentation

ou du caractère non démocratique de ces institutions provient très souvent des classes politiques nationales elles-mêmes. J'en donnerai un dernier exemple avant de vous rendre la parole. Il y a quelques temps, le représentant français auprès du FMI et de la Banque mondiale a écrit aux députés de la commission des Finances de l'Assemblée nationale pour leur proposer de se faire auditionner. Un seul député a répondu, mais il n'est pas venu. Et ce n'est pas la faute du FMI. C'est la faute de la représentation politique nationale, des partis politiques ou des candidats français, qui n'ont jamais fait du thème des politiques multilatérales d'ajustement structurel un motif d'élaboration programmatique ou de prise de position idéologique. Cela est effectivement un problème de classe politique nationale.

Public: Monsieur Pisani-Ferry, vous avez dit tout à l'heure que les institutions internationales s'étaient faites par des accords gouvernementaux, et c'est tout à fait juste. Mais il n'y a eu, pour toutes ces institutions, quasiment aucune consultation des peuples qui, eux, n'ont jamais donné de mandat à leurs gouvernements pour, par exemple, se démettre de leur pouvoir économique. Bien sûr, des consultations ont eu lieu : le référendum de l'année 2005, le référendum de Maastricht. À cet égard, vous avez évoqué tout à l'heure la Grande-Bretagne et la Suède, qui sont des pays qui ont gardé une certaine politique. Je vous ferai remarquer tout de même que ces pays ne sont pas dans la zone euro. Et je voulais vous demander si vous ne jugiez pas indispensable de consulter un peu plus souvent les peuples sur les mandats qu'ils doivent donner aux organisations internationales.

Jean Pisani-Ferry: Sur ce point, la démocratie représentative implique, lorsqu'est passé un accord international, une procédure de ratification parlementaire. La question est de savoir si cette procédure doit être remplacée par une procédure référendaire sur des questions comme celles des accords internationaux. Je ne considère pas votre question comme étant de nature polémique, mais il n'est pas possible d'y répondre en disant qu'il est systématiquement mieux de consulter le peuple sur tous les sujets. Cela voudrait dire que l'on considère que la démocratie représentative est par essence dysfonctionnelle, et qu'il est préférable de consulter le peuple sur des questions extrêmement techniques.

Public: Ce n'est pas technique, c'est politique.

Jean Pisani-Ferry: Cela a des aspects techniques. Si vous voulez, je peux engager avec vous une discussion sur la ligne de crédit contingente, sur les systèmes de règlement... Quand nous parlons du FMI, nous parlons de facilités de crédit du FMI, nous parlons de mécanismes de règlement des crises de la dette, nous parlons d'une série de sujets aux aspects de technicité extrême. Toutefois, nous pouvons choisir de ne pas nous intéresser à ces aspects et nous demander s'il est bien d'avoir de la finance ou non. Mais la question est plutôt celle de savoir si nous avons besoin, par rapport à des pays en situation de crise financière, d'une institution qui leur apporte un soutien. Ainsi, à quelle condition leur apporte-t-elle le soutien? Quels mécanismes et financements mettons-nous en place? Ce sont des sujets qui, effectivement, sont extrêmement techniques. À cet endroit, la démocratie représentative

consiste à dire que des parlementaires vont investir du temps pour apprendre ces questions techniques, afin de pouvoir se prononcer sur la base d'une expertise technique. C'est ce qui définit le travail parlementaire. Mais si nous considérons que ceci n'a pas lieu d'être, nous revenons à la démocratie directe. Je ne suis pourtant pas certain que ce soit un meilleur système. Le fonctionnement démocratique consiste aussi à distinguer entre les questions qui relèvent, par leurs technicités, de choix politiques délégués à nos représentants au Parlement, et les questions sur lesquelles le peuple peut se prononcer directement, parce qu'elles ont un contenu politique plus évident. En effet, elles véhiculent une préférence sociale sur laquelle peut se faire une expression directe. Cette expression directe est la meilleure forme possible. Ainsi, je crois que la question des organisations internationales est une question qui ne relève pas de cet ordre.

Je ne dis pas la même chose sur les questions européennes parce que je crois qu'elles ont lieu dans le débat national depuis longtemps, et que ce sont des questions sur lesquelles peuvent s'exprimer et se former des choix politiques. À cet égard, les deux campagnes référendaires de Maastricht et du référendum sur le Traité constitutionnel ont été des grandes périodes de débats extrêmement positives par l'animation du débat public. Le public est sensiblement plus proche de ces questions que de celle de savoir comment fonctionne le FMI ou l'OMC.

Public: Je suis étudiant en école de commerce et j'ai eu la chance de me poser quelques questions, pendant mes deux années de classe préparatoire, sur la mondialisation. Ma question aujourd'hui porte sur la globalisation financière. Je me suis

rendu compte, avec mes professeurs, que la situation actuelle du taux de change flottant a engendré nombre de problèmes comme l'explosion de bulles spéculatives ou l'endettement des pays en voie de développement. La mondialisation est certes inévitable, et c'est certainement une bonne chose, mais le problème est celui du contournement de certaines règles, alors que je crois en la nécessité des règles. Selon moi, la priorité est de faire disparaître l'existence des paradis fiscaux. Par exemple, il me semble que la stagnation dans laquelle se trouvent les pays en voie de développement provient essentiellement du manque d'infrastructures dont elles auraient besoin. Mais, à propos de [la taxe Tobin](#)... Qui doit prendre les décisions? Le peuple doit-il aller manifester dans la rue en disant ses volontés ou est-ce aux hommes politiques d'agir?

Bernard Cassen : Je pense que ce sont d'excellentes questions, et d'ailleurs nous sommes très nombreux à nous les poser depuis des années. En ce qui concerne les paradis fiscaux, il faut bien comprendre qu'il ne s'agit pas d'une aberration ou d'une exception dans un système financier qui serait, lui, irréprochable. Ce sont des entités extrêmement utiles qui « fluidifient » les échanges en tant que quartiers généraux de la grande criminalité, des trafics d'armes, de drogues, de prostitutions, et aussi de gouvernements pour leurs basses œuvres. Les paradis fiscaux ne sont donc pas des verrues sur un corps sain : ils font partie intégrante du système. Toutes les banques françaises ont d'ailleurs des filiales dans la plupart d'entre eux. De fait, la lutte contre les paradis fiscaux est complètement factice. Certaines missions parlementaires ont fait un très bon travail d'investi-

gation, je pense à celles conduites par Arnaud Montebourg et Vincent Peillon, mais les gouvernements n'y ont pas donné suite parce que cela leur est très utile.

La libre circulation des capitaux est un article de foi de la mondialisation libérale; elle est rappelée en permanence par le FMI, lequel y voit une méthode d'allocation optimale des ressources. Ceci est absurde : les capitaux ne vont pas vers les pays qui en ont besoin ; aucun investisseur ne va construire à son compte des infrastructures en Afrique, bien entendu. Ces flux de capitaux sont totalement parasites, notamment sur le marché des changes. Il se négocie tous les jours plus de 2 000 milliards de dollars sur ces marchés. Les sommes correspondant aux facturations du commerce international – argument donné pour justifier ces gigantesques mouvements – représentent seulement une semaine de spéculation sur les devises.

ATTAC est favorable à un grand nombre de taxes globales, puisqu'il faut prendre au mot les thuriféraires de la mondialisation. Étant donné que les échanges sont globalisés, pourquoi la fiscalité ne le serait-elle pas également, du moins pour partie? Nous soutenons non seulement la taxe Tobin, qui est une taxation des transactions monétaires internationales, mais aussi toutes sortes d'autres taxes, telles les écotaxes, les taxes sur les investissements directs, etc. Certaines d'entre elles permettraient de taxer les transactions internationales qui, par les fausses facturations entre leurs filiales, s'arrangent pour déclarer les bénéfices là où l'on ne paie pas d'impôts et pour ne pas en déclarer là où la fiscalité est exigeante. Ainsi, il faut les taxer sur les bénéfices consolidés, répartis au prorata du chiffre d'affaires par pays.

Beaucoup d'autres taxes seraient utiles.

La taxe sur les billets d'avion est un gadget, mais nous ne l'avons pas trop critiquée. Pourquoi? D'abord, récupérer 200 ou 300 millions de dollars pour le SIDA est déjà un début et, surtout, cela légitime le concept de taxe internationale. Par ailleurs, la taxe Tobin sur la spéculation des marchés de changes est possible. J'ai rencontré, lorsque je présidais ATTAC, deux ministres de l'Économie et des Finances, Dominique Strauss-Kahn et Laurent Fabius, qui affirmaient que ce n'était pas possible. Avec des experts, nous leur avons démontré le contraire. Ce qui manque, c'est la volonté politique. Déjà si elle se manifestait au niveau européen, l'Europe pèserait assez financièrement pour que cette taxe dégage des recettes conséquentes. Les États-Unis refuseront, bien entendu, mais commençons déjà par l'Europe. Je peux vous dire que nous n'en sommes pas là et, de toute façon, les traités l'interdisent – ce sont les commissaires européens qui le disent.

Jean-François Bayart: Je voudrais juste dire que l'*offshore* est une politique publique de la part des États, tel [le dumping fiscal](#) de certains États de l'est des États-Unis à la fin du XIX^e siècle, la politique fiscale de Monaco, etc. Et ce que nous appelons parfois [les pavillons de complaisance](#), le Libéria par exemple, résultent de politiques publiques de la part des États qui peuvent fort bien les modifier. Par ailleurs, si demain l'Union européenne veut interdire l'accès à ses ports aux bateaux qui ne présentent pas toutes les garanties de sécurité, elle peut le faire. De plus, l'*offshore* relève aussi de la technique financière. Cependant, le problème est que cette technique financière peut être utilisée par des dictateurs corrompus, des mafias

internationales, etc. Cela me rappelle le problème qui se posait au début du XX^e siècle: fallait-il interdire la voiture parce que certains l'utilisaient pour faire des braquages?

Jean Pisani-Ferry: Nous ne comprenons pas pourquoi, sur les questions fiscales, nous demeurons bloqués à ce point. Selon moi, nous avons l'alliance de trois types d'acteurs. D'un côté, se situent ceux qui souhaitent s'opposer à toute proposition de taxation, pour des raisons doctrinales ou libérales, au sens idéologique du terme. D'un autre côté, se situent les souverainistes pour qui la taxation, la fiscalité est le domaine par essence des États. De fait, toute décision fiscale, sur le plan international, est une mise en cause de la souveraineté des États. Et puis, il y a ceux qui bénéficient de la concurrence fiscale, ce sont souvent des petits États parce que, plus un État est petit, plus il peut baisser sa fiscalité de capitaux et donc regagner sur l'assiette ce qu'il va perdre sur le taux. Ainsi, la coalition des souverainistes, des libéraux et des États – qui bénéficient de la concurrence fiscale ou des places *offshore* – bloquent et continuent de bloquer à peu près tous les processus.

Public: Monsieur Cassen évoquait les droits fondamentaux mentionnés dans la Constitution européenne. Je m'inquiète des regroupements des multinationales qui ont la gestion des biens communs, des biens publics – notamment lors des privatisations. Que pensez-vous justement des regroupements de ces multinationales, qui ont un monopole sur l'eau et bien d'autres biens communs?

Bernard Cassen: J'en pense le plus grand mal, je vous le dis tout de suite. Les biens communs de

l'humanité, l'eau, l'air, et même la culture, l'éducation, la santé, ne sauraient être traités comme des marchandises. Et ils ne sauraient être aux mains de multinationales, fussent-elles françaises, comme c'est le cas pour l'eau. Il faut donc, et cela commence à se faire, notamment en Uruguay et en Bolivie, une réappropriation de la gestion de l'eau par les citoyens, c'est-à-dire par les États ou les collectivités locales. La question se pose en France. J'entendais ce matin l'annonce de la fusion entre ALCATEL et LUCENT. C'est un cas typique de fonctionnement du capitalisme mondial. Que va créer de neuf cette fusion ? Rien. Les deux entités seront toujours là, seulement cela aura permis à des banques d'affaires de gagner des dizaines de millions d'euros. Le coût de la bataille entre MITTAL et ARCELOR est estimé à 100 millions d'euros, lesquels vont directement dans les coffres des banques. La fusion entre ALCATEL et LUCENT coûtera un peu moins cher, puisque ce n'était pas une OPA hostile, mais elle va entraîner la suppression de 10 000 postes de travail. Ainsi, des milliards sont gaspillés pour rien ou pour, dit-on, « créer de la valeur », c'est-à-dire de la valeur pour l'actionnaire à un coût humain gigantesque.

Jean Pisani-Ferry : En ce qui concerne les questions de l'eau et des autres domaines relevant de la même logique, je crois qu'il faut, une nouvelle fois, réaffirmer les responsabilités publiques et politiques dans ce domaine. Il me semble que la responsabilité politique implique de fixer les conditions d'accès à des biens essentiels. La responsabilité politique n'est pas nécessairement exercée par le privilège de la propriété publique. Ceci constitue d'ailleurs une question qui est totalement incompréhensible

hors de France. Le service public y est perçu comme une question sur les normes. Qui doit avoir accès aux biens essentiels ? Quelle est l'égalité d'accès, l'égalité sur le territoire, la condition minimale pour les personnes, économiquement en état de payer ? Ces questions sont absolument légitimes et tout le monde les comprend. Mais les Français ajoutent à cela la propriété publique. Je ne le comprends pas non plus. Je ne comprends pas en quoi le fait qu'une municipalité délègue la gestion de l'eau à une entreprise privée est critiquable. Selon moi, la question est celle de savoir quel est l'accès à l'eau, quel est son prix et quelles sont les conditions techniques de son exploitation.

Public : Nos factures d'eau ont augmenté depuis...

Jean Pisani-Ferry : Permettez-moi de poser la question : qu'est-ce qui fait que la privatisation ou la concession de services publics à une société de services publics aboutissent à une eau plus chère ? C'est probablement que le contrat a été mal négocié et non parce que, comme vous semblez le penser, le capitalisme serait par définition un système économiquement inefficace.

Public : Efficace pour une minorité. Prenez le cas du CPE qui permet à un employeur de licencier un employé dès qu'il le souhaite.

Jean Pisani-Ferry : Contestez-t-on, dans cette salle, le fait que le capitalisme a montré une certaine capacité à produire des biens en grande quantité et à des coûts assez faibles ? Je pense que chacun d'entre nous peut se rendre compte que l'abondance de biens à un coût assez faible, dans un supermarché par

exemple, est quand même quelque chose qui est une des caractéristiques de la production capitaliste.

Je pense que les ressources publiques sont des ressources limitées et je préférerais que nous investissions des ressources publiques dans des domaines sur lesquels les entreprises privées ne peuvent pas agir. Aujourd'hui, en France, nous pouvons citer un certain nombre de domaines dans lesquels nous savons que les entreprises ne se substitueront pas à l'initiative publique et dans lesquels nous avons un déficit important d'investissement. Nous pouvons citer l'enseignement supérieur où nous dépensons extrêmement peu, l'urbanisme pour lequel nous avons des besoins criants. Ce sont des besoins immédiats. Alors si nous préférons dire qu'il faut mettre l'argent public dans la renationalisation des sociétés d'eau, je peux l'accorder, mais cela signifie qu'il ne sera pas réparti ailleurs. Il me semble que c'est une position à caractère idéologique. La question que nous devons nous poser est celle de savoir quelles sont les conditions d'accès à l'eau, à l'électricité et à un certain nombre de services de ce type que nous considérons essentiels.

Philippe Thureau-Dangin : Avant de redonner la parole à Bernard Cassen, je souhaiterais une autre question du public, qui se situe plus sur un terrain académique que politique.

Public : Ne pensez-vous pas que, dans quelques années, nous pourrions dériver vers un « patriotisme économique » au niveau européen et, par là même, vers une mise en place d'une politique d'intelligence économique européenne ?

Bernard Cassen : Je réagis tout d'abord à la question de l'eau pour

vous indiquer que les résultats des études sont concluants à ce sujet : le retour à un régime de régie municipale entraîne une baisse du prix. Les résultats des privatisations de la distribution de l'eau dans différents pays, notamment en Angleterre et en Amérique latine, sont catastrophiques. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard si les multinationales de l'eau utilisent leurs supers bénéfices – ce que j'appelle un racket – pour se constituer des empires médiatiques, telles les chaînes M6 ou TF1. Ensuite, sur le plan de la simple logique, je pense que la position qui consiste à dire que renationaliser EDF est idéologique, alors que le privatiser ne le serait pas, ne me paraît pas très rigoureuse. Dans les deux cas, il s'agit de mesures idéologiques. Quant au patriotisme économique européen, je n'y crois pas. Pourquoi ? Parce que les grands groupes ne raisonnent pas en Européens. Ils raisonnent à l'échelle globale. Ainsi, la fusion entre ALCATEL et LUCENT est une fusion entre un groupe européen et un groupe américain. Dans un univers régi par la liberté totale des échanges, pourquoi s'arrêter aux frontières de l'Europe ? Vous savez aussi que la moitié du capital des entreprises du CAC 40 est détenue par des fonds de pension étrangers. Ainsi, le patriotisme peut être national, mais certainement pas européen.

Jean-François Bayart : Le problème est que le « patriotisme économique » est un oxymore. L'économie renvoie à l'accumulation primitive de capital et, par exemple, la « bourgeoisie nationale » n'a jamais été si nationale et encore moins si nationaliste que cela. Nous savons très bien que la plupart des grands groupes français dans les années 1930 avaient, vis-à-vis de l'Allemagne, une politique qui n'était pas vraiment nationale. Ainsi, il existe

une espèce de contradiction ou une disjonction entre la sphère politique, à laquelle appartient l'idée nationale, et la sphère de l'accumulation primitive de capital. Nous pouvons d'ailleurs observer la compétition qui naît entre les entreprises européennes pour les parts de marché. Je crois donc que les idées de patriotisme national, de patriotisme économique national et de patriotisme économique européen ne sont pas viables, sinon pour des discours électoraux ou des discours de Premier ministre. En revanche, je vous accorde que, d'une part, l'Europe a mené dans certains secteurs, comme Jean Pisani-Ferry le suggérait tout à l'heure, une politique commerciale et même peut-être parfois industrielle. Cette politique commerciale à la dimension européenne a servi, d'une certaine manière, une conception de l'intérêt général européen. Je fait ici référence au cas d'Airbus. Enfin, je ne sais pas si je m'en tiendrai à la notion même d'intelligence économique, mais l'on voit bien aujourd'hui comment l'Union européenne est incapable – même si cela peut changer en fonction des choix politiques – de mener une grande politique de la connaissance et de l'intelligence, qui réveille à la fois les universités, la recherche européenne, et la capacité de *soft power* de l'Europe. La politique volontariste, à l'heure actuelle, n'existe pas ou alors elle est bureaucratique et gaspilleuse de crédit. À cet endroit, réside un véritable chantier qui, pour l'instant, est mal assumé mais qui, *a priori*, est une priorité. En effet, observez les investissements en matière grise que consentent certains pays, notamment les pays asiatiques, sans parler des États-Unis, bien entendu.

Public: Je n'ai pas de question, mais j'aimerais vous soumettre une con-

tribution, parce que je pense qu'il faut éclaircir certains points. Je suis originaire de Porto Alegre, au sud du Brésil, où nous faisons une distinction très importante à propos de la mondialisation, de la globalisation. Nous l'appelons aussi « globocentrisme » et « internationalisation ». Je pense que la question de la terminologie est associée au lieu de l'énonciation, tout dépend de « qui parle » et « d'où il parle ». En ce sens, cela change complètement le discours. Par ailleurs, pour nous, la globalisation s'impose dans les domaines économiques et culturels; nous pensons la mondialisation dans le sens que Goethe lui a donné: un échange où est respectée la diversité culturelle. Il n'y a pas de culture « mineure » ou « majeure ». L'internationalisation, pour nous, c'est chercher des partenariats, tout en gardant la notion de la souveraineté. Et dernier point, le terme « globocentrisme » vient d'un sociologue du Venezuela, Fernando Coronil¹. Celui-ci dénonce l'absence de centre dans la compréhension d'une globalisation. Son centre est déterminé, il est constitué des États-Unis, de la Communauté européenne, sans oublier le G20. Ces pays vont déterminer les valeurs et les modèles pour l'avenir. Je pense donc que la terminologie employée – dépendant du lieu de l'énonciation – est importante. Vous avez dit, Monsieur Cassen, à propos de la question des instances de pouvoir, qu'il est très difficile aujourd'hui de les localiser. En effet, le concept de pouvoir a changé, il est disséminé alors même que ces puissances économiques vont abandonner des valeurs telles que la citoyenneté, la souveraineté. Ces valeurs ont changé et cela pose problème. Merci.

Public: Je voudrais poser une question à Monsieur Pisani-Ferry. Tout à

l'heure, vous avez parlé de la Chine et de l'URSS comme des États qui ne sont pas postmodernes et qui auraient tendance à se comporter de manière néocolonialiste, pour s'assurer l'accès aux réserves de pétrole. Dans ce cas, si l'on considère l'action des États-Unis en Irak, ne peut-on pas dire qu'ils sont un État néocolonialiste et non postmoderne ?

Jean Pisani-Ferry : Bien sûr que oui, de ce point de vue. Mais si vous évoquez la question de l'accès au pétrole, évidemment entrent en jeu d'autres dimensions. Les États-Unis, dans ce système, présentent un comportement qui, à bien des égards, est plus proche du comportement de puissance montante que du comportement européen. En effet, l'idée de construire un ordre international qui soit construit sur le droit est une projection, par les Européens, de leur propre construction interne. La matrice de la construction européenne tend à fonder définitivement leurs relations sur le droit. Mais le droit implique souvent l'exclusion de la décision politique ; il s'agit donc de confier à des instances indépendantes un certain nombre de décisions, par exemple, en matière de politique de concurrence. Les Européens projettent cette vision sur l'organisation du monde, qu'ils considèrent fondée sur le droit et non sur la puissance. Les États-Unis ne s'inscrivent pas du tout dans ce type de raisonnement. Au contraire, les États-Unis sont une puissance et ils pensent en ce sens. Cela s'est manifesté fortement ces dernières années à travers une série de polémiques, notamment celle entre [Robert Kagan](#) et Robert Cooper. S'affrontaient alors deux visions très opposées de ce que doivent être les relations internationales et de ce qu'est l'ordre international.

À cet égard, Kagan a eu cette phrase, entendue de tous : « Les Européens viennent de Vénus et les Américains de Mars. » Ainsi, les Américains résonnent d'abord en termes de puissance et de pouvoir dur, tandis que les Européens résonnent en termes de soft power, c'est-à-dire en termes d'influence et non de puissance à l'état pur. De ce point de vue, les États-Unis sont beaucoup plus à l'aise avec des puissances comme la Chine ou l'Inde, qui ont le même type de raisonnement, qu'avec les autres.

Bernard Cassen : À propos des instances de régulation, je crois qu'il faut distinguer, dans le cas de l'Union européenne, les instances extérieures comme la Cour pénale internationale – que l'Union européenne soutient et que les États-Unis combattent – et les instances internes qui ne sont pas indépendantes. Elles ne sont pas indépendantes de leur idéologie ultralibérale : la Direction générale de la concurrence, à Bruxelles, est composée d'ultralibéraux, de même que le commissaire à la concurrence est traditionnellement un ultralibéral. Que les libéraux aient une vision de la construction européenne, cela ne me gêne en rien, mais qu'ils prétendent que c'est la seule vision qui existe me gêne beaucoup. La Banque centrale européenne (BCE) est aussi une instance indépendante, mais elle ne l'est pas des marchés financiers ni de l'idéologie libérale.

De fait, je serais favorable à la disparition de la Direction de la concurrence de la Commission, et à la mise de la BCE sous la tutelle des ministres des Finances de l'Eurogroupe. Ce sont des instances irresponsables qui prennent des décisions capitales. Le commissaire à la concurrence est beaucoup plus important que n'importe quel ministre de n'importe

quel pays membre de l'UE. Même les Premiers ministres vont humblement supplier ce commissaire de bien vouloir ne pas couler ALSTOM, par exemple. Et ALSTOM n'a été sauvé que par une injection de l'État de plusieurs milliards d'euros. Mais le commissaire a déclaré qu'il fallait que, dans un certain nombre d'années, l'État sorte du capital d'ALSTOM. Et pourquoi faudrait-il que l'État sorte du capital d'ALSTOM? Parce que le commissaire l'a décidé.

Samy Cohen : Je voudrais réagir à propos du clivage entre l'Amérique qui serait portée sur l'usage de la force, alors que l'Union européenne serait davantage portée sur l'usage de la force molle et du droit. On a souvent cité la Cour pénale internationale qui a été défendue par les Européens. Je crois pourtant qu'il faut être un peu plus réaliste et regarder le texte de la convention de la Cour pénale internationale. La Cour pénale internationale n'est pas une instance très puissante. C'est un organisme très faible. Et s'il a été affaibli, c'est du fait des États, et pas seulement des États-Unis, puisqu'ils ne l'ont pas intégré. Mais d'autres États sont signataires comme les États européens, et notamment la France. Celle-ci a introduit un certain nombre de clauses, notamment la clause 124 lui permettant d'être exonérée de toutes poursuites contre des crimes de guerre qui seraient commis par ses soldats, et ce pendant sept ans à partir du moment de la signature ; sept ans renouvelables – de manière non limitée. Les États ont imposé, par ailleurs, que la Cour pénale internationale n'ait pas de moyens d'investigation. Ces moyens dépendent entièrement des États. En cas de refus de s'associer ou de soutenir les juges de la Cour pénale

internationale, aucune sanction n'est prévue pour punir les États.

Philippe Thureau-Dangin : Merci pour cette conclusion qui nous sert également de conclusion générale pour notre soirée. Merci à tous.

Notes

1. CORONIL, Fernando, *The Magical State: Nature, Money, and Modernity in Venezuela*, Chicago, University of Chicago Press, 1997. ➡

Lundi 24 avril 2006

**De la « world culture » au multiculturalisme :
paradoxes et contrastes de la mondialisation**

Ouverture

Paul Rasse

La musique au présent :
entre uniformité et singularités

Laurent Bayle

Les enjeux économiques de la mondialisation dans le secteur culturel.
Peut-on se passer de champions nationaux ?

Françoise Benhamou

Effets de la mondialisation sur les langues étrangères

Henriette Walter

Le point de vue d'un ethnologue :
disparition des cultures de la tradition et production de la différence

Jean-Pierre Warnier

Débat

Modérateur : Paul Rasse

44

Titre de l'intervention

Paul Rasse*

Bonsoir. Je vous remercie d'être venus si nombreux assister à ce débat sur la culture mondiale et le multiculturalisme. Pour l'aborder, la Bpi a invité Laurent Bayle, qui nous parlera des musiques en nous rappelant les grands enjeux du multiculturalisme. Puis, nous reprendrons cette problématique, mais à partir d'un axe plus économique, avec Françoise Benhamou. Ensuite, pour réfléchir à l'évolution de la diversité culturelle, nous assisterons à la conférence d'Henriette Walter sur les langues dans la mondialisation. Enfin, nous concluons ce débat sur une approche plus vaste du sujet avec le point de vue anthropologique de l'ethnologue Jean-Pierre Warnier.

C'est dans cette perspective que je vais commencer. J'ai essayé de réfléchir aux principaux enjeux du débat. En préparant ce dernier, il m'a semblé intéressant de mettre en évidence la question centrale de la diversité culturelle. En effet, ce qui est en jeu derrière la mondialisation, c'est la préservation – l'explosion –, la transformation de la diversité culturelle. La mondialisation, ou rencontre des mondes, provoque-t-elle un appauvrissement ou une explosion de cette diversité? Je vais essayer de prendre de la hauteur et de la distance par rapport à cette question, pour montrer d'où vient la diversité culturelle. Ensuite, il me semble important d'interroger les deux grandes révolutions qu'ont connu nos méthodes de communication dans la mesure où elles ont justement remis en question cette diversité, ou du moins l'ont transformée.

Aux origines de la diversité culturelle se situe le terroir. Depuis cinq à sept millénaires, quand l'homme s'installe, il s'installe sur un territoire et ce territoire se referme sur lui. Fernand Braudel explique bien cela : « Quand les gens s'installent, les territoires se referment sur eux¹. » Même lorsqu'il s'agit d'envahisseurs, à partir du moment où ils s'arrêtent dans un espace, le territoire se referme sur eux. En l'absence de moyens de communication et de moyens de locomotion, les gens qui s'installent sont obligés de produire tout ce qui est nécessaire à leurs existences dans les quelques kilomètres environnants.

Dans ses travaux sur l'identité de la France² et de la Méditerranée³, Braudel montre bien comment la diversité des milieux va créer la diversité des territoires et celle des terroirs. Il décrit comment chaque communauté – obligée de s'adapter à un milieu pour en tirer les conditions de son existence – va engendrer des cultures finalement très différentes. En effet, nous n'habitons pas de la même façon en montagne, au bord de la mer ou dans un endroit plus hospitalier. En partant du monde méditerranéen, Fernand Braudel montre comment la diversité des milieux constitue une explication des grandes civilisations de l'Antiquité.

Au départ, nous avons des cultures très diverses, puis il s'effectue une rencontre de ces diversités. Lorsqu'ils s'installent dans un endroit relativement hostile, les hommes sont obligés de construire et d'aller chercher leurs ressources dans les quelques kilomètres alentour. Braudel explique que dans ces communautés, 10 % de ce qui est produit sort du village, 90 % se perd dans l'autoconsommation. Ces 10 % de production sortent pour aller dans le bourg ou la ville d'à-côté. Ces 10 % appartiennent à ce que l'on appelle aujourd'hui « l'économie mondiale ».

Nous avons donc là des microcommunautés, qui sont obligées de vivre ensemble – si ce n'est en harmonie – et d'extraire leurs conditions de vie de

leurs milieux d'existence. Ainsi, les jardins sont-ils structurés différemment selon les endroits habités. Les pays de montagnes, où la neige tombe tous les ans, impliquent des provisions, des maisons plus grandes et un durcissement de l'autorité pour maintenir la communauté, etc. Nous avons donc des systèmes où la nourriture, la façon d'habiter et de vivre en communauté ne sont pas les mêmes. Par exemple, au bord de mer, dans un port, il peut exister un habitat plus ouvert aux apports extérieurs ; avec des moyens de locomotion strictement maritimes – jusqu'à la révolution industrielle. Ici, les influences sont plus fortes, et l'économie est tournée vers la pêche.

Des économies extrêmement différentes se sont donc développées et structurées progressivement en l'espace de un à cinq millénaires. Car jusqu'à la révolution des moyens de transport, qui a eu lieu au XIX^e siècle, peu de choses se déplacent. Les élites voyagent, les savoirs circulent, les religions, à la rigueur, se propagent, mais le local est toujours extrêmement prégnant et prédominant. Les apports de l'extérieur sont toujours recontextualisés, parce qu'ils ne représentent qu'une infime minorité et que les communautés sont extrêmement structurées. De plus, plus une culture est diversifiée, plus elle va éprouver de la fascination pour les autres. Pour Fernand Braudel, « tout pays a beau essayer de se satisfaire tout seul, il n'y parvient jamais et a toujours besoin de s'ouvrir vers l'extérieur. Plus il se distingue, plus il est fasciné par ce que les autres produisent, et plus il va avoir envie de rencontrer les autres ». La Méditerranée a d'abord été une terre de communication qui a permis aux hommes de circuler facilement. Son histoire s'est développée autour des réseaux de communication et les technologies y ont évolué lentement.

Des apports nourrissent toutes les époques, mais deux moments historiques s'imposent : le premier est celui de la révolution industrielle, avec le train et la machine à vapeur. Le train va ouvrir toutes les petites communautés sur l'extérieur. Pour la première fois, les populations vont pouvoir faire venir, à des coûts accessibles, des éléments qui viennent de l'extérieur. Auparavant, à l'exception, à la rigueur, de la transhumance, seuls les hommes voyageaient. Les matériaux, eux, ne voyageaient pas. Des pays isolés vont donc s'ouvrir grâce au transport. Pendant près d'un siècle, nous assistons à la mutation des collectivités qui s'ouvrent entre elles. Il y a un très beau livre à ce sujet d'Eugen Weber, *La Fin des terroirs*⁴, qui explique comment les langues locales disparaissent et comment le français progresse au fur et à mesure que le train avance. Ainsi, dans un premier temps, le train va apporter la révélation des terroirs. Les gens vont abandonner l'autarcie – et avec elle l'énergie énorme qu'ils devaient déployer pour produire à la limite de leurs conditions de production – pour restructurer leurs productions sur des pôles d'excellence.

La ville de Grasse se structure pour devenir la capitale mondiale du parfum. Dans ce petit village tous les coteaux sont plantés d'orangers car le train permet de transporter les fleurs. Les paysans continuent de mener une existence semi-autarcique, mais ils développent dans le même temps une activité semi-industrielle : la production de fleurs d'oranger et son acheminement vers Grasse. Nous pourrions donc dire que toute l'histoire des terroirs français date du XIX^e siècle, lorsque le train a permis de révéler les produits d'excellence développés par les terroirs.

Dans le même temps, la révolution des transports va permettre la rencontre du fer et du charbon. Jusque-là, leur rassemblement était un processus extrêmement complexe, car il nécessitait beaucoup de charbon et de minerai de fer. Le train va permettre de rassembler ces deux éléments pour créer un véritable essor industriel. Un autre élément important va se développer, surtout dans les années d'après-guerre⁵. Il s'agit de l'émergence d'une société qui fonctionne sur le modèle de la standardisation et de la production de masse. La culture actuelle est issue de ce changement.

La deuxième révolution des moyens de communication est celle de la connectique. Il s'agit de la rencontre entre l'informatique et la connexion. Il y a deux siècles, nous pouvions envoyer des messages d'un continent à l'autre. Mais depuis quinze à vingt ans, les progrès de la connexion ont changé nos modes de communication. Jusqu'à présent, pour relier les hommes entre eux, il fallait quasiment tisser un fil entre les deux communicants. Le téléphone pouvait relier les hommes sur de longues distances, mais c'était exceptionnel. La révolution qu'a introduit la connectique, c'est le fait de pouvoir lier les hommes et les machines en permanence et à coût zéro. Cela a entraîné l'explosion des communautés et créé de la diversité. Cette révolution est très récente. Ce que nous vivons aujourd'hui constitue les prémices d'un monde à venir qui va connaître une transformation de plus en plus accélérée.

Cette révolution n'ayant que dix ou quinze ans, nous en mesurons encore mal les conséquences. Nous pouvons cependant en déduire deux phénomènes. Le premier concerne l'explosion de la globalisation. Si la globalisation existait déjà au XIX^e siècle, les gens demeuraient dans leurs communautés. Il y avait de grandes unités identitaires, productrices de cultures stables. Aujourd'hui, la liaison de tous entre tous provoque l'atomisation de la diversité. Le second s'attache aux processus de standardisation. Issus de la seconde moitié du XX^e siècle⁶, ils se développent à l'échelle globale.

Nous avons donc à la fois un renouvellement des processus de globalisation et une atomisation de la diversité. Ce double phénomène masque les problèmes. Dans mes exemples, les petits villages que j'ai présentés étaient des villages d'une grande pauvreté. Aujourd'hui, chacun d'entre nous a accès à la diversité comme personne n'a jamais pu y accéder auparavant. Et si l'essor de la diversité constitue une richesse individuelle, elle provoque un appauvrissement au niveau global. En effet, nous prenons conscience du fait que nous habitons une terre fermée. Le brassage des cultures est extrêmement fertile dans un premier temps, mais, dans un second, il contribue à créer une sélection des meilleurs éléments au détriment des autres, qui disparaissent. Or, pour créer une alternative mondiale, il est nécessaire d'avoir des cultures constituées sur la durée, ce qui apparaît peu à l'heure actuelle. Cette idée que la culture est extrêmement fertile, mais sujette à l'épuisement en cas d'absence de renouvellement, est défendue par Claude Lévi-Strauss⁷. Que va-t-on faire de l'héritage de cette diversité des cultures? Que peut-on faire pour essayer de contribuer à défendre cette diversité des cultures? Telles sont les questions que nous allons aborder dans la suite de ce débat.

Notes

* Professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université de Nice-Sophia Antipolis. Voir [sa biographie](#) sur le site du laboratoire de recherche 13M. ➤

1. BRAUDEL, Fernand, *L'Identité de la France*, Paris, Arthaud, 1986. ➤

2. *Ibidem.* ➤

3. BRAUDEL, Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1967 ; 1990 ; *La Méditerranée : l'espace et l'histoire*, Paris, Flammarion ; Champ, 1985. ➤

4. WEBER, Eugen, *La Fin des terroirs : la mondialisation de la France : 1870-1914*, Paris, Fayard, Éditions Recherches, 1983. ➤

5. Dans *La Fin des terroirs : la mondialisation de la France : 1870-1914*, *op. cit.*, Weber situe la fin des terroirs à la fin de la Première Guerre mondiale ; peu après, la société de consommation se développe. ➤

6. Pensons à Taylor et Ford. ➤

7. LÉVI-STRAUSS, Claude, « Race et culture », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 23, n° 4, 1971, p. 647-666. ➤

La musique au présent : entre uniformité et singularités

Laurent Bayle*

Mon intervention ne sera pas basée sur un angle théorique, car je ne suis ni universitaire, ni chercheur. Je vais essayer de rester sur le sujet tel que l'appréhendons chez nous, en tenant compte des rencontres que j'ai pu faire avec des artistes et des producteurs français ou étrangers.

Il est entendu que je n'explorerai pas tout un champ – qui mériterait à lui seul une conférence unique –, celui du statut de la musique dans les pays qui ne sont pas encore totalement marqués par le développement occidental, mais qui sont néanmoins touchés par un certain nombre d'évolutions, notamment l'accélération en matière de données informatiques. Mes propos resteront donc centrés sur la dimension occidentale. Dans un premier temps, j'essaierai de voir si, effectivement, la mondialisation est un vecteur de standardisation et d'appauvrissement musical. Ensuite, je poserai la question d'une mondialisation qui peut être moteur de la diversité par l'accélération des transmissions.

Ville et musique

Pour commencer, je souhaite procéder à un retour historique, de manière à montrer que certaines questions d'actualité trouvent des origines fortes dans l'histoire de la musique et notamment dans le développement des villes. Il existe une connexion très étroite entre le développement des villes et le développement de la musique savante. J'aborde cette question pour mentionner que les critères distinctifs entre les grandes villes ont eu tendance à s'estomper fortement au cours de l'histoire. Au départ, les grands centres urbains ont souvent été les catalyseurs d'une identité locale, y compris, parfois, à contre-courant total de ce que pouvait être la tendance générale. Au début du siècle des Lumières, par exemple, la Rome catholique était à l'opposé de ce qui se passait en Europe. Elle s'est ainsi permise d'interdire le genre de l'opéra pendant deux décennies, pour des raisons relatives aux aspects religieux et au diktat imposé par le pape Innocent XII. Cela a renforcé la caractérisation très forte de la musique vocale italienne. En Italie, un transfert s'est effectué de l'opéra vers l'oratorio, à contre-courant des idées d'ouverture musicale des autres pays.

Au fil de l'histoire, nous pouvons aussi noter que, compte tenu de la prospérité économique, la musique est devenue l'enjeu de tout un continent : l'Europe. Elle est devenue un centre d'intérêt international. Au XVIII^e siècle, Londres, par exemple, a capté de grands musiciens étrangers. Haendel ou Haydn – qui est pourtant resté viennois dans l'esprit des gens – ont fait de la ville un centre musical au rayonnement international. Progressivement, Londres est devenue le catalyseur d'un prestige national. Je prendrai aussi l'exemple de Weimar et de l'Allemagne puisque, de Goethe en passant par Liszt, Wagner, ou Schumann – voire des personnalités comme Berlioz –, l'éclat de la musique germanique a été stigmatisé sous la République de Weimar, pour finalement s'écrouler avec l'arrivée du nazisme.

C'est seulement au début du XX^e siècle, que nous avons vu les villes dépasser cette identité locale pour devenir le catalyseur d'une vision plus élargie du monde. Malgré certains aspects très francophones et très restrictifs, Paris, au début du XX^e siècle, traduit ce mouvement : c'est l'époque de l'Exposition universelle, des Ballets russes et d'une influence mutuelle avec l'Espagne. Nous assistons à l'émergence d'influences internationales, qui existaient

49

La musique au présent :
entre uniformité et
singularités

auparavant dans les grands ports comme Venise, mais qui n'étaient pas l'apanage de ces grands centres urbains. Cette situation annonce la société urbaine globale, que l'on pourrait représenter par ce qu'a introduit une grande ville comme New York, et qui est plus ou moins reproduit partout aujourd'hui : les différences distinctives d'un pays à l'autre s'amenuisent au profit de formes et d'interprétations communes.

Musique populaire et savante

Lorsque nous regardons l'évolution de l'urbanisme, nous nous apercevons que les villes ont beaucoup joué sur la question de l'articulation et de la division entre le savant et le populaire. C'est une division commune dans les arts plastiques et les musées qui font se mélanger plus aisément les deux mondes. Le dialogue est beaucoup plus difficile pour la musique où il y a des lieux pour le savant et des lieux pour le populaire. Les villes ont eu leur part dans ce cloisonnement. Au départ, il s'est agi de la dichotomie entre un populaire rural – tout ce que l'on appelle aujourd'hui musique folklorique et traditionnelle – et un populaire urbain, qui s'est traduit dans les villes par le bal, la chanson, le cabaret, les revues, les comédies musicales, les musiques de satire, etc., donc un autre type de populaire, propre à l'espace urbain, vecteur de plus d'échanges que le populaire rural.

La question de la propre marginalisation de ce populaire urbain à cause du savant s'est ensuite posée : les élites agissant au centre urbain ont repoussé cette musique populaire à la périphérie et dans les faubourgs. De fait, tout ce qui est créatif dans le populaire urbain naît dans les faubourgs, puis retourne vers le centre après s'être institutionnalisé. C'est le cas du tango, qui est une musique issue des faubourgs mais dont le succès revient finalement au centre. Nous pourrions dire la même chose de Soweto, de la chanson française, du rap et du hip-hop, ou encore du blues et du jazz.

Le deuxième point relatif à cette articulation entre le populaire et le savant est le fait que nous voyons que si le populaire a du mal à survivre et doit se réarticuler continuellement dans l'espace urbain, il est néanmoins parfois réapproprié par le savant. Le processus est assez complexe et passe par un procédé de conceptualisation et de complexification – c'est ce qui s'est passé à Budapest, en Russie ou à Paris, c'est ce qu'illustre clairement Bartók, qui a repris la musique folklorique en la repositionnant et en la reconceptualisant.

Bref, il est vrai que lorsque nous essayons de parler de la perte d'influence des modèles populaires, il ne faut pas oublier que dans la musique savante ces modèles populaires agissent à nouveau, au cœur de modèles passés au filtre de l'imagination créative ou du formalisme intellectuel. Nous pouvons donc retrouver des traces du populaire dans toute la création contemporaine si l'on veut faire l'effort d'écoute qui s'impose. Par exemple, dans certaines musiques de Steve Reich¹, les gens ne reconnaissent pas le modèle initial même lorsqu'il est très fortement ancré dans l'œuvre.

En revanche, étudier comment les traditions anciennes, dans certaines cultures africaines par exemple, sont récupérées par un populaire du marché industriel constituerait un autre débat. Ici, compte tenu de l'absence de filtre imaginaire ou formaliste, nous pourrions parler d'un appauvrissement et d'un danger très fort, qui est celui du mal qu'instille l'industrie du disque sur des cultures entières.

La troisième problématique qui nous rapproche de la question de la mondialisation, lorsque l'on étudie l'urbanisation, est le fait que l'urbanisme a généré des styles nouveaux. Il a permis la fréquentation de genres différents dans un même espace. Ces styles nouveaux vont naître de la mixité de formes qui préexistent. Je prends un exemple assez simple : Vienne, du temps de Haydn et de Mozart, a donné naissance aux turqueries, ou à des musiques magyares, qui constituent une espèce de morphing entre l'inspiration viennoise de l'époque et des styles d'emprunts du fait des déplacements de cette époque. Nous pouvons affirmer, de la même manière, que le style versaillais français est une espèce de croisement avec ce que Lully a pu apporter à la France.

À l'identique, ce que nous considérons comme étant l'opéra classique français revient à Gluck, qui a cherché un croisement entre la tradition française et l'inspiration viennoise, et à Meyerbeer. Plus proche de nous, en tout cas historiquement et jusqu'à aujourd'hui, nous retrouvons également des musiques qui sont marquées d'un mélange d'Orient et d'Occident. Il s'agit là d'une thématique que nous citons toujours en évoquant la mondialisation : il y a appauvrissement, mais aussi croisement d'influences entre le Nord et le Sud, ou entre l'Est et l'Ouest. C'est une réalité que nous avons retrouvée dans les grands centres urbains au cours de l'histoire.

Finalement, cette première approche visait à signaler qu'en tant que tel, l'inquiétude relative aux dangers d'uniformisation préexistait à la notion même de mondialisation. Néanmoins, parallèlement, un certain nombre d'évolutions et de mutations sont proprement liées à la mondialisation et méritent d'être pointées parce qu'elles touchent au statut du musicien et de la musique. Je prends le parti de développer la problématique du côté des auteurs musiciens plus que du côté du public, dans la mesure où ce sont eux que je fréquente le plus par mon travail – je fréquente le public aussi, mais les auteurs sont plus faciles, pour moi, à observer.

51

La musique au présent :
entre uniformité et
singularités

Statut du musicien

La première chose à remarquer est que la formation du musicien professionnel, du musicien savant, dans un champ très important de la musique, ne peut plus se penser en dehors de l'international. Nous étions passés du local au national, et, aujourd'hui, un musicien qui veut sortir du rang peut difficilement imaginer avoir passé son enfance et son adolescence en dehors de ce cadre et de cette pensée internationale. À un moment où les concours dans les orchestres sont ouverts aux musiciens du monde entier, il ne peut pas échapper au fait de se confronter à une multitude d'expériences, de formations sur le plan mondial.

L'autre donnée est que le nombre de musiciens professionnels a tendance à augmenter fortement soit par la politique volontariste de certains États – je ne reviens pas sur la question de l'intermittence –, soit grâce à d'autres critères comme la volonté de s'engager dans une activité qui paraît donner sens à leur vie. Dès lors que le nombre de musiciens professionnels augmente dans les différents champs, nous constatons un effet de concentration tel que le musicien ne peut pas espérer aborder une carrière significative sans être lié à la totalité du marché mondial. Nous pouvons

encore, dans certains domaines, espérer avoir une carrière nationale, mais dans un certain nombre d'activités musicales, cela n'est plus possible.

La deuxième évolution est liée à la concentration économique postindustrielle – point que je ne développe pas car je pense que Françoise Benhamou va en parler tout à l'heure. La musique est tributaire du marché (tout ce qui tourne autour du disque et de l'audiovisuel), tributaire de la crise de ce marché et des pratiques du numérique. Partant de là, la profession musicale se complexifiant, le musicien est de plus en plus dépendant de son organisation propre – sa capacité à gérer sa carrière et son entourage. Très tôt, entre 16 et 18 ans, il faut déjà être capable d'imaginer son encadrement personnel, de penser en termes de « producteur », « agent », « organisation », etc. Cela peut être un peu plus tard pour d'autres, mais, ici, nous avons toute une problématique nouvelle à laquelle les musiciens n'étaient absolument pas préparés. Nous voyons arriver des jeunes venus des pays asiatiques, anglo-saxons, ou d'Europe du Nord. Dès 20 ans, ils ont posé tous les jalons de cette question, alors que dans d'autres pays plus identitaires comme ceux d'Europe du Sud, ce questionnement est beaucoup plus tardif, ce qui conduit à des différences dans la manière de mener sa carrière et au niveau des difficultés que les musiciens rencontrent.

Sur le plan de l'interprétation pure, de la simple virtuosité, il faut savoir que les musiciens sont parvenus à un niveau sans précédent. Aujourd'hui, un musicien de 40 ans fera la différence avec un autre de 20 ans, non pas sur la virtuosité, mais sur la personnalité de son jeu musical. Car sur la virtuosité il a peu de chance d'égaliser un jeune de 20 ans, pour des raisons pratiquement mécaniques, et cela grâce, ou à cause de la mondialisation, car les horaires consacrés à la musique dès la petite enfance sont en nette croissance dans de nombreux pays. Nous atteignons, là aussi, des questions qui agissent sur l'évolution du statut du musicien.

La troisième mutation tient à ce que la musique est liée, elle aussi, aux évolutions technologiques. Il ne s'agit pas d'évolutions au sens de l'internet, mais au sens des outils technologiques de création de sons, de logiciels, etc., qui obligent le musicien à appréhender un champ de plus en plus large. Je ne fais que mentionner ce thème qui mériterait à lui seul un long développement.

Ces évolutions précitées sont les évolutions principales. Il faut toutefois les retenir avec prudence car chaque fois que nous disons une chose, nous pouvons tout aussi bien dire son contraire et montrer le contre-exemple. J'ai parlé de la formation en musique classique, mais, en même temps, dans un certain nombre de formations populaires dites actuelles, l'apprentissage reste totalement autodidacte et local. Les enjeux ne sont pas du tout les mêmes et le jeune musicien de musique populaire se perçoit souvent en résistance à la société, aux normes dites professionnelles lorsqu'il aborde sa carrière sous l'angle autodidacte. Bien sûr, il sent qu'il peut accroître sa formation en passant par un conservatoire, mais, dans le même temps, il y a un climat général de résistance qui fait que la mutation, sur ce plan-là, n'est pas opérée. Quant à la question de l'accès des musiciens aux scènes mondiales, c'est exactement la même chose : c'est une ouverture excitante pour une minorité de talents et nous voyons bien, en même temps, en quoi l'accès aux scènes mondiales va marginaliser 90 % de la profession – si ce n'est pas plus.

Industrie de la musique

Sur le marché en tant que tel, c'est-à-dire le marché du disque, Internet etc., la messe est presque dite : les chiffres montrent une concentration très forte, ce qui signifie un risque de formatage et de standardisation très important. En revanche, nous n'avons pas d'indices très clairs sur les pratiques de l'internet et toutes les musiques qui y sont téléchargées. Peut-être l'internet peut-il donc se poser à la jonction de la standardisation et d'une certaine forme de diversification, avec la diffusion possible de certaines émergences ?

C'est la même chose pour le développement technologique dont je parlais tout à l'heure. Le développement technologique a tué des pans entiers de la musique – notamment la musique de film – puisque la présence des orchestres est aujourd'hui remplacée par des bandes-son entièrement préparées en studio. Les commandes de musique de film faites à des musiciens ont considérablement baissé et les logiciels imitent aujourd'hui les orchestres. Les débouchés pour les musiciens ont donc été fortement lapidés. Cependant, nous pouvons rétorquer à cela que la musique contemporaine, dans sa diversité mais aussi dans l'émergence des musiques actuelles – le courant électro –, se nourrit de ce développement technologique. Ici encore, il est délicat d'avoir des jugements totalement radicaux et de militer à 100 % en faveur de la thèse du formatage ou de faire preuve d'un optimisme béat par rapport aux mutations en cours.

Pour recadrer un peu le champ des musiques occidentales, je souhaiterais signaler – avec tous les risques que cela présente – qu'il faut essayer de distinguer les différentes situations. De mon point de vue, en musique aujourd'hui, il y a un monde qui se dessine depuis un certain temps, et qui est entièrement contrôlé par l'industrie musicale, ce que nous appelons les *majors*. Ces *majors* sont elles-mêmes contrôlées par les médias, à cause des problèmes de publicité et autres, et, à leur tour, les médias font l'objet d'une tentative de prise de contrôle par un certain nombre d'opérateurs numériques. Cet enchevêtrement provoque un effet de concentration phénoménal. Lorsque les gens parlent de diversité musicale en disant que, sur une année, il y a 60 000 titres de musique différents, il faut savoir que 2 % de ces disques représentent 95 % du marché. Sur un marché en crise, comme le marché du disque en général – et le classique ne doit pas faire 5 % du marché du disque – un seul titre, ou un seul auteur, peut faire plus du quart du marché. Si nous observons ce que consomment les gens qui ne vont pas dans les salles de concert, qui ont une consommation passive, et que nous cherchons à y lire le devenir de la musique, alors oui, c'est le désespoir le plus total. Nous sommes face à une concentration de plus en plus violente. Les quelques contrepoints consistent en des réglementations volontaristes, au demeurant fort difficile à appliquer. Il y a eu quelques effets positifs des quotas, notamment en France, concernant la chanson française. Ces quotas ont permis une amélioration des chiffres de la chanson française. Mais cela finit par faiblir, dans la mesure où, au bout de quelques années, les opérateurs trouvent toujours la faille du système.

Donc, si nous regardons l'objet musical du côté de la consommation passive, je pense que nous pouvons parler de standardisation ou bien encore de laminage des identités.

Musique classique/ contemporaine et musique populaire/savante

En revanche, il y a deux autres mondes, qui s'entrecroisent parfois, se juxtaposent, et que nous pouvons observer. Le premier est le monde classique et contemporain – au sens de création « savante », sans ses côtés péjoratifs, et qui passe par l'écriture de la partition, l'interprétation instrumentale, orchestrale, etc. C'est un monde qui a un pied dans le système, dans la mesure où il ne renie pas le marché puisqu'il en dépend partiellement. Mais il n'y a qu'un pied seulement, puisqu'il ne représente qu'une niche, pas suffisamment importante pour que les opérateurs y concentrent une énergie folle. Malheureusement, ce monde a l'autre pied sur un socle qui n'est pas très solide, puisqu'il s'agit du soutien public et privé. Évidemment, un certain nombre de pays ont déjà cédé sur les subventions. L'avenir du substitut aux subventions, c'est-à-dire le mécénat plus ou moins désintéressé, est assez difficile à décrypter.

Ce monde assure assez aisément son statut de mondialisation. Cela signifie que pour les musiciens classiques, il n'y a pas de questionnement réel : l'international est ainsi perçu comme une réalité déjà « maîtrisée ». Ce monde se sent donc plutôt à l'aise dans le cadre de la mondialisation, mais, dans le même temps, il est complètement menacé par son déséquilibre structurel et économique, qui ne correspond pas à une économie rationnelle moderne. D'ailleurs, lorsque nous regardons ce monde évoluer au sein des orchestres, le niveau de virtuosité est devenu exceptionnel, et, en parallèle, lorsque vous assistez à un concert, vous constatez que, pour des raisons économiques, les musiciens ne font plus que trois séances de répétition par programme de concert – contre cinq à sept il y a une quinzaine d'années. Ce qui veut dire que le danger est toujours de jouer la même chose, de rétrécir le répertoire historique et de ne pas s'ouvrir à la création. Car si l'œuvre est nouvelle, la répéter en deux heures alors que le compositeur a mis un an à l'écrire est quelque peu absurde. C'est la première difficulté dans laquelle est plongé ce monde.

Concomitamment à ce cercle assumant comme il le peut les effets de la mondialisation, dans un dialogue qui n'en est souvent pas un, il existe un monde – je reste dans l'ancrage occidental – issu du champ populaire et mêlé de savant. Nous pouvons citer le jazz qui se situe, lui aussi, en marge du système et qui est à la recherche d'une alternative par rapport à ce que propose le marché dominant. Il s'agit du monde de l'émergence, qui compte le jazz, une partie des musiques du monde dans leur acception la moins traditionnelle, ainsi que la chanson et le rock. Ce qui caractérise ce monde par rapport à la musique classique et contemporaine, c'est qu'il se pose dans un certain refus de l'institutionnalisation. Il est, par certains aspects, assez en phase avec les courants altermondialistes. C'est un monde qui va plutôt refuser la carrière internationale, au sens traditionnel du terme, et qui va viser des circuits alternatifs. C'est un monde partagé entre un développement très fort de formes de mixité : jazz, rap ; mixité : Afrique/jazz, Afrique/Inde, etc. Par moments, ce monde fait l'objet d'une volonté de retour à des racines : assumer, par exemple, le renouveau de la chanson française, revenir à des traditions historiques que l'on pensait perdues, il y a dix ans. C'est un monde certes minoritaire, mais qui parvient à survivre dans une

espèce d'économie mixte et artisanale. Finalement, il trouve, pour assurer son avenir, des recettes qui sont difficiles à décoder : peu de soutien public, aucun attrait des mécènes privés. Mais, dans le même temps, il bénéficie d'une part de marché et d'un public de proximité qui lui sont acquis. Ce monde arrive donc à survivre. Même si vous ne l'avez pas décodé, c'est sûrement celui que vous avez peut-être le plus entendu lors des cris d'alarme portés autour des questions de l'intermittence. C'est un monde déraciné qui n'a pas de prises aussi claires que le monde classique sur son devenir et qui est, souvent, conduit à mener des luttes de façon plus frontale. Voilà donc ce que je peux dire globalement sur l'objet musical confronté aux réalités actuelles.

Paul Rasse : Merci. Nous voyons bien le double mouvement que vous avez expliqué et dans lequel nous sommes pris. Et nous constatons, en effet, que nous avons du mal à le décoder : nous y décelons de grands enjeux et nous pouvons nous demander comment tout cela est susceptible d'évoluer, entre diversité et appauvrissement de cette diversité. Il y a des mouvements qui paraissent très fertiles et nous pouvons sentir, dans le même temps, des choses profondes qui sont en train de bouger. Pour poursuivre ce débat, j'invite Mme Françoise Benhamou, qui va prendre le relais, avec une vision peut-être plus économique de la problématique.

Notes

* Directeur général de la [Cité de la musique](#) et de la [Salle Pleyel](#). ➡

1. Steve Reich, musicien et compositeur américain de renommée internationale, est considéré comme un des pionniers d'un courant de musique contemporaine appelée *minimaliste* ou encore *répétitive*. Cette musique puise, entre autres influences, dans les musiques traditionnelles, comme la musique indienne ou encore le tambour africain. Voir aussi [sa biographie](#) dans la base BRAHMS de l'Ircam.

Les enjeux économiques de la mondialisation dans le secteur culturel

Peut-on se passer de champions nationaux ?

Françoise Benhamou *

Mon exposé va rebondir sur certaines des questions qui ont été posées par M. Laurent Bayle sur cette société « liquide », pour reprendre une expression de Zygmunt Bauman¹. Par société liquide, j'entends une société qui produit de plus en plus de déplacements, et des déplacements de plus en plus rapides des œuvres et sans doute des cultures. Lorsque nous savons que la culture requiert du temps, nous voyons bien que c'est là une source de tensions en permanence. Nous retrouvons également la « société liquide » dans le champ de l'économie. Et, je l'avoue, mon exposé sera un exposé économique, avec toute la sécheresse que cela peut malheureusement impliquer. Je vais commencer par quelques généralités sur la mondialisation.

La mondialisation affaiblit bien sûr la diversité culturelle, cela a été répété et cela va de soi. Premièrement, les échanges économiques appellent une moindre diversité, notamment linguistique. Car évidemment, il n'est pas très porteur de recourir à des langues minoritaires lorsque l'on souhaite conquérir des marchés.

Deuxièmement, la standardisation des biens va se profiler derrière la mondialisation. Car l'élargissement des marchés implique de produire des biens qui sont susceptibles de parler au plus grand nombre, et à un nombre de plus en plus important de personnes. Nous nous retrouvons confrontés à un élargissement des marchés mais au prix de la recherche d'un plus petit dénominateur commun culturel. Nous constatons donc le paradoxe d'un rétrécissement de ce dénominateur commun, au fur et à mesure que les marchés sont appelés à s'élargir.

Je dirai aussi que la mondialisation crée ou amplifie les enchères sur les droits, comme par exemple sur les droits littéraires ou les droits d'adaptation cinématographique, etc. Cela n'est pas neutre car sur l'ensemble de la production, un effet de prédation va se développer sur ces droits : les sommes avancées pour acheter les droits sur les grands auteurs vont affaiblir d'autant celles que l'on pourra ensuite dépenser pour les autres.

Enfin, dans une logique d'amortissement de ces coûts en surenchère, la mondialisation conduit à la recherche de la déclinaison des biens sous différentes formes ou différents supports, et aussi à la duplication de ces biens : nous pouvons citer, par exemple, les suites (dénommées *sequels*) dans le domaine cinématographique, mais aussi dans les domaines littéraire et musical.

« Champion national »

Dans ce cadre, nous pouvons avancer l'hypothèse que la mondialisation produit l'émergence de ce que nous appelons « les champions nationaux » dans d'autres champs de l'économie. Cela a été par exemple le cas dans le discours de M. Jean-Marie Messier, du temps où il dirigeait Vivendi, et de sa stratégie pour le moins extravagante. Pour justifier cette stratégie, on disait que M. Messier était en train de construire ce « champion national » dont la France avait besoin.

Pour prendre un exemple plus récent, songeons aux conséquences de cette stratégie erratique de Jean-Marie Messier : lorsqu'il s'est agi de mettre en vente le pôle éditorial de Vivendi, qui s'est ensuite appelé Editis, il y a eu plusieurs possibilités d'achat, et parmi celles-ci, celle du groupe Lagardère. Lorsque le ministre de la Culture de l'époque, M. Jean-Jacques Aillagon, a défendu la solution Lagardère, en dépit de tous les inconvénients qu'elle

56

Les enjeux économiques de la mondialisation dans le secteur culturel

présentait en termes de respect de la juste concurrence, il y avait là une nouvelle volonté de constituer un « champion national ».

Le « champion national » a cela de paradoxal qu'il ne se conçoit que dans sa dimension internationale. En réalité, il s'agit d'un « champion à l'internationale ». Ce débat sur le champion national rebondit également sur la question difficile de ce que nous appelons aujourd'hui le patriotisme économique, dont nous voyons toutes sortes de modalités dans les débats économiques et politiques nationaux et européens. En étant politiquement incorrect, il rejoint le concept de la préférence nationale. Cette question de la préférence nationale m'a toujours laissée quelque peu perplexe dans son acception culturelle. Il y a quelques années, un article assez important est paru dans la *Revue économique*². Écrit par deux économistes belges, libéraux, Isabel Grilo et Jacques-François Thisse, cet article montre que, du fait des coûts informationnels très forts dans le domaine culturel, la consommation a tendance à se concentrer sur des points focaux. Face à cette situation, qui voit la concentration sur quelques stars au détriment de la très grande diversité de l'offre, il faut, selon eux, établir des quotas. À la lecture de cet article, j'ai été étonnée, car les quotas en question ne sont pas des quotas qui permettent de favoriser une plus grande diversité, mais qui reviennent à mettre en avant les stars nationales plutôt que les stars internationales. L'idée sous-tendue par cet article pointe quelque chose d'intrinsèquement supérieur qui serait lié à la défense des stars nationales. Finalement, ce n'est donc pas tant un problème de diversité que de préférence nationale. En matière culturelle, nous oscillons souvent entre ces deux acceptions de l'exception culturelle : la préférence nationale et la promotion de la diversité.

Au terme de cette introduction, je voudrais démontrer, que dans le champ culturel, la promotion du champ national repose sur l'hypothèse d'une capacité de « champions » à mieux défendre la culture nationale dans sa diversité. C'est peut-être vrai à l'international où l'entreprise « championne nationale » est peut-être celle qui va parvenir le mieux à défendre la culture nationale sur le plan mondial, mais cela se passe finalement au détriment de la diversité à l'intérieur de nos frontières. Nous sommes donc dans une espèce de tension entre la dimension nationale des stratégies économiques et leur dimension internationale.

Je voudrais poursuivre mon exposé en m'appuyant tout particulièrement sur le domaine du livre. J'aborderai aussi un peu la musique, mais j'ai choisi de me centrer sur le livre car nous en parlons moins et nous nous en inquiétons moins. Nous avons plus souvent l'œil rivé sur le cinéma, pour des raisons évidentes – il y a quelque chose de plus médiatique dans le cinéma –, et sur la musique à cause des débats récents. Mais je crois que la question existe aussi tout à fait dans le domaine du livre. Après avoir essayé de montrer que la spécificité des biens culturels conduit sans doute à la promotion des « champions nationaux », je me demanderai si ce « champion national » peut être un acteur de la diversité culturelle, et si oui, laquelle ? Ensuite, je questionnerai la politique de la concurrence, afin de voir s'il n'y a pas une contradiction entre cette promotion des « champions nationaux » et la politique de la concurrence. Je conclurai alors sur la question suivante : le « champion national » est-il un acteur de la promotion des cultures au niveau international ou une menace pour la diversité nationale ?

Je voudrais donner deux exemples, très rapidement, sur le premier point. Il y a quelques années, l'économiste américain Richard Caves publiait un livre important, intitulé *Creative Industries*³. Ce livre – malheureusement non publié en français – montre que les industries culturelles sont caractérisées par l'infinie diversité de l'offre.

Lorsque l'on est producteur d'un bien culturel, quel qu'il soit, on est amené à produire sans cesse de nouveaux biens, et parfois à les standardiser. Le consommateur rencontre également cette infinie diversité : vous allez voir un film, puis un autre, etc. L'infinie diversité de l'offre conduit à une course à l'innovation et, elle nourrit, dans le même temps, une incertitude radicale quant à la qualité et au succès des produits. Cette incertitude est partagée par le consommateur qui ignore exactement ce qu'il va consommer. Cela crée une logique de loterie qui est une caractéristique de nombreuses industries culturelles. Nous pouvons nous demander si la taille critique – la taille de l'entreprise – n'est pas un moyen de répondre à ces deux caractéristiques que sont la course à l'innovation et l'incertitude.

La taille d'une entreprise va permettre de lui donner un pouvoir de marché – lorsque vous disposez d'une très large part de marché, vous disposez évidemment du pouvoir qui va avec. La taille de l'entreprise va également définir sa capacité à mutualiser les risques tel l'éditeur Christian Bourgois qui expliquait qu'il avait publié *Emmanuelle*, de façon à pouvoir traduire beaucoup d'autres titres difficiles, qui ne trouvaient pas immédiatement leur public.

Cette capacité de mutualisation des risques est-elle réellement mise en œuvre par les « champions nationaux » ? C'est une autre question, mais nous savons qu'il en ont la capacité. Ils ont également la capacité de développer une politique de droits, en particulier grâce à la réduction des coûts qu'implique le fait de pouvoir être à la fois détenteur des droits sur un livre et de pouvoir produire le film qui va avec. Enfin, ces entreprises disposent d'une capacité de promotion, ce que nous appelons l'intégration verticale, soit ce que décrivait Laurent Bayle tout à l'heure, c'est-à-dire le positionnement tout au long d'une filière qui permet la maîtrise de la distribution et donne un pouvoir de marché, celui d'aller directement jusqu'au consommateur.

Une telle concentration est à l'œuvre dans le secteur musical. Vous avez aujourd'hui quatre grandes entreprises : EMI, BMG, Warner music et Universal qui maîtrisent 75 à 80 % de la production mondiale. Cette concentration peut être jugée complètement folle. Dans le même temps, elle entraîne une certaine spécificité des fusions dans le domaine culturel : les labels disparaissent rarement et changent peu de nature. Il y a donc un caractère assez discret des fusions : de nombreux labels, que nous pensons indépendants, ne le sont pas, mais leur appartenance est peu connue du public.

Diversité culturelle

En arrière-fond de toutes ces questions, se dessine le débat sur la diversité culturelle, autrement dit sur la question de l'utilité des « champions nationaux ». Défendre la diversité, oui, mais laquelle ?

Je crois qu'il y a deux dimensions à distinguer dans la diversité. Nous avons, d'un côté, le pluralisme des opinions. Ce pluralisme prévaut dans

les médias. D'un autre côté, nous trouvons la diversité des biens et des services. Sur la diversité, les choses sont très compliquées, dans la mesure où l'on peut la regarder du point de vue de l'offre, avec cette palette de titres tout à fait considérable sur le marché. Dans le même temps, peu de titres parviennent finalement aux gens. Sur les 100 000 titres de livres qui figurent à la Fnac aujourd'hui, l'entreprise fait son chiffre d'affaires sur un peu moins de 5 % des titres. Cela souligne l'opposition entre la diversité de l'offre et la diversité de la demande. La diversité, est-ce simplement le nombre de titres, ou est-ce la variété des genres, des contenus ?

Ayant travaillé sur ce sujet, je sais que ces trois dimensions n'évoluent pas toujours dans le même sens. Nous pouvons avoir de véritables contradictions entre la variété des titres, qui augmente, et la disparité des titres, qui, dans le même temps, diminue. Quels sont les effets de la concentration par rapport à cela ? Nous allons retrouver toutes les ambivalences des définitions. Si nous regardons la littérature économique qui a été publiée sur le sujet, nous savons que les premiers grands travaux datent de 1952, avec Steiner, un économiste américain⁴. Il avait démontré qu'il y avait une supériorité du monopole par rapport aux entreprises en compétition dans le domaine de la radio. Il le démontrait assez simplement en disant : « Eh bien, écoutez, prenez par exemple trois chaînes qui appartiennent à trois entreprises différentes, vous constaterez qu'elles vont toutes les trois essayer de faire des émissions grand public, pour avoir un maximum d'audience. Et si ces trois chaînes appartiennent à une seule et même entreprise, elles vont segmenter leurs activités : une chaîne va faire une émission grand public, une autre va faire une émission plus ciblée, etc. » Partant de ce constat, toute une littérature économique s'est développée. Au regard de cette littérature, il est très frappant de constater qu'elle aboutit à un résultat et à son contraire à partir des mêmes outils. Beaucoup de travaux vont montrer que dans tout ce que l'on appelle les marchés à deux faces⁵, la concentration est plutôt néfaste à la publicité. Cette théorie a notamment été développée dans le secteur musical, et deux économistes, Peterson et Berger⁶, ont mesuré la diversité par le nombre de chansons différentes qui ont appartenu, pendant plusieurs années, au *top ten* hebdomadaire américain. Ils ont alors montré qu'une augmentation de la concentration de l'industrie du disque produit une baisse de la diversité musicale. Dans le même temps, d'autres travaux, notamment ceux d'Alexander⁷, ont obtenu des résultats différents en mesurant la diversité autrement, à travers le tempo, la taille des chansons, la structure harmonique, etc. Partant de toutes ces variables qualitatives, Alexander est parvenu à une conclusion tout à fait différente, en affirmant que la structure industrielle qui fonctionne le mieux pour la diversité culturelle est celle d'une concurrence faible. Cela signifie que lorsqu'il y a une forte concentration et une pluralité de petits labels, la diversité est faible.

Nous voyons qu'il n'y a pas de corrélation naturelle entre la concentration et la diversité. J'ajouterai que, traditionnellement, dans l'économie de la culture, nous vivons sur nos acquis. Il y a quelques années, nous avons démontré que l'idéal de la culture industrielle était une structure composée d'« oligopoles à franges », c'est-à-dire de quelques entreprises importantes qui dominent un marché, tandis que toute une frange de petites entreprises développe des stratégies de niches, très innovantes. C'est tout à fait ce qui

se passe actuellement dans le secteur musical, mais aussi dans tous les autres domaines culturels : nous avons quelques grosses entreprises, et tout autour, une frange : les indépendants, qui sont plus proches des milieux de la création et qui apportent beaucoup plus en matière de diversité. Par rapport à tous ces éléments, nous sommes très embarrassés pour définir ce qu'il serait bien de faire. Cela me conduit à la question de la politique de la concurrence et de la politique culturelle, dans leurs rapports à la diversité.

Politique de la concurrence

Je vais tout d'abord faire quelques remarques sur la notion de « national ». Pour les entreprises, ce terme ne veut plus dire grand-chose et la plupart des grandes entreprises n'ont plus grand chose de national. Dans le secteur de l'édition, nos deux grands « champions nationaux » et européens sont le groupe Bertelsmann, avec 18 milliards d'euros de CA, et le groupe Lagardère, avec 8 milliards de CA dans le domaine culturel (13 milliards, si nous comptons EADS). Si nous regardons le groupe Bertelsmann, il fait un peu de tout : des médias, du livre, de la presse, de la musique, des services, etc. Le groupe Lagardère a, à peu près, les mêmes investissements, sauf qu'il n'a pas de branche musique.

L'actionnariat du groupe Bertelsmann est composé à 25 % du groupe Bruxelles Lambert, qui est une holding, c'est-à-dire une société de portefeuille dirigée par Albert Frère, qui investit dans le pétrole, l'environnement, l'extraction minière, etc. Nous disons toujours que Bertelsmann est un vrai groupe de médias et un vrai groupe allemand, mais les choses sont un peu plus complexes. Je vous disais tout à l'heure, que lorsque M. Jean-Jacques Aillagon a défendu la solution Lagardère pour Editis, il évoquait le terme de « champion national », car Lagardère est un « vrai groupe français ». Mais 48 % du capital de ce « vrai groupe français » appartient à des investisseurs étrangers.

Il est donc nécessaire de faire attention à cette notion de « groupe national ». D'ailleurs, Lagardère vient d'acheter deux grands groupes dans le domaine du livre : l'un anglais, l'autre américain. Le livre faisant partie des médias – c'est ce que nous disons dans le domaine industriel – le CA de Lagardère dans ce domaine va passer à 2 milliards d'euros, ce qui commence à être important. Je voudrais m'arrêter sur les menaces que peut exercer un « champion national ».

Le « champion national » : un acteur trop puissant de la vie culturelle ?

La première source d'inquiétude, c'est la capacité de prédation du « champion national ». Un groupe très puissant peut mettre en œuvre ce que nous appelons des « barrières à l'entrée », à travers la prolifération des produits. La première fois que nous avons parlé de cette notion de prolifération des produits, c'était à propos des céréales. La prolifération des produits consiste à mettre une quantité de biens sur le marché et à l'inonder de façon à évincer les produits des entreprises concurrentes, en particulier les petites, qui n'ont pas beaucoup de pouvoir de marché. Pour les biens culturels, cela permet notamment de jouer le jeu de quelques œuvres surmédiatisées : c'est le *Da Vinci Code*, c'est le dernier BHL⁸, etc. L'effet est assez flagrant

60

Les enjeux économiques de la mondialisation dans le secteur culturel

dans le domaine éditorial. Si le nombre de titres produits a très fortement augmenté cette année, le tirage moyen a diminué. Cela signifie que le nombre de titres produit semble être assez irrationnel économiquement, puisque le tirage moyen diminue d'autant, mais cela correspond en fait à ces stratégies de prolifération et d'invasion des espaces.

Un deuxième élément concernant le « champion national » est qu'il dispose souvent de positions en aval des filières, ce qui lui permet de maîtriser la distribution, qui est le nerf de la guerre dans le domaine des produits culturels. La force d'une entreprise comme Hachette est considérable. Si l'on prend les 100 premiers romans et les 100 premiers essais, en 2004, ainsi que les éditeurs qui les ont publiés, nous voyons qu'il y a quelques très grands éditeurs indépendants, tel qu'Albin Michel. Le nombre de titres publiés par Hachette est de 21. Mais au niveau de la distribution, une très large partie de ces titres est distribuée par Hachette, plus de 30 %. Ensuite, nous allons avoir Interforum, c'est-à-dire la maison qui distribue les titres du groupe Editis. Ce sont les deux grandes entreprises qui distribuent des titres en France. De fait, qui maîtrise la distribution, maîtrise le marché dans le domaine de la culture. Il est assez facile de produire un titre, qu'il s'agisse d'un disque ou d'un livre. Ce qui compte le plus, c'est la distribution, le pouvoir de le mettre à disposition des acheteurs ou des lecteurs.

Pour mémoire, il faut savoir que le groupe Hachette dispose d'intérêts chez Europe 1, Europe 2, RFM, Canal +, Match TV, Multi Thématiques. Le groupe Hachette, c'est aussi, la chaîne *Relay*, la librairie lilloise *Le Furet du Nord* ; ce sont les magasins *Virgin*, etc. De même, le groupe Bertelsmann, y compris en France, possède un ensemble tout à fait hétéroclite de magasins : nous connaissons les boutiques France Loisirs mais il y a aussi les Place Média, le réseau Privat, le réseau Alsatia, etc. Tout cela représente un CA qui est de 290 millions d'euros environ pour le livre uniquement. À comparer avec les 470 millions d'euros de CA de la Fnac, nous ne sommes pas si loin que cela d'un grand groupe. Quelle politique mener par rapport à cela ?

Face à cette politique de concentration, nous avons des outils européens : c'est la Commission européenne (et non les autorités de la concurrence française) qui a mis un coup d'arrêt à la fusion Hachette/Editis, fusion qui aurait conduit à un monopole éditorial. Les autorités de la concurrence française sont ainsi très partagées sur la dimension culturelle qu'il faudrait défendre. C'est ce que souligne un texte d'Anne Perrot, vice-présidente du Conseil de la concurrence, qui utilisait cet argument de la spécificité culturelle, qui est à la fois bien réelle et sans portée – du point de vue de la politique de la concentration :

« Chaque secteur économique combine en effet de façon unique des caractéristiques qui rendent l'analyse factuelle, pragmatique et au cas par cas indispensable, mais ces caractéristiques relèvent généralement des approches familières à l'économie industrielle. Le secteur culturel ne fait pas exception à la règle⁹. »

Autrement dit, les autorités de la concurrence n'ont pas vocation à mener une politique de la concurrence qui encourage la pluralité des structures industrielles dans le domaine culturel. Cela ne signifie pas que ces autorités

ne doivent rien faire, puisqu'il existe un certain nombre de règles spécifiques qui concernent les médias dans toutes les grandes démocraties. Mais ces règles n'existent pas pour les autres biens culturels, tels que les disques ou le livre. Par rapport à cela, le « champion national » ne garantit pas non plus le soutien aux titres à écoulement lent, qu'il pourrait pourtant défendre par sa capacité de mutualisation des risques. Dans le fond, cela ne constitue pas toujours son objectif, même si, au sein des grands groupes, nous allons trouver des structures d'excellence qui s'apparentent à des laboratoires de l'innovation. Mais l'essentiel de la politique économique est dicté par les grosses machines qui font du tirage, comme nous le voyons aujourd'hui.

Retour sur les ambivalences du patriotisme économique

Si le « champion national » est peut-être un acteur de la diversité au niveau international, il ne l'est pas nécessairement au niveau national. Lorsque nous examinons cette notion de patriotisme économique, nous constatons qu'elle prend une couleur très spécifique dans le domaine culturel. Si nous prenons la politique culturelle, nous observons qu'une vraie politique de patriotisme économique est en œuvre, et ce de longue date, à travers les quotas télévisuels et les quotas de chansons. C'est aussi la politique cinématographique qui a allié, dès le départ, une politique industrielle très forte et une politique de promotion des œuvres françaises et de soutien par rapport à une concurrence essentiellement américaine que nous considérons comme déloyale.

Lorsque nous observons les préférences individuelles par rapport à cela, l'interprétation des données est complexe. Dans le domaine de la télévision surtout, mais aussi dans d'autres secteurs, nous voyons une très grande prédilection pour la fiction nationale. Nous pouvons penser ce que nous voulons de ces grandes fictions de la télévision publique ou privée, aux heures de *prime time*, mais elles fonctionnent très bien et constituent les grandes audiences de la télévision.

Apparaît alors un paradoxe très intéressant qui montre que la télévision est un média « liquide », qui revêt, dans le même temps, une dimension nationale extrêmement forte et parfois même locale. Nous constatons donc une coexistence entre le goût pour les produits nationaux ainsi que le goût pour les produits *made in USA*, qui formeraient le plus petit dénominateur commun aux cultures, pour le dire de façon quelque peu provocatrice. Cette tension entre l'ouverture – qui est acquise – et la volonté de se replier sur les produits nationaux se retrouve en matière de politique de droits.

En ce qui concerne les achats et les cessions de droits par les éditeurs français, de titres CD par exemple, nous voyons qu'une politique assez forte vis-à-vis de l'extérieur se dégage, ce qui signifie que nous cédon beaucoup de titres à l'étranger. Les achats étrangers, eux, sont beaucoup moins importants : nous nous ouvrons donc de façon à conquérir des positions extérieures, mais l'ouverture est moindre pour ce qui touche à l'intérieur. Si nous prenons comme critère les best-sellers – qui sont des indicateurs de la préférence pour la diversité linguistique ou culturelle dans le domaine du livre –, sur la période 1998-2004, il est frappant de constater que la variété des origines est plus forte sur les best-sellers que sur l'ensemble de la littérature. Il y a une espèce de surreprésentation des auteurs étrangers

dans les meilleures ventes, par rapport à ce qui existe pour la littérature en général. J'ajoute un point que j'ai étudié de près – et qui intéressera sans doute Henriette Walter. Nous nous apercevons que lorsque les livres anglais publiés en France souffrent d'un recul, cela profite systématiquement à une pluralité d'autres langues, et de langues parfois rares, indonésienne, bosniaque, khmère, tamoule, etc.

Lorsque nous regardons quelle est la politique de traduction des grands groupes, tels qu'Hachette, ainsi que les différentes marques et les labels moins concentrés, nous nous apercevons que les structures qui, en proportion de leur CA, traduisent le plus, sont plutôt les labels indépendants. S'ils adoptent une forte stratégie de conquête à l'international, les « champions nationaux » sont beaucoup plus frileux au niveau national. Nous retrouvons cette dialectique entre singularité et standardisation décrite par Laurent Bayle et Paul Rasse tout à l'heure.

En conclusion, Tyler Cowen, économiste américain promondialisation, a écrit un livre très intéressant, *Creative Destruction*¹⁰: « la destruction créatrice », reprenant une expression de Schumpeter¹¹, dans lequel il tente de montrer que la mondialisation permet une destruction créatrice, malgré les protestations. Il ajoute que la mondialisation favorise la diversité à l'intérieur des sociétés et réduit la diversité entre les sociétés. Mais je crois que ce qu'il oublie dans sa démonstration est que malheureusement certaines destructions ne créent rien. En revanche, l'une de ses idées intéressantes est que la stratégie du « champion national » consiste à essayer de conquérir des positions de force à l'extérieur, au détriment de la diversité à l'intérieur des frontières, de façon à asseoir ces positions de force sur le marché national. C'est une stratégie de conquête qui n'est pas nécessairement une stratégie de découverte.

Paul Rasse : Merci pour cet exposé. Nous allons passer la parole à Mme Henriette Walter qui va décliner cette question de la diversité culturelle sur le plan des langues. Nous allons nous retrouver avec cette complexité à laquelle nous sommes confrontés pour essayer de voir comment les choses évoluent entre variété et différence. Est-ce que la variété à laquelle nous sommes inmanquablement confrontés est également une construction de la différence ?

Notes

*Économiste, professeur des universités. Voir [sa biographie](#) sur le site l'université Paris I. ➤

1. BAUMAN, Zygmunt, *La Vie liquide*, Rodez, Le Rouergue-Chambon, 2006 ; *Le Présent liquide : peurs sociales et obsessions sécuritaires*, Paris, Seuil, 2007 ; *L'Amour liquide : de la fragilité des liens entre les hommes*, Rodez, Le Rouergue-Chambon, 2004. ➤

2. GRILO, Isabel et THISSE, Jacques-François, « Engouement collectif et concurrence », *Revue économique*, vol. 50, n° 3, 1998, p. 593-600. ➤

3. CAVES, Richard Earl, *Creative Industries: Contracts between Art and Commerce*, Cambridge, Mass; London, Harvard University Press, 2000. ➤

4. STEINER, Peter O., « Program Patterns and Preferences, and the Workability of Competition in Radio Broadcasting », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 66, n° 2, 1952, p. 194-223. ➤

5. Ce sont des marchés qui vendent à la fois un produit et un autre (exemple de la télévision qui vend un programme et de l'espace publicitaire aux annonceurs). Nous retrouvons ces marchés dans le domaine des médias, mais également dans le domaine culturel, en particulier dans le domaine musical avec le téléchargement. ➤

6. PETERSON, Richard A. et BERGER, David G., « Measuring Industry Concentration, Diversity, and

- Innovation in Popular Music”, *American Sociological Review*, vol. 61, n° 1, 1996, p. 175-178. ➡
7. ALEXANDER, P.J., “Entropy and popular culture: Product Diversity in the Popular Music Recording Industry”, *American Sociological Review*, n° 61(1), 1996, p.171-174. ➡
8. Sigle pour Bernard-Henri Lévy. Élève, à l’École normale supérieure, de Jacques Derrida et de Louis Althusser, Bernard-Henri Lévy devient le chef de file du courant des « Nouveaux philosophes », qui connaît rapidement un grand succès médiatique. C’est en 1977, avec la parution de son essai *La Barbarie à visage humain*, qu’on commence à véritablement parler du phénomène « BHL ». Éditorialiste pour de nombreux journaux, écrivain prolifique et engagé, Bernard-Henri Lévy est aujourd’hui accusé d’être trop médiatique. ➡
9. PERROT, Anne, « La politique de la concurrence est-elle l’ennemie des contenus culturels ? Une illustration par le secteur des médias », dans *La Création et la diversité au miroir des industries culturelles*, Paris, ministère de la Culture ; Département des études de la prospective et des statistiques, 2006. ➡
10. COWEN, Tyler, *Creative Destruction: How Globalization is Changing the World’s Cultures*, Princeton; Oxford, Princeton University Press, 2002. ➡
11. Schumpeter est un économiste du début du xx^e siècle. Pour en savoir plus sur Schumpeter, voir le site : <http://www.ac-versailles.fr/PEDAGOGI/SES/reserve/bios/bio-schumpeter.htm> ➡

Effets de la mondialisation sur les langues étrangères

Henriette Walter*

Envisager les effets de la mondialisation sur les langues, c'est d'une part prendre conscience que cette diversité est énorme, encore aujourd'hui, et d'autre part, c'est voir aussi se profiler à l'horizon – à plus ou moins grande échéance – le spectre redouté de l'uniformisation et de la langue unique : l'anglais.

Avant que nous en arrivions là, je voudrais rappeler ce qu'est la diversité, en parlant de nos langues, celles de l'Union européenne. Depuis 2004, nous sommes 25 pays dans l'Union européenne. Avec ces pays, de nombreuses langues sont entrées dans notre horizon, et nous allons être obligés de nous intéresser à elles, même si, jusqu'à présent, elles n'ont pas été très présentes dans notre histoire.

Diversité des langues européennes

Je vais rappeler que dans notre Europe, la vraie Europe au sens géographique, la majorité des langues est d'origine indo-européenne. Ce sont des langues dont la naissance date de 5 000 av. J.-C. Les premiers « Indo-européens » qui sont arrivés dans notre région sont les Gaulois, dans le milieu du premier millénaire avant notre ère. Il ne reste pas grand-chose des langues celtiques chez nous. Ce sont des langues qui ont été repoussées vers l'ouest, par l'arrivée des Romains. Toutefois, certaines langues celtiques sont encore présentes avec, parmi elles, une langue officielle : l'irlandais, ou le gaélique d'Irlande, qui est une langue officielle des institutions européennes et une langue d'État, contrairement à notre breton, qui n'est qu'une langue régionale. Comme vous le savez, il s'agit d'une langue qui est revenue vers la Gaule, au moment où cette dernière devenait la France, c'est-à-dire vers les v^e et vi^e siècles apr. J.-C., à partir de populations qui venaient d'Angleterre, du pays de Galles et de Cornouaille britannique. Le gaulois nous a laissé peu de traces. Mais si nous n'avons plus beaucoup de mots gaulois dans notre langue française, il nous reste cependant beaucoup de noms de lieux. Nous partageons avec les pays européens certains noms de lieux provenant de noms d'arbres. Citons par l'exemple l'if, qui se disait *eburo* en gaulois, lequel a donné chez nous naissance à *Évreux*, à *Évora* au Portugal, à *York* en Angleterre et à *Ypres* en Belgique. Voilà donc un des points communs sur quoi nous pouvons nous appuyer pour essayer de nous comprendre. Vous me direz qu'avec des noms de lieux cela ne va pas très loin. En effet, mais nous avons deux langues sur lesquelles nous pouvons compter, dans la mesure où elles constituent des piliers de l'histoire européenne : le grec et le latin.

Le grec a eu une influence sur toutes nos langues, et ce pour plusieurs raisons, dont la première est peut-être celle de l'alphabet. Cet alphabet, les Grecs l'ont emprunté aux Phéniciens avant qu'il ne donne lui-même naissance à notre alphabet latin. Nous avons donc tendance à considérer le grec comme une bonne chose. Nous avons aussi tendance à trouver les racines grecques très jolies. Racines avec lesquelles nous faisons des néologismes, et nous pouvons même aller jusqu'à fabriquer d'autres mots, comme *hypnoglote*, qui serait celui qui parle pendant qu'il dort. À partir du mot *démocratie* – gouvernement par le peuple – nous pourrions penser au fait qu'aujourd'hui, seuls les gens minces sont des gens intéressants, et parler de *leptocratie* dans le domaine de la mode. La *leptocratie* étant le gouvernement par les gens minces. Je vous ai pris ces deux exemples pour souligner qu'alors que le français n'est pas une langue hellénique, nous

65

Effets de la mondialisation sur les langues étrangères

allons souvent puiser dans le grec pour nous aider à fabriquer de nouveaux mots, qui peuvent être savants ou amusants.

Je disais tout à l'heure que les langues celtiques avaient été repoussées vers l'ouest par l'arrivée des Romains, qui nous ont apporté le latin. Le latin est une langue tout à fait incroyable du fait de son statut paradoxal : d'une certaine manière, le latin a disparu avec la chute de l'Empire romain. Il a disparu, mais pour reparaître autrement. À l'origine, le latin était une langue de paysans, alors que nous considérons aujourd'hui que le latin est la langue de la science – et cela a été vrai pendant des siècles. Si nous prenons le nom du livre, *liber*, il s'agissait, à l'origine, du tissu végétal entre le bois et l'écorce. Les premiers livres ont été écrits sur ce tissu, ce pourquoi nous les appelons des *volumes*, du verbe *volvere* latin, qui signifie « enrrouler ». Cette langue est donc paradoxale, puisque d'une part, elle est morte – nous ne retrouvons cette langue que dans des livres – et d'autre part, c'est une langue extrêmement vivante, dans la mesure où elle a donné naissance à beaucoup d'autres langues, les langues romanes.

Chacune de ces langues romanes a des spécificités, et l'une des formes du latin a pris une importance particulière pour donner naissance à une variété de latin. En ce qui concerne l'italien, il s'agit du toscan, qui est devenu la langue italienne, pour des raisons littéraires. Il y a eu trois grands écrivains toscans : Dante, Pétrarque et Boccace. Tous trois étaient nés à Florence et c'est cette langue qui est devenue la langue italienne. Avec, bien sûr, en parallèle, tous les autres dialectes qui ont continué de vivre leur belle vie jusqu'à nos jours.

L'espagnol et le portugais sont également des langues d'origine latine, mais qui ont subi très largement l'influence de l'arabe. La langue française est, quant à elle, la plus germanique des langues romanes ; elle a subi l'influence du francique, la langue parlée par les Francs, très présente dans le vocabulaire français. Comme les autres, cette langue s'est dialectalisée. Non pour des raisons littéraires – comme l'italien –, ou religieuses – comme l'espagnol –, mais pour des raisons politiques. Voilà donc un aperçu de quelques langues qui sont issues du latin, auquel nous allons nous reporter constamment pour fabriquer des mots nouveaux à partir du VIII^e siècle, d'où la présence de ce que nous appelons les « doublets », c'est-à-dire des mots qui sont deux fois latins : une fois normalement, avec leur évolution particulière, et une seconde fois, reprise du latin à partir du VIII^e siècle. Le mot latin *potionem* a ainsi donné naissance à deux mots français : le mot vulgaire *poison* et le mot *potion*, qui est une renaissance plus tardive du mot latin. Nous voyons bien cette différence de sens puisque la potion soigne et que le poison tue. Ainsi en est-il des deux langues les plus importantes pour l'ensemble de l'Europe : le grec et le latin.

D'un autre côté, nous avons les langues germaniques, qui sont également des langues de l'Europe des vingt-cinq et qui ont toutes leurs histoires particulières.

Le luxembourgeois est un exemple que nous pourrions donner comme modèle dans l'histoire des langues de l'Europe. Au Luxembourg, vivent à la fois la langue française, la langue luxembourgeoise – qui est une langue germanique – et l'allemand. Ces langues cohabitent sans problèmes au

Luxembourg, alors que, dans d'autres pays, la cohabitation des langues est beaucoup plus difficile. Je ne vais pas insister maintenant sur les langues germaniques, mais j'y reviendrai tout à l'heure dans mon exposé sur l'anglais. Parmi les langues germaniques, nous trouvons le néerlandais, l'allemand, l'anglais et les langues scandinaves – le danois et le suédois pour l'Europe des Vingt-Cinq. À côté des langues germaniques, nous trouvons les langues slaves. Ce sont des langues que nous connaissons mal : le polonais, le tchèque, le slovaque et le slovène, qui sont toutes écrites avec l'alphabet latin. Le russe, lui, est issu de l'alphabet cyrillique, qui est plus difficile à comprendre pour nous, bien que l'origine soit la même.

Nous avons également deux langues baltes : le lituanien et le letton. Je voudrais insister sur le lituanien. C'est une langue tout à fait importante dans l'histoire des langues de l'Europe, car c'est la plus archaïque de toutes. C'est la langue qui ressemble le plus à l'indo-européen reconstruit. Si nous voulons connaître les racines des langues de l'Europe, il nous faut étudier le lituanien. Ensuite, il y a les langues finno-ougriennes. Ces langues sont venues des monts de l'Oural aux premiers siècles de notre ère. Nous pouvons insister sur trois d'entre elles : le finnois, langue de la Finlande, l'estonien et le hongrois. Le finnois et l'estonien sont des langues très proches, qui bénéficient d'une intercompréhension entre elles. Le hongrois est différent dans la mesure où il s'est séparé de ce groupe longtemps auparavant. Même si le finnois et l'estonien sont deux langues ayant évolué de la même façon, un de leurs faux amis est très amusant, si j'ose dire, puisqu'il signifie « mariage » en finnois et « complication » en estonien.

Nous avons aussi une langue sémitique, le maltais, qui est une langue arabe un peu particulière, au sens où il n'est pas parlé par des musulmans mais par des catholiques. Ce qui signifie que le locuteur de maltais n'est pas tenu par le Coran. Cette langue arabe est écrite avec l'alphabet latin, mais nous allons retrouver beaucoup de termes que nous connaissons de l'arabe. Enfin, nous avons une langue ouralo-altaïque, qui est le turc, et qui, avec le grec, est une des langues de Chypre. Enfin, il y a évidemment toutes les langues non territorialisées, qui sont le tzigane, ainsi que d'autres, si l'on quitte l'Europe des vingt-cinq.

Je n'ai pas parlé du basque, qui était une langue présente avant l'arrivée des « Indo-européens », donc avant l'arrivée des Gaulois chez nous. Il s'agit d'une langue ancienne et extrêmement intéressante, dans la mesure où elle ne se rattache à aucune autre langue.

À cette diversité des langues de l'Europe, je voudrais ajouter d'autres langues du monde. Évidemment, nous n'allons pas faire le tour des langues du monde, mais je vais néanmoins vous en citer quelques-unes.

Langues du monde

Nous avons tout d'abord la famille chamito-sémitique, une famille linguistique qui comprend le berbère, qui est une langue chamitique, et, d'autre part, l'arabe et l'hébreu, ainsi que le couchitique, qui est parlé dans la Corne de l'Afrique. L'arabe et l'hébreu sont des langues qui ont eu des vies tout à fait différentes. L'arabe s'est répandu comme une traînée de poudre entre le VII^e et le IX^e siècle, alors que l'hébreu est une langue qui a vécu en sourdine pendant des siècles avant d'être reprise en Israël par des populations qui ont tenu à la parler.

Nous comptons également de nombreuses familles de langues en Afrique. La langue bantoue est la plus importante, et c'est elle qui comprend le plus grand nombre de dialectes. Le swahili est peut-être la langue la plus répandue, dans la mesure où c'est une langue dite véhiculaire : elle n'est pas uniquement parlée par des individus d'une région donnée mais elle se répand par rapport à d'autres langues et devient, elle-même, la deuxième langue des populations, c'est-à-dire qu'elle devient une langue de contact. D'une manière générale, les Africains parlent de nombreuses langues. Nous pourrions être jaloux d'eux, car cela ne leur complique pas trop la vie. Ils connaissent déjà trois ou quatre langues lorsqu'ils arrivent en Europe et ils les apprennent beaucoup plus facilement que nous. Ainsi, ils parlent le peul, le wolof, le bambara, qui est également une langue véhiculaire, le haoussa, qui est très influencé par l'arabe. Les langues africaines sont très nombreuses et les Africains eux-mêmes sont d'excellents linguistes puisqu'ils ont l'habitude de passer d'une langue à l'autre, ce qui n'est pas notre cas en Europe, et en particulier en France.

En Asie, le chinois est une langue extrêmement importante, qui comprend plusieurs dialectes. D'autres langues sont reliées par l'écriture du chinois. Il est intéressant de voir que l'écriture de ces langues, qui est idéographique, est constituée de signes lisibles dans une langue ou dans une autre, ce qui n'est évidemment pas le cas des alphabets. Le vietnamien est une langue qui s'écrit avec l'alphabet latin, ce qui est un peu plus facile pour nous, mais elle est composée de tonalités plus complexes. Sans oublier le coréen ou le japonais. Voilà pour une partie de l'Asie.

En Inde, parmi une multitude de langues, il y a le hindi, l'ourdou, et des langues dravidiennes dans le sud de l'Inde.

Nous distinguons quatre langues importantes en Amérique : le français, l'anglais, le portugais et l'espagnol. Sans oublier les langues qui existaient auparavant : des langues amérindiennes qui sont malheureusement de moins en moins parlées aujourd'hui.

L'Indonésie est, quant à elle, composée de langues indonésiennes et de langues malayo-polynésiennes.

Enfin, les créoles sont des langues mitigées, mixtes, puisqu'elles ont une base grammaticale de langue africaine et un lexique à base européenne.

Langues les plus parlées

Voilà un tour d'horizon très rapide des langues du monde. Si nous regardons l'ensemble des langues du monde, nous pouvons essayer de déterminer lesquelles sont les plus parlées. Lorsqu'on utilise pour critère les langues parlées par plus de 100 millions d'habitants, on trouve par ordre décroissant : le chinois, l'anglais, l'hindi, l'espagnol, le russe, l'arabe, le bengali, le portugais, le malais, l'indonésien et le français. Bien qu'il soit très difficile de calculer le nombre de locuteurs d'une langue, nous considérons qu'il y a 1,3 milliard de personnes qui parlent chinois et 129 millions qui parlent français. Cela n'est pas beaucoup, mais nous avons un avantage. Si nous considérons les langues officielles, c'est-à-dire les langues qui sont parlées par un certain nombre de pays, l'anglais arrive en premier, dans 45 pays ; le français, en deuxième, dans 39 pays. L'arabe vient en troisième position avec 21 pays ; l'espagnol en quatrième position avec 20 pays ; le portugais,

en cinquième position, avec 7 pays. Je ne vais pas insister sur ce point mais je crois qu'il est intéressant de rappeler que l'anglais et le français coexistent en tant que langues coofficielles dans 5 pays : le Cameroun, le Canada, l'île Maurice, les Séchelles et le Vanuatu. Dans l'ensemble des langues du monde, le français et l'anglais ont cette particularité d'exister sur les cinq continents.

Dans l'Union européenne, il y a actuellement 20 langues officielles de travail. Le français a ses chances sur le plan international, en raison des chiffres que je viens d'évoquer. Certaines langues ont été importantes pour des raisons religieuses : le sanskrit, l'hébreu, l'arabe ; pour des raisons culturelles : le grec classique. Le latin a joui d'une grande expansion territoriale avec l'Empire romain. Pour les relations diplomatiques, le français s'utilise jusqu'aux XVIII^e et XIX^e siècles, et bien sûr l'anglais, pour notre siècle. Cette langue, qui est en train de nous envahir, comprend malgré tout un vocabulaire d'origine française pour plus de la moitié. Je pense donc qu'il ne faut pas avoir peur de l'anglais, surtout parce que la résistance s'organise. Si l'on regarde l'internet, nous pouvons, par exemple, nous rendre compte qu'à ses débuts, il était composé à 99 % d'anglais. Aujourd'hui, il ne l'est plus qu'à 70 %. Nous pouvons donc recommencer à vivre.

Paul Rasse : Merci pour ce message d'espoir. J'aurais bien une question à vous poser sur le rapport entre langue et dialecte, mais nous reviendrons sur ce point plus tard. Donnons à présent la parole au dernier interlocuteur, qui aura la difficulté de conclure ce débat, mais qui va nous ouvrir sur le regard anthropologique de l'évolution des cultures.

Notes

* Professeure émérite de linguistique à l'université de Haute-Bretagne, présidente de la Société internationale de linguistique fonctionnelle. Voir [sa biographie](#) sur le site [Le club des rats de biblio-net](#). ➡

Le point de vue d'un ethnologue : disparition des cultures de la tradition et production de la différence

Jean-Pierre Warnier*

Je me propose de traiter de la disparition des cultures de la tradition en montrant qu'elle ne s'accompagne pas nécessairement d'une uniformisation culturelle. Dans ce dessein, je vais aborder quatre éléments.

Métissage

Premièrement, toutes les cultures sont métisses. Il n'y a pas d'exception et ceci ne va pas à l'encontre de ce qui a été dit tout à l'heure. Les travaux des préhistoriens, des archéologues et des ethnologues ne nous laissent absolument aucun doute. Même pour les périodes les plus anciennes, la culture pure n'existe pas. Si nous prenons l'exemple de l'agriculture, qui est la culture par excellence, nous voyons qu'elle est fondée sur des agrosystèmes qui sont à la base des cultures paysannes, régionales et nationales, dont nous avons vu de très belles photos tout à l'heure. En France, les céréales viennent du Moyen-Orient ; la plupart des arbres fruitiers – en particulier les arbres à noyau – de Chine et d'Asie ; la vigne et le vin viennent du Proche-Orient ; la tomate, le poivron, le maïs, le tabac, etc., sont issus des Amériques ; le cheval vient d'Asie centrale. Nous pourrions rallonger la liste et c'est à se demander ce que l'Europe a bien pu inventer. *Idem* pour tout le reste : la musique, les systèmes symboliques, les formes d'organisation du pouvoir, la religion... Tout vient toujours d'ailleurs. Le mélange actuel des cultures du monde ne fait qu'accentuer un phénomène qui est consubstantiel au fait culturel.

Si nous avons une échelle de mesure des métissages qui sont assez récents pour que nous en ayons conscience, c'est-à-dire des métissages que vous rencontrez dans les éléments étrangers des restaurants et autres lieux publics par exemple, l'indice de cette échelle serait aujourd'hui très élevé¹. Pour ce type de métissage, la tolérance est très différente selon les cultures. En France, nous le tolérons relativement mal. Je me suis toujours posé la question de savoir pourquoi. J'ai ma petite explication, qui vient du clivage entre le romantisme et les Lumières. Les Lumières avaient une dimension universaliste. *A contrario*, le romantisme était particulariste : il valorisait le terroir et l'âme du peuple. Je vais vous lire un texte, qui date du milieu du XIX^e siècle, où l'on voit très bien qu'un Français, très représentatif à certains égards, avait déjà cette conscience vive de la mondialisation, qui était quelque chose de difficile, pour lui, à supporter. Il s'agit de la conclusion générale de l'ouvrage de Gobineau, improprement intitulé : *Essai sur l'inégalité des races humaines*². L'auteur prend la comparaison de l'humanité avec une étoffe extrêmement chatoyante, bigarrée, pour dire ensuite :

« Ainsi mélange, mélange partout, toujours mélange, voilà l'œuvre la plus claire, la plus assurée, la plus durable des grandes sociétés et des puissantes civilisations, celle qui, à coup sûr, leur survit ; et plus les premières ont d'étendue territoriale et les secondes de génie conquérant, plus loin les flots ethniques qu'elles soulèvent vont saisir d'autres flots primitivement étrangers, ce dont leur nature et la sienne s'altèrent également. »

Ce texte fut publié en 1853, il y a cent cinquante-trois ans, aujourd'hui. Nous voyons donc que le problème n'est pas nouveau. La question de

70

Le point de vue d'un ethnologue : disparition des cultures de la tradition et production de la différence

la mondialisation n'est elle-même pas mondialisée. Pour ce qui nous concerne, nous la vivons mal, mais en Afrique, par exemple, elle est plutôt bien vécue.

Américanisation des cultures

Deuxième élément du débat : la thèse de l'uniformisation et de l'américanisation des cultures. Celle-ci ne résiste pas à l'examen. On en a la preuve par les recherches de terrain, sur la durée, qui sont faites par les ethnologues. Les ethnologues sont des gens patients, qui restent très longtemps au même endroit ; ce sont également des gens extrêmement coûteux, puisque justement la durée coûte cher. Ils étudient les cultures localisées et particularisées dans leurs rapports avec les autres cultures. Ici, nous ne parlons pas de la culture au sens des industries de la culture. Il y a deux débats : celui des industries culturelles et celui des cultures du monde. Ces deux débats se recouvrent, mais partiellement.

Les ethnologues constatent que l'humanité est une machine à produire des différences et de l'identité. Je vais vous parler très brièvement de mon expérience. Depuis 1971, j'étudie un royaume du Cameroun, un tout petit groupe de 60 000 personnes. Ce royaume, que l'on donnait pour mort en 1960, au moment de l'indépendance, est maintenant en pleine revitalisation et fait partie de ce que nous appelons en Afrique « le retour des rois ». Cela pour une raison politique évidente : les États battent de l'aile et lorsque l'État bat de l'aile, il n'y a de solide que les structures anciennes, donc les royaumes. Nous constatons alors un retour des rois sur le devant de la scène. La Banque mondiale a même consenti un prêt au roi de Koumasi, sans consulter l'État du Ghana. Cela signifie que, maintenant, ces rois deviennent des acteurs internationaux, ce qui est tout à fait intéressant. Le roi que je connais, qui s'appelle Ngwa'fo, est un ingénieur agricole de niveau universitaire, âgé maintenant de plus de 80 ans. C'est un politicien de haut niveau, un homme d'affaires qui réinvente le royaume en investissant dans les bâtiments du palais et en faisant venir toutes sortes de ressources, comme des ONG. Il a créé un musée, avec un site internet, et favorise le développement local. Il préserve le mobilier, la musique, le festival culturel annuel, etc. Il s'agit d'un mouvement politique qui s'inscrit dans le cadre de la politique culturelle du Cameroun. Nous voyons cela dans la musique, avec la création de festivals de musique nationaux. Les groupes musicaux y vont et, alors qu'ils jouent traditionnellement une large variété de musiques dans le royaume, ils se contentent d'une forme de pot-pourri musical pour les festivals, de façon à pouvoir montrer tout ce qu'ils savent faire. C'est un processus qui formate la musique, mais qui est très innovant, car les groupes d'artistes y mêlent aussi leurs créations.

Nous constatons donc une érosion de certains domaines de la culture locale, mais, dans le même temps, les gens nourrissent peu d'inquiétude sur la mondialisation. Au contraire, la mondialisation crée un formidable appel d'air : elle offre la possibilité d'aller à l'étranger pour apprendre de nombreuses choses ; elle permet le passage d'ONG, d'ethnologues – que l'on fait venir – d'où la question : est-ce que la préoccupation vis-à-vis de la mondialisation de la culture est une question européenne, française, chinoise, africaine... ? Quelles sont les modulations locales de cette question ?

71

Le point de vue d'un ethnologue : disparition des cultures de la tradition et production de la différence

Société et culture

Le troisième élément du débat provient de ma posture scientifique et de mon métier. Il n'y a pas de culture qui ne soit celle d'une société et pas de société qui n'ait une culture ou une civilisation. C'est un point qui est très souvent occulté et qui a pourtant une implication extrêmement importante. Car, qui dit société, dit rapport de pouvoir, donc politique, donc conflit, coopération, médiation, etc.

Mme Walter nous a dit à l'instant que si nous parlons aujourd'hui français, c'est à la suite de la formation d'une identité politique. Les phénomènes de culture sont des phénomènes qui sont mobilisés et qui dynamisent d'autres phénomènes, qui sont d'abord des phénomènes politiques et des phénomènes de société. Or, vous m'accorderez sans doute que la paix universelle n'est pas pour demain, que tous les groupes ont leur « quant-à-soi ». Par exemple, une manifestation de rue rend visible dans le même mouvement un conflit politique et une création culturelle dans la musique, la scénographie, les calicots, les slogans. Ce n'est pas une création de grande ampleur, mais elle donne une idée de ce que sont les créations culturelles mobilisées et suscitées par les milliers de relations conflictuelles que l'on rencontre de par le monde. Les conflits créent des phénomènes de coopération et de production des différences culturelles. La diversification culturelle est donc aussi un phénomène de société, c'est un phénomène de fragmentation politique qui peut aller à l'infini. Il peut être plus ou moins négocié ou plus ou moins violent. Dans les démocraties, nous essayons de réguler cette affaire, mais il n'empêche que même les démocraties fonctionnent et sont dynamisées par le conflit.

Je vais vous donner un autre exemple trivial et tout proche : il s'agit de la dynamique politique française de régionalisation à partir de 1982, date de la loi de régionalisation. Il a fallu qu'il y ait des initiatives régionales pour favoriser le développement économique. En faisant des séjours en Franche-Comté, j'ai été surpris de voir que, dans les années 1970, l'identité régionale de la Franche-Comté ne crevait pas l'écran, mais qu'à partir de 1982, une mobilisation visant à créer une identité culturelle franc-comtoise avait émergé. Cette identité, forgée par le vignoble d'Arbois, des personnalités comme Pasteur et Victor Hugo, est passée par la muséification et la mobilisation d'éléments anciens tels que la métallurgie, la petite mécanique, l'horlogerie, etc. Dans le domaine du patrimoine culinaire, des recettes franc-comtoises ont été fabriquées. Une cuisine « authentique » a été créée. D'où les circuits touristiques du troisième âge venant d'Europe du Nord, les cars venant du Luxembourg, de Belgique, etc. Le matin, ils visitent un musée d'histoire et d'ethnologie, par exemple le musée de plein air de Besançon, qui montre des éléments remarquables d'architecture rurale comtoise, et, à midi, ils déjeunent dans un restaurant, goûtent la cuisine franc-comtoise et boivent du vin jaune ou bien dégustent des produits locaux. Cela, nous pouvons le transposer *mutatis mutandis* partout dans le monde, dans toutes les productions culturelles locales. Le problème est de savoir si cela produit un effrètement culturel ou si cela fait véritablement culture. Est-ce que cela socialise les sujets, ou n'est-ce qu'une vitrine ? Il y a débat.

72

Le point de vue d'un ethnologue : disparition des cultures de la tradition et production de la différence

Émission globalisée et réception localisée des biens culturels

Quatrième élément : il faut faire la différence entre l'émission globalisée de biens dits « culturels », qui sont proposés en général sous forme de marchan-

dise – disques, livres, etc. – d’une part, et de l’autre, la réception localisée, qui – comme l’a dit Laurent Bayle – est aussi associée à la création. C’est dans le local qu’il y a créativité et réception localisée de biens qui sont offerts mondialement. Ici, les chiffres sont accablants : 2 % des titres font 95 % du marché en ce qui concerne la musique. Or, pour ce qui est de l’émission et de l’offre globalisée, nous avons tous les chiffres : les entreprises comme Bertelsmann, Sony et toutes les autres, publient leurs chiffres, et nous avons le nombre de titres, ainsi qu’un suivi longitudinal et d’autres données qui nous viennent de l’OMC, des résultats du commerce extérieur des États, etc.

En ce qui concerne la réception localisée, les données ne sont tout simplement pas disponibles. Il faudrait mettre 200 000 ethnologues – entreprise excessivement coûteuse – comme autant de capteurs partout sur la planète pour connaître la situation. Naturellement cela est impossible à réaliser. Les biens culturels sont reçus localement, et ils font l’objet d’un tri, de rejets, de bricolages, d’appropriations sous de multiples formes. Donc, nous ne connaissons pas très bien les modalités de la réception au niveau local. Pour autant, nous savons qu’il y a de la création et que cette création est captée. Elle est captée par des systèmes de captages multiples et complexes : enregistrements visuels et sonores, activités de productions artistiques donnant lieu à des spectacles et à des tournées, etc. J’ai travaillé par exemple avec des ethnomusicologues dans une unité mixte de recherche intitulée « langues, musiques et société ». Ils enregistrent et étudient les musiques du monde. Nous avons également d’autres formes de captage. J’ai par exemple appris, au mois d’octobre 2006, qu’il existait un métier appelé « chasseur de tendance ». Il s’agit de personnes à qui l’on paie des billets d’avion pour aller à Los Angeles, Tokyo, Paris, Amsterdam... Ils déambulent dans les rues et les lieux publics, voient ce que les gens inventent en matière de vêtement, d’habillement, de mode, font des croquis et prennent des photos, pour ensuite ramener le produit de leurs investigations dans les grandes entreprises textiles, aux créateurs de mode, et ainsi de suite.

La création est ainsi captée à la base, évidemment hors droits d’auteur – le Kirghiz, qui a inventé un certain modèle de bottes de feutre va ainsi être croqué par le chasseur de tendance, lequel va ensuite explorer le marché européen pour ce produit afin de pouvoir ramener le modèle au Kirghizstan par le biais d’une ONG – comme *Aid to Artisans*. Ensuite, des designs, produits de métissages culturels et innovants, seront proposés à l’artisanat kirghiz et vendus aux touristes ou aux consommateurs européens. La circulation des formes de mode est donc très bien organisée.

Ce sont là les quatre éléments que je peux apporter au débat. En conclusion, mon sentiment d’ethnologue est que l’état des lieux est insuffisant. Il existe un état du monde, qui est publié chaque année par les éditions de La Découverte³ et qui donne un certain nombre de statistiques et d’indices de développement humain, pays par pays. Il n’existe pas d’état mondial de la culture ou plutôt des cultures.

Je voudrais aussi dire deux mots d’une initiative, née d’un consortium de sponsors et de deux universitaires, Raj Isar et Helmut Anheier, qui vont publier année par année un *World Cultures Yearbook*. Cette publication a pour but de rassembler le maximum de données sur l’état des cultures dans le monde. Je pense que peu à peu, avec un suivi longitudinal, nous saurons

73

Le point de vue d’un ethnologue : disparition des cultures de la tradition et production de la différence

peut-être un peu mieux, d'ici cinq à sept ans, comment s'articulent à la fois l'offre mondialisée des marchandises culturelles avec la réception localisée, la créativité localisée et la fragmentation, l'effritement et les conflits que ces marchandises sont susceptibles de provoquer. En 2007, le premier numéro a été consacré au rapport entre culture et conflit⁴. Il me semble qu'une uniformisation des cultures n'est pas pour demain précisément parce que ce monde est conflictuel. Par contre, l'émiettement culturel et les échecs que connaît la socialisation des personnes sont une menace plus inquiétante. Merci.

Notes

* Ethnologue, professeur émérite et chercheur au Centre d'études africaines de Paris. Voir [sa biographie](#) sur le site du Centre d'études africaines (CEAF) ➤

1. Je parle du métissage assimilé, « autochtonisé », dont nous avons oublié les racines. Par exemple, tout le monde sait que les pâtes sont italiennes, sauf qu'elles sont chinoises en réalité. Mais pour nous, les pâtes sont italiennes ainsi que pour les Italiens. Cela n'entre pas dans la définition du métissage. ➤

2. GOBINEAU, Arthur de, *Essai sur l'inégalité des races humaines*, Paris, Firmin-Didot, 1853 ; 1884. Une version pdf est accessible gratuitement sur le site : http://classiques.uqac.ca/classiques/gobineau/essai_inegalite_races/essai_inegalite_races.html ➤

3. BADIÉ, Bernard et DIDOT, Béatrice (sous la dir. de), *L'État du monde : annuaire économique et géopolitique mondial*, Paris, La Découverte, 2007. ➤

4. Ce livre a été publié en juin 2007 : ANHEIER, Helmut et ISAR, Raj (sous la dir. de), *Cultures and Globalization Series 1. Conflicts and Tensions*. London, Sage Publications, 2007. ➤

74

Le point de vue d'un ethnologue : disparition des cultures de la tradition et production de la différence

Public : J'ai assisté à vos conférences et je crois avoir été un étudiant attentif. Je voudrais poser une question qui en génère d'autres. Comment les responsables politiques en France perçoivent-ils cette mondialisation ? Quelles sanctions proposent-ils ? Quels projets ont-ils ? De cela, nous ne savons rien ! Je regrette de vous le dire, mais nous ne le savons pas malgré les deux heures que nous venons de passer.

Paul Rasse : Il faudrait une armée d'ethnologues pour enquêter dans les cultures ; et il en faudrait tout autant pour savoir comment tout cela s'organise, se brasse dans les arcanes du pouvoir.

Public : Je souhaite poser une question à Mme Henriette Walter. Nous sommes dans l'Europe et nous avons tout intérêt à apprendre des langues européennes. Mais, ne serait-il pas intéressant de réapprendre le latin et le grec ? Je m'intéresse beaucoup aux méthodes de langue ; or je me suis aperçue que dans une clinique ukrainienne, je connaissais tous les mots relatifs au répertoire de la maladie, car ils venaient du grec, alors que mon livre ne les avait pas traduits. Je pense que des linguistes devraient intervenir dans les méthodes d'apprentissage pour expliquer aux apprenants comment est venue la langue, ainsi que tout ce qui pourrait enrichir l'intercompréhension.

Henriette Walter : Savez-vous que la langue nommée « interlingua » a été inventée sur la base des langues d'origines latines et grecques ? Cette langue est très simple à apprendre, et la première fois que j'ai reçu une lettre du président de l'association qui est à l'origine de cette langue, je

l'ai comprise, alors que je ne l'avais pas apprise. Le latin et le grec sont intéressants, non pas comme base pour apprendre Cicéron, Plaute et Virgile, mais bien pour souligner ce qui est commun à l'ensemble du monde d'aujourd'hui. Nous avons bien sûr nos langues romanes, mais nous avons également l'anglais, qui a tellement emprunté au français et au latin que nous pourrions le considérer comme la plus latine des langues germaniques. C'est d'ailleurs peut-être la raison qui fait d'elle la langue qui réunit les gens. Concernant le grec, c'est une langue à laquelle nous nous référons constamment dans notre vocabulaire. Finalement, nous sommes très nombreux à savoir le grec, d'une certaine manière : je parle des racines grecques qui permettent d'aller plus loin et de fabriquer des mots comme *leptocratie*.

Public : J'ai deux questions à poser qui s'adressent à chacun des intervenants. Sur la notion de culture, nous avons vu comment les cultures menaçaient de se diluer dans la mondialisation. Mais les cultures sont également des noyaux qui tendent à être des centres de rencontre. Autrement dit, s'il y a une force centrifuge et une force centripète dans la notion de culture, qu'est-ce que ces forces peuvent devenir dans la mondialisation ? La deuxième question est peut-être la conséquence de la première : que devient la notion d'auteur, qui est certainement une notion d'origine latine ? Que peut-elle devenir dans cette mondialisation qui se diffuse actuellement ?

Jean-Pierre Warnier : Je dirai que les noyaux durs, ce sont les groupes. La culture, cela ne se touche pas,

cela ne se voit pas, ni ne se sent. Il n'existe que des groupes qui ont une culture. Ce qui fait le succès de l'anglais, c'est que les communautés anglophones sont en position de force, ou qu'elles ont inventé un certain nombre de choses qui leur assurent des positions dominantes dans les sciences, les technologies, l'industrie du cinéma ou dans l'aéronautique, entre autres, et qui font que leur langue s'impose. Les deux guerres mondiales ont été catastrophiques pour l'Europe, puisqu'elles l'ont ruinée et lui ont fait perdre sa prééminence mondiale, qui est passée du côté des États-Unis. Ce sont donc des groupes qui sont dans des rapports de pouvoir et qui attirent les gens vers eux. C'est pour cette raison que, bien qu'étant ethnologue, je fonctionne à contre-courant puisque je ne m'intéresse pas tant aux cultures qu'aux sociétés. Ce sont les dynamiques sociales qui vont provoquer ou non cette dilution. La question est de savoir si les groupes vont se diluer les uns dans les autres ; mais nous ne sommes pas encore américains, que je sache ! Ce qui se décide à Washington a un gros impact sur la France, mais nous sommes encore politiquement indépendants. Le jour où nous ne le serons plus, le jour où il y aura un gouvernement mondial, il y aura un élément mondialisé de culture, avec des sortes de morceaux de culture à l'intérieur, qui seront comme des poupées russes, c'est-à-dire inclus dans un ensemble plus grand. C'est la raison de mon insistance sur le fait qu'il faille penser la culture dans son rapport aux groupes, au pouvoir. Concernant la seconde question, je n'ai pas de réponse.

Laurent Bayle : Sur la seconde question, je reprendrai votre propos

sur les forces opposées qui ont été constatées tout au long de la soirée. Effectivement, si l'on regarde l'objet du côté des pratiques dominantes dans un certain nombre de disciplines artistiques, nous pouvons penser que la notion d'auteur n'a pas d'avenir, en tout cas à moyen terme. Certains considèrent même que dans des domaines comme le cinéma, la notion d'auteur n'existe pratiquement plus. Mais, comme vous l'avez dit, tout système génère son contre-modèle et l'histoire des groupes humains est une histoire de rapports de forces. Plus les pratiques créatrices sont menacées par une force dominante et unifante, plus elles acquièrent sens, force et vitalité. Même si elles sont minoritaires, elles deviennent fortement agissantes grâce à l'impact qu'elles ont sur ceux qui les produisent et sur la minorité qui veut les recevoir. Les moyens de circulation ont au moins cet avantage que ces minorités se retrouvent dans tous les coins du globe. Si je prends des formes très minoritaires, comme la musique contemporaine, qui est une des plus minoritaires parmi les minoritaires, des expressions émanant du champ historique occidental, nous constatons que cette pratique se reproduit sur de nombreux points du globe. Le fait que ces pratiques se reproduisent, y compris dans des continents éloignés tels que la Nouvelle-Zélande, génère un ensemble de reconnaissances qui permet aux créateurs et aux interprètes de vivre et de survivre grâce à cet art. Et ce, même si les pratiques par lesquelles ils survivent sont des mélanges de cette économie mixte, pour moitié liée à l'argent des consommateurs et pour moitié liée à des systèmes de soutiens volontaristes étatiques ou émanant de personnes privées.

Ces personnes privées peuvent soutenir individuellement de tels artistes, simplement parce qu'elles reconnaissent une façon de vivre différemment des autres en écoutant ce type de musique. Partant de là, je pense qu'une transmission est possible et que la notion d'auteur n'est pas conduite à se diluer dans les systèmes actuels d'unification produits par certaines formes stéréotypées d'art. Néanmoins – et bien qu'il serait compliqué de rentrer dans le débat et de savoir si le gouvernement a été adroit ou maladroit sur la question attachée aux pratiques numériques –, l'une des grandes questions est celle de la capacité à conserver un minimum de contrôle de la production, sous les formes prévues actuellement, et qui me semblent vouées à l'échec à moyen terme. D'autres formes sont à inventer. Car effectivement, si cette circulation des œuvres est aliénée un peu partout par une spoliation totale des droits des créateurs et des interprètes, alors le conflit idéologique sera doublé d'un conflit de survie économique au sens propre. Il y a là un double débat, un enjeu intellectuel et un enjeu de mode de vie, de société qui ne dépend pas que du créateur, mais aussi d'un certain nombre de personnes qui veulent continuer de vivre comme cela. Plus ces personnes considèrent que leur pratique correspond à un groupe réduit, plus elles ont envie de se reconnaître dans ce groupe, d'échanger, de fonctionner. C'est dans cet espace que se situe la vitalité de la création.

Françoise Benhamou : À propos des auteurs, j'ai l'impression que l'on distingue trois mouvements, qui ne datent pas des nouvelles technologies, mais qui se sont complètement

amplifiés par elles. Le premier mouvement est celui de l'extension incroyable de la notion d'auteur. Une amplification qui, dans le droit, se traduit par l'allongement de la durée du droit d'auteur, l'extension du champ du droit d'auteur, et qui fait que, dans certains domaines, cela peut brider la création. Nous savons très bien qu'aujourd'hui, dans une fiction, nous ne pouvons plus filmer un bâtiment contemporain car cela coûte très cher de payer les architectes, lesquels ont un droit à l'image. À l'inverse, le second mouvement, celui que décrivait Laurent Bayle, procède de la dilution à travers plusieurs phénomènes : la fameuse question de la gratuité, et aussi celle des œuvres collectives, des disciplines qui éclatent les unes par rapport aux autres. Enfin, un troisième mouvement peut menacer également la notion même d'auteur, c'est celui des blogs et des communautés virtuelles. Ce mouvement ne date pas d'aujourd'hui, mais tout le monde est un peu auteur car tout le monde s'exprime. Nous avons aujourd'hui du mal à percevoir ce qu'est véritablement un auteur, au moment même où la notion d'auteur s'amplifie. Nous sommes dans un mouvement schizophrène, dont j'ignore ce qu'il est susceptible de donner à terme mais qui est tout à fait étonnant à observer.

Paul Rasse : Il me semble que, finalement, le problème est celui des communautés qui ont fait vivre des cultures. Communautés au sens de sociétés. Aucune société n'a jamais été refermée sur elle-même, aucune société n'a été stable, toutes les sociétés ont toujours évolué. Ce qui est en train de changer, c'est le degré d'ouverture des sociétés sur le reste du monde. Je pense aux grands

exemples de la musique : pour produire un style musical spécialisé, il faut des écoles, des enseignements, des créateurs. Il faut que cela soit reproduit pendant des années. Tout cela prend du temps et demande que des gens aient décidé de le faire vivre. Or, il me semble que l'accélération des temps, des modèles de communication et de brassage des individus font que ces éléments n'existent plus. Finalement, ce qui est en train d'émerger, c'est une culture mondiale. Cela ne signifie pas que, par rapport à cette culture, d'autres alternatives vont disparaître. Je pense par exemple à la famille. Il y a des dizaines de façon d'organiser la famille et autant de formes d'organisation du couple. Ce qui s'impose aujourd'hui à travers les *blockbusters* et les images publicitaires, c'est la famille romantique, atomisée. C'est une structure familiale extrêmement fragile, puisque le nombre de familles monoparentales progresse régulièrement. Nous avons ici la convergence d'un certain nombre de modèles, qui n'agissent pas simplement dans nos têtes, mais qui organisent les existences.

Public : J'ai bien noté l'optimisme de Mme Walter concernant le français, malheureusement je ne le partage pas totalement. Nous ne pouvons pas nous contenter de dire que le français est une langue reconnue sur le plan international, car tous les groupes de travail pratiquent l'anglais de façon exclusive pour des raisons économiques. Je crois que cela est aussi vrai pour l'allemand et l'italien.

De plus, j'ai une question par rapport à l'application de la loi Toubon. Il a quand même fallu que le français soit en danger de vie ou de mort pour créer cette loi. Mais

quel est le retour de l'application de cette loi, des rapports ont-ils été émis à ce sujet ? Ne vous semble-t-il pas regrettable que nous soyons obligés de recourir, à une loi qui, en fait, est inappliquée puisque cette application oblige l'usage de la langue du pays dans ce pays. Qu'en pensez-vous ?

Henriette Walter : En ce qui concerne les résultats du type « qui parle le français », « comment parle-t-on français ? », etc., des rapports de la Délégation générale à la langue française sont publiés tous les ans, et sont disponibles sur simple demande. La langue française ne se porte pas si mal. Dans les institutions européennes, des obligations sont réglementées. Même si l'anglais est parfois trop présent à notre goût, des règles font que l'on est obligé d'utiliser aussi le français dans les instances européennes.

Jean-Pierre Warnier : Je voudrais intervenir sur le français et revenir à la question de la famille. L'anglais est devenu une langue véhiculaire. Cela signifie qu'il prend la suite de toutes sortes de langues qui ont été parlées dans le monde, le swahili, le pidjin sur la côte d'Afrique, etc. Il faut des langues véhiculaires pour communiquer entre les communautés qui parlent chacune leur langue. La fonction d'une langue véhiculaire n'est pas du tout la même que celle d'une langue locale, que l'on parle entre soi, dans la famille, ou dans la littérature orale et écrite. Penser que l'anglais est une langue véhiculaire qui va se substituer aux langues locales est une erreur de perspective. Cela ne me gêne absolument pas de parler anglais dans les conférences internationales dans lesquelles je me

rends, ou encore d'entendre parler anglais à l'aéroport, sachant que chez moi, je parle français. Je ne pense pas qu'une langue véhiculaire puisse faire concurrence à des langues locales, fondées sur un groupe vivant qui fonctionne aussi avec sa langue. Des langues véhiculaires se créent constamment, l'une des plus commodes est le pidjin anglais, qui est un mélange de portugais – ce sont les premiers à être arrivés sur les côtes africaines – et de quelques mots de vocabulaire africain. Du Liberia jusqu'au Congo, les gens se débrouillent très bien avec cela, entre personnes qui parlent pourtant des langues maternelles complètement différentes. Il faut se rendre compte que les langues ont des fonctions qui sont assez différentes. Considérer l'anglais, la langue mondiale, comme autre chose qu'une langue véhiculaire me paraît être une erreur de perspective. Je ne suis pas inquiet de ce côté-là.

Henriette Walter : Je pourrais ajouter que cet anglais international n'est pas vraiment l'anglais. En fait, nous avons plusieurs formes d'anglais : cette langue internationale, qui est plus ou moins bien parlée par les étrangers et, d'autre part, la langue anglaise des usagers de cette langue, comme le français que nous utilisons actuellement.

Jean-Pierre Warnier : J'ai fait mes études aux États-Unis et je suis en relation avec l'université de Londres, ville dans laquelle j'envoie des étudiants dans le cadre d'Erasmus en leur disant : « Attention, vous allez être surpris de l'anglais universitaire de l'université de Londres, ce n'est pas l'anglais d'aéroport, c'est Shakespeare, ils ne font pas

de cadeaux, ils mangent toutes les consonnes. » C'est très idiomatique. L'anglais mondialisé n'est pas l'anglais de Londres ou d'Oxford.

Concernant la famille, des contraintes de travail et de dynamique démographique pèsent lourd : salaire égal, chômage, etc. Ces données démographiques et sociales sont très différentes d'un pays à l'autre. Il ne faut pas oublier cela. Nous nous disons que le modèle proposé par les médias, c'est-à-dire les séries télévisées américaines de type Dallas ou le modèle incarné par les « Dinkies » (« double income no kids ») prévaut, mais ce n'est pas parce que les gens se divertissent en regardant de la fiction qu'ils vont automatiquement adopter le modèle qui leur est présenté. Admettons que ce soient les royaumes africains qui aient le contrôle des médias, et qu'ils proposent la polygamie à trente épouses – comme c'est le cas du roi que je connais –, je ne serais pas forcément tenté par ce modèle, même si les médias m'en vantaient le mérite.

Paul Rasse : Oui, mais dans ce contexte, tout le monde ne joue pas à armes égales. Nous savons que la consécration artistique ne se fait plus à Beaubourg mais à New York. Nous voyons donc émerger des processus de domination qui ne sont plus seulement économiques mais symboliques et qui ont toujours existé ; avec les Romains, les Grecs déjà, etc. Une de mes étudiantes fait sa thèse sur le dernier petit village perdu du Maramourech, où les gens vivent encore quasiment comme au Moyen Âge. Cette étudiante essaie de définir les degrés d'influences. Les parents réagissent avec une certaine distance, mais leur fille rêve d'épouser quelqu'un qui aura un autre mode de vie.

Les choses sont en train de changer profondément à ce niveau-là. Weber le dit bien. Les cultures locales ont disparues au début du XIX^e siècle. Et il ajoute : « À partir du moment où les jeunes filles n'acceptent plus d'être courtisées par leur prétendant en langue maternelle mais qu'elles veulent que la cour leur soit faite en langue française, le rapport a changé¹. » Tous ont bien compris que l'avenir se trouve dans la maîtrise de cette nouvelle langue. Les parents font l'effort de parler à table la nouvelle langue, car celle-ci représente l'avenir des enfants. Il existe donc tout de même des rapports de pouvoir, des rapports de force.

Jean-Pierre Warnier : Ce sont des rapports de force, avec tous les effets de distorsion que cela peut provoquer. Au regard de la langue maternelle, les parents arabophones qui font l'effort de parler français à table font une grave erreur – je parle sous le contrôle de la linguiste –, car l'éveil des enfants se fait bien mieux dans leur langue maternelle. Les débuts doivent se faire en langue maternelle et, ensuite, la langue commune est apprise à l'école ou auprès d'autres personnes que leurs parents, dont la langue d'origine est primordiale. Des quantités d'études ont été réalisées en sociologie de l'éducation et c'est assez net. C'est véritablement handicaper les enfants que de faire ce choix. Ce sont des effets de pouvoir.

Paul Rasse : Dans le cas d'échanges universitaires de type du programme Erasmus, nous voyons bien comment cela se passe : les Niçois veulent aller à Londres ou New York, les Roumains viennent à Nice, mais aucun Niçois ne veut aller en Roumanie. Non pas que cela ne les

intéresse pas, qu'ils n'y seraient pas bien accueillis, ou que les conditions de vie y seraient plus faciles ou plus complexes, mais parce que symboliquement, lorsqu'ils vont aller négocier leur place dans la société, avoir fait des études aux États-Unis ou en Angleterre leur apportera plus que s'ils les ont faites en Roumanie. Peut-être que le rapport de force pourrait jouer et nouer un bond de relation avec la Roumanie, mais cela ne se passera pas ainsi.

Jean-Pierre Warnier : Je gère dix destinations européennes dans le cadre du programme Erasmus. Encore aujourd'hui, avant de venir ici, j'ai rencontré une étudiante qui va partir en Slovénie, à Ljubljana. C'est constant.

Paul Rasse : Il existe des contrats, oui, mais nous avons beaucoup de mal à trouver des étudiants qui veulent aller dans les petits pays.

Jean-Pierre Warnier : Les gros effectifs, les gros bataillons vont vers Londres. Ils veulent tous y aller, même s'ils parlent mal anglais.

Paul Rasse : Oui, même si c'est plus difficile pour eux et même s'ils seraient bien mieux accueillis dans une université roumaine ou lituanienne.

Public : J'avais une question sur la prédominance de la culture américaine. Je voudrais savoir si cette culture n'est pas, pour vous, M. Warnier, à l'origine de certains conflits.

Jean-Pierre Warnier : Tout pouvoir suscite des contre-pouvoirs. Il est rare que les puissants soient aimés. Nous subissons leur pouvoir, mais

nous essayons tout de même d'y poser des limites. J'ai vécu deux ans aux États-Unis, et j'ai largement profité de ce pays. À l'université de Pennsylvanie, nous avions 2,5 millions de livres en accès libre à la bibliothèque, le ratio étudiant/enseignant était de deux étudiants par enseignant, donc les conditions d'étude étaient idéales. Mais c'est un luxe qui ne m'a pas séduit. J'ai vu ce qu'était la vie américaine et cela n'est pas mon modèle. Même si j'ai des amis là-bas, je ne m'y identifie absolument pas, car des quantités de choses me heurtent. Je suis très admiratif, et je trouve cela absolument fabuleux, mais je ne pense pas qu'il s'agisse d'un modèle universel qui soit promis à un grand avenir. Les Américains vont assez vite arriver à la limite de la consommation qu'ils peuvent se permettre. Évidemment, pour l'instant, ils la font payer au reste du monde, mais je pense qu'eux-mêmes vont être acculés à ces limites assez rapidement. De fait, c'est à la fois très séduisant et, dans le même temps, cela suscite des réactions d'hostilité. Au niveau de la géopolitique mondiale, la civilisation américaine et les États-Unis se heurtent à nombre de résistances, qui sont politiques mais aussi culturelles. Les uns et les autres mobilisent la culture dans ce bras de fer géopolitique mondial. Il n'est pas du tout dit que, dans vingt ans, l'anglais soit toujours l'unique langue véhiculaire mondialisée. Peut-être que le chinois, le mandarin ou l'arabe le deviendront. Mais tout n'est pas joué, loin de là. Le français était la langue mondiale au XVIII^e siècle, tout au moins du monde qui était le nôtre au XVIII^e siècle. Toutes les cours européennes parlaient le français aussi bien que vous et moi, sauf qu'ils avaient un accent quelque

peu différent, un peu comme celui des Canadiens.

Public : J'ai le sentiment que la diversité culturelle est souvent synonyme de repli nationaliste et que nous opposons facilement la diversité culturelle à la domination politique. Dans ce cadre-là, je souhaiterais connaître le contexte susceptible de favoriser l'émergence d'une culture commune. Nous pensons évidemment au contexte européen, mais, au-delà, au niveau mondial, comment peut-on envisager une culture humaine, qui aille au-delà de la seule Europe ?

Paul Rasse : Je dirai que la question de la diversité est une question assez risquée. La question des identités locales et nationales est toujours l'objet de grands débats, car ces identités conduisent au repli identitaire. Nous sommes constamment confrontés à ce type de repli. Néanmoins, la question doit être posée avec tous ces risques.

Public : Je vais vous raconter une situation que j'ai vécue sur la mondialisation. J'ai remarqué que les humoristes n'étaient jamais exportés. Pourtant, ces humoristes parlent français. J'en conclus que la langue française ne s'est pas exportée avec les humoristes. Le comique, d'expression universelle, est donc complètement marginalisé. Ces comiques d'expression universelle sont, par exemple, les mimes amuseurs, les ventriloques, les magiciens, les clowns, les contorsionnistes, les marionnettistes. Mais nous ne les voyons jamais. Je me suis donc adressé au gouvernement français pour lui dire que l'œil universel des humoristes était marginalisé à l'échelle nationale.

Malheureusement, le gouvernement a complètement ignoré ma question. Je me suis donc adressé à deux gouvernements étrangers qui, eux, m'ont écouté. Puisque les comiques universels ne font aucun événement sur la scène mondiale, nous avons imaginé des olympiades, à la manière des sportifs, du cinéma ou des concours de beauté.

Public : Sur la langue, et le français en particulier, je voudrais dire qu'aucune œuvre n'a jamais été créée en langue véhiculaire. Donc, le français est non seulement une langue d'échange, mais également une langue de création. De la même manière que la musique est faite par les musiciens, la lettre est créée par les écrivains. C'est donc en défendant les auteurs et les créateurs que nous pourrions parvenir à nous défendre dans ce système.

Public : Un aspect qui n'a pas été abordé ce soir est peut-être la question de l'acquisition de la culture. À quel moment commence-t-elle à s'acquérir ? Et quand va-t-on donner la possibilité aux enfants d'accéder à l'école, aux cultures, musicales ou linguistiques d'autres pays ? Par ailleurs, quels sont les éléments qui forgent une culture spécifique ?

Jean-Pierre Warnier : C'est un sujet qui a trait à la diversité culturelle évoquée par Paul Rasse à l'instant. Au Cameroun, pays grand comme la France, il y a 260 langues mutuellement inintelligibles. De Gaulle disait d'ailleurs qu'un pays avec 300 fromages n'était pas gouvernable. Imaginez alors le travail dans un pays à 260 langues ! Autrement dit, comment former un régime politique avec une telle diversité culturelle ? La diversité

culturelle n'a pas forcément que des bons côtés. Il faut donc trouver un moyen de conserver la diversité culturelle, en ouvrant les enfants aux autres cultures que la leur et en arrivant à combiner des modes de régulation de la diversité avec la diversité culturelle elle-même. Il s'agit d'une quadrature du cercle. Le Cameroun, comme nombre de pays pluralistes, a une politique culturelle fondée sur des choix. Le gouvernement veut réduire les 260 communautés linguistiques à quatre ensembles culturels, comme l'illustrent les quatre identités du musée national de Yaoundé. Ainsi, les enfants qui visitent le musée découvrent ces diversités culturelles. Mais le problème n'est pour autant pas résolu, car, à échéance, le pays perdra 256 langues. Est-ce une perte pour l'humanité ? L'UNESCO répond par l'affirmative. Mais c'est surtout une perte pour les personnes voulant conserver leur langue. Le problème est insoluble.

Laurent Bayle : Sur le plan de l'expression artistique, la diversité culturelle est défendue par la profession depuis longtemps. Les fameux soutiens au cinéma ont joué un rôle dans le fait que l'industrie cinématographique française a mieux résisté que celle d'autres pays voisins. De plus, au nom de la diversité culturelle, sont nées les politiques de quotas. Mais je pense que cette approche de la diversité culturelle a un prix que nous avons du mal à reconnaître. Ainsi, la situation d'un certain nombre de professions culturelles, en France, conduit à une face visible du soutien public pour la culture, telles les subventions, et à une face moins connue qui sont les soutiens non contrôlés des caisses, des systèmes

de l'intermittence. Au nom de la diversité culturelle, la quadrature du cercle est atteinte. Le système est enviable pour les possibilités de création offertes aux artistes et aux interprètes. Mais il peut être parfois – au regard de certaines émergences, de la possibilité pour les artistes de se présenter dans les lieux qu'ils souhaitent – moins opérant que ce que produisent les autres pays de l'Europe de l'Est, du Nord ou les pays anglo-saxons. En effet, entre le nombre de vocations suscitées par le système français et le nombre de potentialités d'exercer ce métier, existe un plus grand écart en France que dans les autres pays européens. Ainsi, sur 120 000 intermittents par exemple, 30 000 ou 40 000 peuvent vivre de leur art, même si ce système génère bien les 120 000 intermittents. Le système est donc devenu difficile à contrôler. La question est donc de savoir comment maintenir ce système tout en faisant en sorte que ce système ne nous déleste pas d'un certain nombre d'aspects internationaux – si tant est que nous voulons nous y intégrer.

Or, qui dit diversité, dit vouloir intégrer les aspects internationaux et cela est difficile pour les artistes de théâtre. En effet, par l'obstacle de la langue étrangère, l'artiste de théâtre est majoritairement dépendant du territoire national. Au contraire, en musique, la règle est celle d'être, pour moitié, dépendant d'un socle international.

Quant à ce que vous dites sur la question de l'éducation, je propose moi-même à la Cité de la musique, pour de jeunes enfants, une approche musicale de pratiques collectives. Néanmoins, j'observe que pour des interprètes de

musique classique, par exemple, si j'apprends à un jeune enfant quinze instruments différents, j'en ferai un citoyen mélomane, mais il ne sera pas interprète. Cela est impossible à un certain degré de virtuosité, sauf exception, bien entendu. Je crois donc que nous ne pouvons pas fixer une règle, un modèle, comme un dogme. La difficulté de ce débat est d'appréhender la diversité culturelle positivement tout en intégrant les contradictions que peut générer toute action publique.

Paul Rasse : Ce n'est pas simple. Il n'existe pas de panacée. Les règles doivent évoluer, puisqu'elles ont toutes leurs aspects pervers, impliquant donc une réflexion continue. Mais est-ce une raison pour renoncer à une démarche politique ?

Laurent Bayle : Assurément non. Mais comment, sans renoncer, ne pas s'ancrer dans des certitudes qui, elles-mêmes, sont une façon de se couper de la réflexion ?

Paul Rasse : Nous arrivons au terme de cette conférence. Je vais vous donner la parole à tour de rôle. Françoise Benhamou, voulez-vous rajouter un mot ?

Françoise Benhamou : Il est toujours difficile de conclure un débat de ce type car nous avons ouvert plus de questions que donné de réponses. Mais c'était l'objet. Ma vision de la diversité culturelle est sans doute plus étroite, au sens où je l'appréhende du point de vue de l'économiste. Je considère la diversité des biens et des services culturels plutôt que la diversité des hommes ; ce sont deux thèmes différents, mais qui se rejoignent sur certaines questions. De ce point

de vue, je crois qu'il faudrait porter plus d'attention qu'on ne le fait – les statistiques sont très pauvres – sur le clivage entre diversité offerte et diversité consommée. Pourquoi le fossé entre ces deux catégories de la diversité ? Peut-être est-ce une des questions que soulève ce débat.

Henriette Walter : En ce qui concerne les langues, je pense que l'avenir est aux personnes qui apprennent plusieurs langues. Nous ne pouvons plus rester enfermés dans notre propre langue, il s'agit d'en apprendre au moins une autre. Il faut savoir que lorsque nous avons déjà appris une deuxième langue, l'acquisition de la troisième se fait très vite, et la quatrième, encore plus vite. C'est au début qu'il faut faire des efforts, ensuite, c'est plus facile.

Jean-Pierre Warnier : Merci beaucoup pour ce débat que j'ai apprécié et où j'ai beaucoup appris.

Laurent Bayle : Je voudrais dire que ce que nous enseigne l'histoire de la musique, c'est qu'elle n'est pas linéaire. Lorsque nous regardons son fonctionnement, nous remarquons des cristallisations sur certaines périodes qui sont des temps forts. Si nous regardons par le prisme, même superficiel, des grandes figures, celles-ci se dégagent autour de certaines périodes précises. Aujourd'hui, nous sommes dans un entre-deux de doutes qui implique que, même en termes de création, la période n'est pas la plus prospective que la société musicale ait pu proposer. En effet, cela renvoie au doute plus général de la société qui porte à se diriger vers des valeurs refuges, le divertissement, la communication, le culte du passé. Il me semble qu'il s'agit du trait de la non-linéarité de

l'histoire et du fait que nous sommes probablement dans une époque transitoire, conduisant vers d'autres évolutions. En effet, je n'y vois pas le trait d'un effondrement conduisant à la perte de la culture, des auteurs, de la création.

Paul Rasse : Merci à la Bpi de nous avoir organisé ce débat et merci à vous tous, d'avoir été là.

Lundi 22 mai 2006

Les mutations d'une information planétaire

Ouverture

Olivier Da Lage

Enjeux politiques et technologiques de la mondialisation

Bernard Benhamou

Fonctionnement de l'encyclopédie libre *Wikipédia*

Florence Nibart-Devouard

**L'automatisation de l'information médiatisée :
vers un journalisme artificiel ?**

Nicolas Pelissier

L'EntreNet

Daniel Kaplan

Débat

Modérateur : Olivier Da Lage

Ouverture

Olivier Da Lage *

Nous allons poursuivre ce soir le cycle « Comprendre la mondialisation » par une rencontre consacrée aux mutations de l'information planétaire à travers Internet. Internet existe pour le grand public depuis seulement une dizaine d'années. En effet, avant 1996, les initiés employaient des mots compliqués comme FTP¹, Gopher², etc. Aujourd'hui, ce genre de vocabulaire n'a plus beaucoup de sens dans la mesure où Internet est désormais une réalité pour la majorité d'entre nous. À présent nous ne parlons plus seulement de Web, mais aussi de la voix par IP (Internet Protocol), c'est-à-dire de la téléphonie par Internet, ainsi que d'autres aspects qui changent profondément nos vies et nos métiers et dont nous n'avons même pas idée. Internet est entré dans les familles, soit par le travail, soit par l'intermédiaire des enfants, à l'occasion d'un anniversaire ou d'un Noël ; ce qui a vaincu les réticences des plus rétifs aux nouvelles technologies. Les usages liés à l'information sont en train d'être profondément bouleversés, aussi nos interlocuteurs vont-ils en présenter quelques-uns des aspects, qu'il s'agisse des médias ou de l'information dans la vie de tous les jours.

Ce soir, nous avons l'honneur de recevoir Daniel Kaplan de la Fondation pour l'Internet nouvelle génération, Florence Nibart-Devouard, vice-présidente de Wikimedia Foundation et Nicolas Pélissier, maître de conférences en sciences de l'information à l'université de Nice-Sophia Antipolis. Je vais commencer par donner la parole à Bernard Benhamou, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, qui a fait également partie de la délégation française au dernier Sommet mondial de Tunis sur les sociétés de l'information. Son intervention porte sur les changements auxquels conduisent ces nouvelles technologies issues de l'internet.

86

Ouverture

Notes

* Journaliste à Radio France internationale. Voir [sa biographie](#) sur le site [Bibliomonde.com](#) ➤

1. Protocole de transfert de fichier. ➤

2. Système de recherche d'information par mot-clé, pour naviguer sur Internet avec des menus. ➤

Enjeux politiques et technologiques de la mondialisation

Bernard Benhamou*

Mon propos n'évoquera pas seulement l'objet technique Internet, mais les enjeux à la fois politiques, sociologiques et humains de ce média parce qu'aujourd'hui Internet est l'outil qui pénètre l'ensemble de nos activités. L'un des mots-clés est le terme « d'architecture », que je vais souvent employer. Ceci peut sembler étrange pour un objet immatériel, pourtant l'architecture de l'internet est essentielle, tant d'un point de vue économique que politique.

Internet : histoire et gouvernance

Le Sommet mondial des sociétés de l'information s'est déroulé en deux phases, la première en 2003 à Genève, la seconde, en novembre 2005, à Tunis. Il avait pour but de dégager deux grandes actions, l'une sur la fracture numérique Nord-Sud, et l'autre sur la gouvernance de l'internet. Contrairement à un mythe très largement répandu, l'internet n'est pas un objet entièrement décentralisé. Certains parlent de l'internet comme d'un réseau qui (certes, pour parties) pourrait résister à une attaque nucléaire. Mais certaines de ses infrastructures sont entièrement centralisées et déterminent le comportement de l'ensemble des utilisateurs. Lorsque vous envoyez un mél, ou que vous vous connectez à un site web, vous faites appel, sans le savoir, à une sorte d'annuaire mondial, une énorme base de données qui va convertir l'adresse que vous utilisez pour la transformer en une adresse IP (Internet Protocol), c'est-à-dire une adresse correspondant à une machine, quelque part sur le réseau. Les systèmes qui permettent de le faire sont répartis sur l'ensemble de la planète mais sont contrôlés par seulement treize machines. Cette technologie, cet annuaire, s'appelle le DNS (*Domain Name System*). Face à l'immensité du réseau, imaginez ce que treize machines peuvent représenter. Au sein de ces treize machines, il y en a une, que l'on nomme le serveur A qui détermine le fonctionnement de toutes les autres. Une machine qui est capable en théorie, si l'on modifie son contenu, d'éradiquer des pays entiers de la carte de l'internet. La chose ne s'est jamais produite et les diplomates américains disent parfois : « Nous avons le doigt sur le bouton, mais nous n'avons jamais appuyé. » Vous imaginez que pour des diplomates non américains, il n'est pas facile de savoir qu'un pays a ce pouvoir sur l'ensemble de la planète ; et, en particulier, sur la planète Internet.

L'architecture du DNS a été créée au milieu des années 1980 pour des raisons purement pratiques et techniques, sans avoir à l'esprit des enjeux politiques. Les personnes qui l'ont créée et qui l'ont par la suite développée n'avaient pas en tête que cela pourrait devenir un instrument de pouvoir. À la fin des années 1990, le gouvernement américain a souhaité mettre en place une structure qui rendrait la gestion de ce système indépendante des autorités américaines. En effet, la Racine A, celle qui détermine le fonctionnement de toutes les autres, la racine suprême, est directement contrôlée par le Département du commerce américain. Ce pouvoir est placé depuis l'origine entre les mains du gouvernement des États-Unis. Il était donc prévu une privatisation progressive, mais qui n'a jamais pu être effective. Nous sommes donc toujours dans une ère où Internet paraît parfaitement décentralisé, où nous avons une liberté d'interaction bien

87

Enjeux politiques et technologiques de la mondialisation

supérieure à celle que nous avons connue avec le Minitel, mais il ne faut pas croire pour autant que l'internet n'est « dirigé » par personne. C'est un mythe qui a été entretenu parce qu'il peut être pratique, pour certains, d'occulter la réalité. Ceci était l'un des éléments-clés du sommet, et il ne faut pas oublier que l'ensemble des représentants des États membres des Nations unies a été mobilisé, soit plus de 180 États, pour discuter de ces questions, preuve qu'elles étaient devenues cruciales pour l'ensemble des économies, des échanges et qu'il fallait trouver d'autres solutions pour le long terme. Deux séries de mesures ont été prises, l'une visant à créer un forum annuel des Nations, le premier ayant eu lieu à Athènes en novembre 2006, pour échanger sur les questions de régulation internationale de l'internet. L'autre action décidée par les Nations unies, que l'on appelle la coopération renforcée, doit être mise en place ; elle a pour but, à terme, de passer d'un régime unilatéral à un régime multilatéral de gouvernance.

Je voudrais aussi aborder le thème des évolutions de l'internet. Jusqu'à présent, l'internet concerne essentiellement les ordinateurs, ce sont eux que nous relierons à Internet et les adresses IP, qui permettent d'identifier une machine sur le réseau, renvoient donc à des ordinateurs. Cela ne sera plus vrai dans les années à venir. Progressivement, le pouvoir de création sur le réseau va se diversifier et l'essentiel des connexions ne sera plus détenu par des ordinateurs (au sens strict du terme), mais par des machines connectées. Ces machines seront des téléphones portables, des automobiles, qui pourront alors servir de relais sur les principaux axes de circulation. Cela constitue notre futur proche. Mais nous allons aussi nous diriger progressivement vers un « Internet des objets » : l'internet que nous connaissons aujourd'hui va connecter l'ensemble des objets électroniques, qui pourront alors converser entre eux et échanger avec leurs utilisateurs. Certains mêmes prévoient le moment où ces objets seront connectés à même la peau ; le réseau pourra transmettre l'information d'un objet à un autre que nous aurons implanté sur nous, avec la peau pour vecteur. Ce n'est pas de la science-fiction puisque dans ce domaine un brevet a été déposé par Microsoft l'année dernière. Ce système permet de relier entre eux des objets sur un réseau qui ne serait plus autour de la personne, mais dans la personne elle-même. Nous voyons bien une évolution de la forme du réseau, de son architecture, face à la diversification des terminaux.

L'internet des objets

Nous avons souvent pensé que l'avenir serait à l'objet unique. Certains l'appellent l'objet « totem », qui centraliserait l'ensemble des formes d'accès au réseau. Beaucoup de gens ne partagent pas cet avis et j'en fais partie. Nous nous dirigeons vers une plus grande diversification des terminaux, avec des objets qui auront des fonctions très spécifiques, plus efficaces dans chacune de leur fonction, et non pas vers l'objet qui fera tout. C'est une règle industrielle classique que de faire mieux une fonction lorsqu'on n'en fait qu'une. En créer plusieurs suppose des compromis industriels, techniques et technologiques de façon à ce que les différentes fonctions coexistent dans le même objet.

Il y aura, et il y a déjà, une multiplication de ces objets, qui n'ont pas encore de connexion entre eux mais qui en auront une, dans les années

à venir. Nous ne parlons encore que d'objets électroniques traditionnels tels que nous les connaissons déjà, où le nombre de connexions va s'accroître de plus en plus. Ceci n'est que la première phase, la continuation de la courbe que nous avons entamée. Mais l'une des grandes ruptures dans cette courbe sera le moment où tous les objets du quotidien seront connectés. Je parle là d'objets qui n'ont rien de technologique, notamment dans la grande distribution.

Cela se voit déjà aux États-Unis où les codes-barres sont remplacés par des puces RFID (*Radio Frequency Identification*). Ces puces « sans contact » comme on les appelle en France, que nous utilisons déjà dans les systèmes de navigation, ou sur les objets pour éviter qu'ils ne soient volés. Ces puces ont la particularité d'émettre un code lorsqu'un champ magnétique est émis vers elles. Associer une information présente sur Internet à un produit permet alors de créer des liens entre l'objet physique et des informations réactualisées en permanence. Dans le cas de la distribution d'un produit importé, nous pourrions connaître, entre autres, les endroits par lesquels il est passé, les tests qu'il a subis, l'usine dans laquelle il a été assemblé, etc. Ces informations seront beaucoup plus pertinentes pour la logistique industrielle que le simple fait de déterminer l'origine et le nom ou l'appellation d'un produit. Nous allons donc voir s'établir en quelque sorte un lien entre l'ensemble des objets que nous utilisons au quotidien et des « pages web », ce qui veut dire que chaque objet sera traçable, visible, sur le réseau à un moment donné. L'équivalent du système DNS pour les objets s'appellera ONS (*Object Naming Service*) et aura pour but d'établir ce lien entre les objets et les informations liées à ces objets.

Mais lorsque l'objet qui contient une puce RFID est un passeport, lorsque la distance nécessaire à la captation de l'information est de quelques dizaines de mètres, les problèmes politiques sont alors très différents. Il devient en effet possible de capter à la volée, sans l'autorisation de l'individu, des données sur lui. Nous pouvons voir, lorsque les États-Unis ont mis en place leur système de passeport RFID, des gens s'interroger et se demander « vers quoi nous dirigeons-nous ? ».

Nous pourrions assister à des cas où le fait de capter à son insu des informations sur un individu pourrait avoir de lourdes conséquences. Pouvoir discerner dans une foule qui est américain et qui ne l'est pas, peut poser de vrais problèmes lorsque le porteur du passeport se trouve, par exemple, en Irak. Il est intéressant de remarquer que ceux qui se sont opposés à ce passeport ne sont pas les associations de protection des libertés individuelles, mais les industriels des transports (compagnies aériennes, voyagistes, etc.) qui ont révélé le risque encouru pour les citoyens américains à l'étranger.

Avec la généralisation de ces puces et la baisse de leur prix, elles pourront être apposées sur tous les objets. Un exemple pourrait être lié aux livres ou aux journaux. On peut imaginer qu'une personne puisse être scannée sans le savoir, et que ses lectures, son origine ethnique ou religieuse soient déterminées en fonction des objets qu'elle porte. La notion de vie privée aurait alors un tout autre sens que celui que nous lui connaissons aujourd'hui. Cet Internet des objets correspond à des enjeux politiques nouveaux et confère un pouvoir considérable. Le fait que le serveur suprême n'ait plus seulement la main sur les ordinateurs de la planète (ce qui a déjà causé des

problèmes au point de réunir l'ensemble des pays des Nations unies dans un sommet), mais aussi le contrôle sur les personnes et les biens manufacturés (qui pourraient être visibles, contrôlables et, au final, analysables depuis une machine directement contrôlée par le gouvernement des États-Unis) pose un problème de souveraineté bien plus grand que lorsque l'internet n'était relié qu'à des ordinateurs.

L'un des principes fondamentaux de l'internet : la neutralité

L'internet est très différent des réseaux que nous avons pu connaître car ce n'est pas un réseau en étoile comme l'était le Minitel, mais un réseau *end-to-end*, « de bout en bout » en français. La particularité de ce réseau est de permettre à n'importe quel utilisateur de produire des services, de l'information ou des applications, des logiciels, et de les rendre disponibles à tous. Le Web, création européenne, puisque créé à Genève au CERN¹ par un chercheur britannique qui n'a pas souhaité déposer de brevet, était d'abord destiné à une communauté de scientifiques. Son inventeur a donc fait en sorte que n'importe quelle personne puisse ensuite utiliser son invention et le langage HTML (*Hypertext Markup Language*), et créer des serveurs et des sites web partout sur la planète. La particularité architecturale de l'internet a permis à cette invention de devenir le standard de la distribution d'informations sur Internet. Si le réseau avait été centralisé, jamais une invention comme le Web n'aurait pu exister. Plus récemment, les blogs sont une autre expression de la vitalité de ce principe de neutralité. Les systèmes d'échanges *peer-to-peer* sont une autre traduction de ce principe, par la possibilité pour chacun de mettre à disposition et d'échanger des informations sur le réseau.

Ceci est un élément fondamental de la construction du réseau, de son développement et de son dynamisme, car Internet, comme toute architecture technique, est modifiable. Le but que nous devons nous fixer aujourd'hui est d'éviter que cette architecture ne puisse devenir un système de contrôle absolu. Je vous ai décrit quelques perspectives orwelliennes, mais de très nombreux autres scénarios sont possibles si le cœur du réseau que sont ces protocoles, ces principes, devait être modifié. Ces principes sont la véritable Constitution du réseau, au sens où nous parlons de Constitution dans le domaine politique, pour les textes qui rassemblent nos principes fondamentaux. Si nous devons revenir localement ou globalement sur ces principes, l'ensemble de l'anatomie du réseau en serait changé, avec des conséquences considérables à long terme sur les échanges, la vie politique et le développement de nos sociétés. Un des objectifs de l'Union européenne a été de faire apparaître plus clairement ces notions dans les textes internationaux. Ces questions liées à la société de l'information devront faire l'objet de discussions politiques et d'une appropriation par les citoyens. En effet, de cette architecture dépendront nos modes de vie et nos libertés présentes et futures. Nous sommes à une période où ces questions doivent être discutées pour que l'architecture du réseau, qui est porteuse de valeurs politiques, reste entre les mains des citoyens et qu'ils puissent participer à son édification, afin que le réseau ne se referme pas sur eux dans une perspective orwellienne.

Olivier Da Lage : En vous écoutant, je repensais à un épisode qui a agité la France pendant l'été 1993, concernant un ancien ministre qui voulait

venir au secours de Bernard Tapie. Il prétendait être à un endroit alors qu'il n'y était pas ; et le mensonge avait pu être mis au jour parce que l'homme avait un abonnement à une société autoroutière, avec une puce de transmission à distance. Vous nous évoquez une généralisation de ces puces, et Orwell l'avait également prévue. Dans *1984*², lorsque les deux héros veulent échapper aux écrans omniprésents, ils peuvent au moins s'enfuir à la campagne en espérant être tranquilles. Là, nous n'aurons plus cette perspective. Ayant identifié le problème, est-ce totalement inéluctable ou pouvons-nous voir un aspect positif dans le fait que nous ne sommes pas encore arrivés au pire ?

Bernard Benhamou : Il est important d'avoir en tête les perspectives orwelliennes parce qu'il n'y a pas de déterminisme ni de prophéties autoréalisatrices. Je crois que nous pouvons en tirer de véritables avantages et bénéfices pour peu que nous, citoyens, gardions le contrôle de ces technologies. L'un des points importants pour l'avenir sera la nécessité que les citoyens puissent avoir droit au « silence des puces ». Autrement dit, faire silence autour d'eux. Ces puces pourraient très bien être immortelles, nous survivre, et, pour acquérir un certain degré de vie privée, nous devons faire en sorte qu'elles puissent être désactivées. L'un des marchés prometteurs dans ce domaine sera celui des désactivateurs de puces parce qu'il est évident que les citoyens devront avoir la maîtrise des systèmes d'information, maîtrise élémentaire *via* les puces et le contrôle du réseau. Il n'y a pas dans ce domaine de perspectives inéluctables. Les logiciels libres qui mettent à disposition des applications ouvertes et transparentes en termes d'usage font partie des éléments qui permettront à cet « écosystème informationnel » de ne pas devenir une boîte noire dans laquelle nous ne pourrions qu'entrer sans jamais pouvoir en sortir. Il n'y a pas de déterminisme, l'idée centrale est celle de la prise en main par les citoyens de leur destinée par rapport au réseau. Les blogs et la blogosphère sont un phénomène marquant de ces dernières années, avec un impact qui n'est pas neutre sur les débats et délibérations politiques ; et il en sera de même pour quasiment toutes les activités de la vie sociale, ainsi que dans l'éducation, les loisirs ou le travail. L'importance donnée aux organismes qui protègent la vie privée sera cruciale dans notre devenir démocratique et dans la façon que nous aurons de vivre ensemble dans les années à venir.

Olivier Da Lage : Vous avez évoqué le *end-to-end*, la base du fonctionnement de l'encyclopédie *Wikipédia*, je vais donc passer la parole à Florence Nibart-Devouard, vice-présidente de la Wikimedia Foundation.

Notes

* Maître de conférences pour la société de l'information à l'Institut d'études politiques de Paris. Voir sa [biographie](#) sur *Wikipédia*.

1. Conseil européen pour la recherche nucléaire. ➡

2. ORWELL, Georges, *1984*, trad. de l'anglais par Amélie Audibertie, Paris, Gallimard (Du monde entier), 1955. ➡

Fonctionnement de l'encyclopédie libre *Wikipédia*

Florence Nibart-Devouard*

Je vais commencer avec deux questions très rituelles : Qui a déjà entendu parler de *Wikipédia* et qui a déjà édité *Wikipédia* ? L'idée de base du projet est de construire une encyclopédie en ligne. L'objectif est de collecter le plus d'informations possible, de les organiser de façon encyclopédique et de les mettre à disposition du plus grand nombre.

À l'origine, le projet visait uniquement un public anglophone mais, très vite, des personnes internationales se sont intégrées dans le projet. Certes, il existe déjà beaucoup d'encyclopédies, nous connaissons *Universalis*, *Larousse*, mais ce qui nous différencie des autres est la licence utilisée. Il s'agit d'une licence appelée la GFDL (*GNU Free Documentation License*), qui vient directement des logiciels libres, et qui est notamment utilisée par Linux. Le contenu de l'encyclopédie est entièrement libre, vous pouvez lire un article gratuitement, voir la source de l'article et modifier son contenu. Vous pouvez également réutiliser et transmettre ce contenu sans avoir à demander d'autorisations, y compris dans un cadre commercial. L'idée est de favoriser sa distribution dans le monde entier. À partir du moment où il n'y a pas de restriction en termes d'usage, un document peut circuler à travers tout le réseau. Les deux seules obligations de la licence sont, d'une part, que le texte doit rester libre et, d'autre part, que la source soit citée.

L'autre différence avec les encyclopédies traditionnelles réside dans l'objectif et les publics que nous souhaitons toucher. Contrairement à une encyclopédie papier qui coûte très cher, les documents sont accessibles directement et gratuitement sur Internet. En parallèle, nous avons aussi voulu accéder à un public plus large que les anglophones, à un maximum de personnes dans leur langue maternelle. La page d'accueil de *Wikipédia* montre le nombre d'articles et les langues les plus utilisées : l'anglais arrive en tête, avec plus d'un million d'articles ; l'allemand, puis le français, est la troisième langue utilisée avec bientôt 300 000 articles. Nous avons aussi des langues comme le catalan, le basque, à peu près toutes les langues que nous pouvons imaginer, et qui sont parfois très peu parlées. Aujourd'hui, nous avons au total quatre millions d'articles.

La troisième grande différence avec les encyclopédies traditionnelles est son mode de développement, lequel suscite le plus grand nombre de critiques. Nous nous sommes appuyés sur le système du bazar, opposé à celui de la cathédrale. Ce n'est pas parce que nous construisons un système complexe qu'il doit pour autant comporter un aspect central. Nous suivons quelques principes de base : un outil simple et approprié, une communauté de personnes, une gouvernance souple et légère et un processus de création transparent. À cela s'ajoute le principe selon lequel personne ne détient la totalité du savoir, mais que chacun a une petite parcelle de connaissance qu'il peut partager avec autrui. L'idée n'est donc pas de payer quelques experts pour produire l'encyclopédie mais de faire en sorte que celle-ci repose sur la totalité des connaissances qui sont au sein de chaque individu.

Les principes de création de l'encyclopédie sont l'ouverture, la transmission de l'information, la non-nécessité de s'identifier sous son nom réel, le bénévolat des contributions et l'écriture collective des articles. Au fur et à mesure des contributions de chacun, nous obtenons un article complet, au même niveau que les encyclopédies qui existent actuellement. Cela prend du temps, le projet a maintenant cinq ans et demi ; certains articles sont d'excellente qualité, mais il reste des secteurs entiers encore en friche.

Un point important est la transparence du processus créatif. Il est possible pour tout le monde de savoir qui a effectué telle ou telle modification et de suivre toutes les versions successives des articles. Comme les contributeurs peuvent utiliser un pseudo, il est parfois difficile de savoir qui se cache derrière. Ceci constitue l'une des critiques majeures du projet, pour des raisons de responsabilité légale associée à l'ajout dans l'article. Les principes éditoriaux sont multiples : il ne faut pas utiliser de texte sous *copyright*, épouser la neutralité de point de vue pour représenter la totalité des opinions significatives sur un sujet.

Selon le moteur alexa.com, encore peu utilisé en France contrairement aux autres pays, nous avons dépassé le taux d'accès de Google France sur une année, ainsi que celui de la CNN et de la BBC. Nous atteignons le niveau d'Amazon et juste au-dessus de nous il y a Ebay, Google et Yahoo. En cinq ans nous sommes donc devenus un des plus gros sites au monde, l'un des seuls à être un « .org » ; tous les autres sont des sites commerciaux les plus visités au monde. Très récemment, un sondage fait par *Médiamétrie* révèle que nous sommes le 31^e site et que nous avons eu plus de 2,5 millions de visiteurs uniques au mois de décembre 2005.

Participer ne nécessite qu'un ordinateur, un logiciel de navigation, une connexion Internet et le logiciel *MediaWiki*, adapté à nos besoins propres. Chacun peut éditer les pages de *Wikipédia*, les modifier et les rendre visibles dans le monde entier. Le langage utilisé est beaucoup plus simple que l'HTML, pour réduire le plus possible les barrières qui entravent la participation. C'est également pour cette raison que nous ne demandons pas non plus aux gens de s'identifier.

Le réseau de l'information

Aucune des techniques utilisées actuellement dans *Wikipédia* n'était inconnue au moment de son ouverture. La véritable innovation est l'innovation sociale, liée aux individus qui participent au projet. La première raison du succès du projet est que toute personne qui consulte *Wikipédia* trouvera une information qui n'est pas disponible dans les encyclopédies traditionnelles, lesquelles se focalisent sur les connaissances génériques. Seule *Wikipédia* pourra vous donner une information sur une culture mineure au fin fond de l'Afrique, ou un événement qui a eu lieu il y a quelques dizaines de jours. Une autre raison du succès réside dans le fait que *Wikipédia* n'est pas uniquement écrite par des Français, mais aussi par des francophones : Belges, Canadiens, Marocains, etc. Nous avons donc une richesse d'informations qui n'existe dans aucune autre encyclopédie. De plus, la possibilité donnée est celle de pouvoir réagir rapidement à l'information. Qu'il s'agisse des attentats de Londres ou de Madrid, ou même d'une révolution dans un petit pays d'Amérique du Sud, l'information est aussitôt relayée par *Wikipédia*. Cette réactivité constitue sûrement l'un des principaux vecteurs de réussite du site.

La plupart des accès viennent d'Amérique du Nord, d'Europe, d'Amérique du Sud et puis d'Australie et, éventuellement, d'Inde et de Chine. Je crains toutefois que ce constat ne soit surtout lié à une population importante. À côté de cela, des pans entiers du monde sont absents, notamment l'ensemble des pays africains qui représente moins de 0,1 % des accès au projet, comme

si ce continent n'existait pas : il ne nous lit pas et n'édite pas non plus. Nous avons une représentativité de l'Afrique grâce aux étudiants qui viennent en Amérique ou en Europe, mais ils ne participent pas depuis leur pays d'origine. Nous essayons de pousser au développement, mais ce n'est pas facile.

Dernier point politique, *Wikipédia* est bloqué par la Chine depuis plusieurs mois. Nous avons eu un premier blocage, il y a un an et demi, qui s'était résolu dix jours après, mais cette fois cela fait deux ou trois mois que l'accès est bloqué, comme c'est le cas pour beaucoup de grands forums jugés trop subversifs. Nous essayons de combattre le problème, sachant que les autorités ont créé un clone : Baidu.com, utilise du contenu de *Wikipedia*, entre autres, et ne respecte pas notre licence.

Qui aurait cru, il y a cinq ans, que nous allions créer une encyclopédie entièrement libre et gratuite, alimentée bénévolement par des personnes qui ne se sont jamais rencontrées physiquement ? Par quoi ces personnes sont-elles motivées ? Je crois que la première motivation est de s'assurer qu'il existe des projets capables de diffuser l'information et de la mettre à disposition de chacun. Mais, en France, en particulier, les gens sont très solitaires. Le profil moyen du contributeur est un homme éduqué, entre 18 et 30 ans, célibataire sans enfant, généralement étudiant. Ceux-là vont utiliser ce qu'ils ont appris lors de leurs études ou dans le début de leur vie professionnelle pour contribuer. Je crois que ce sont des gens très solitaires qui ont besoin de se réaliser autrement que par le travail, de ressentir une admiration de la part de leurs pairs. *Wikipédia* est basé sur ce système. Une personne qui contribue régulièrement va être reconnue, va créer des liens avec les autres qui vont la faire se sentir importante, ce que nous ne voyons plus dans notre société. Pour certains, la contribution est anonyme, notamment chez les enseignants ou les chercheurs qui peuvent avoir peur de l'image qu'ils renverront aux autres. Ce n'est pas le cas de tous, nous avons un enseignant fraîchement retraité qui a mis la totalité de ses cours, quarante-cinq ans d'expérience, sur la tribologie.

94

Fonctionnement de
l'encyclopédie libre
Wikipédia

Autres projets

Je terminerai en disant que *Wikipédia* est le projet le plus connu parmi un ensemble de projets frères, comme *Wikinews* qui marche très mal au niveau français en raison d'un manque de participation. Peut-être y-a-t-il moins de motivations françaises à cet endroit. *Wikibooks* est un ensemble de recueils pédagogiques, *Wiktionary*, un dictionnaire, *Wikimedia Commons* a, quant à lui, une croissance explosive ; il s'agit d'un ensemble de documents multimédias, sons, images, graphiques, etc., libres de droit. *Wikisource* est un site sur lequel nous stockons tous les documents qui existent dans le domaine public ou sous licence libre, et *Wikiquote*, un recueil de citations, mais qui accuse d'énormes problèmes sur le plan légal. Dans l'espace francophone, il a été fermé il y a deux mois, car trop de personnes avaient essayé de copier des bases de données soumises au copyright. Par la suite nous allons monter un projet de site essayant de relayer l'université, *Wikiversity*. Ce projet est très controversé, l'idée étant de préparer des documents permettant de former des gens à certains métiers.

Je tiens à préciser que nos articles ne sont pas une version anglaise traduite dans les autres langues. Si le projet à l'origine était anglais, nous ne

voulions pas d'une source créée uniquement à partir d'anglophones. Toutes les versions locales ont leurs propres créations ; il peut s'agir de traductions d'autres langues mais, en règle générale, les versions sont créées par les personnes parlant cette langue-là. Nos sites n'ont pas pour vocation d'être de la « sauce » anglaise ou américaine qui serait redistribuée. La totalité de nos projets est soutenue par une fondation de droit américain, avec la plupart des serveurs hébergés aux États-Unis – en partie parce que la censure y est plus légère. En effet, certaines informations stockées aux États-Unis seraient illégales en France. De même, un certain nombre de personnes nous contacte pour développer un projet en langue arabe, mais ils ne veulent pas être en contact avec la fondation, car elle est américaine. Heureusement, nous avons développé des associations locales, en France, Angleterre, Pologne, Italie, Allemagne, Serbie et Monténégro. Toutes ces associations, constituées par les utilisateurs et visant à faire la promotion du projet, sont européennes. Peut-être est-ce un souhait des Européens qui aiment s'associer et faire des activités en commun, mais les faits sont là ; nous avons une fondation américaine et des associations européennes.

Concernant des éventuelles erreurs dans les articles, cela arrive très rarement, mais de nombreux éditeurs patrouillent les nouveaux articles et les modifications faites par des anonymes ou des gens très peu connus. Le manque de fiabilité constitue la critique principale. Nous essayons de fournir des fonctionnalités pour y répondre et les introduire au fur et à mesure dans le système. Il faut être conscient que les règles qui régissaient le site il y a cinq ans sont différentes de celles qui le régissent aujourd'hui, tout simplement parce que le projet évolue. Les mécanismes sont de plus en plus puissants pour traquer les gens. Lorsque toutes les biographies des responsables politiques d'un même parti ont été modifiées aux États-Unis, nous avons immédiatement su que ces modifications provenaient des ordinateurs du Sénat américain.

La notion de liberté individuelle peut également être remise en cause ; nous essayons donc de mettre en place de nouvelles fonctionnalités, certaines publiques et visibles et d'autres plus discrètes. Parmi les modifications, un système consistant à interdire les nouveaux articles aux anonymes a été instauré sur le *Wikipédia* anglophone, dans la mesure où une bonne partie du vandalisme est liée aux anonymes. Mais aujourd'hui, certains anonymes créent un compte pour vandaliser ; de fait, la solution n'a pas encore été trouvée. Nous avons aussi créé des semi-protections : les articles très sensibles comme « Al Gore » et « George Bush » au moment des élections, ne peuvent pas être modifiés par des anonymes ou par des personnes ayant un compte depuis peu de temps car nous savons que ce sont des articles vandalisés en permanence. Sur d'autres sujets moins sensibles, mais dont nous savons que régulièrement des personnes vont essayer de faire du prosélytisme, notamment sur les cultes ou les sectes, une surveillance se fait en permanence.

Olivier Da Lage : Y a-t-il aussi de parfaits inconnus qui publient leur biographie pour se faire connaître ?

Florence Nibart-Devouard : Oui, de façon fréquente. Dans le même registre, certaines personnes estiment être des artistes peintres suffisamment importants

et écrivent un article sur leur œuvre. Un grand débat s'instaure : ces artistes peu connus ont-ils ou non le droit d'avoir un article encyclopédique, devons-nous parler uniquement des artistes célèbres, etc. ? Certaines personnes sont étonnées de se voir interdire d'éditer leur propre biographie parce qu'elles ont souvent du mal à rester neutre pour parler d'elles-mêmes. Nous sommes en cours de construction, mais beaucoup d'éditeurs anglophones estiment être arrivés à une certaine maturité, et une grande réflexion sur la notion d'« articles stables » est en cours. Nous laisserons toujours les articles ouverts, puisque l'information évolue, mais nous mettrons en place une fonctionnalité permettant de noter un article, de juger s'il est complet, bien expliqué ; une version dite « stable » sera isolée et, en permanence, le lecteur pourra consulter la version stable et une version en cours, plus à risque.

Olivier Da Lage : Vous nous avez dit que *Wikinews* ne marchait pas très bien. Le journalisme collaboratif a-t-il un avenir ? Vous avez aussi évoqué la blogosphère, je vais donc passer la parole à Nicolas Pélissier qui travaille sur ces questions depuis quelques années.

Notes

* Vice-présidente de Wikimedia Foundation. Voir [sa biographie](#) sur *Wikipédia*. ➔

L'automatisation de l'information médiatisée : vers un journalisme artificiel ?

Nicolas Pélissier*

Je vais parler d'un problème qui me paraît assez important, mais que nous évoquons rarement dans l'immédiat : celui de la robotisation de notre mode d'existence informationnel. Nous avons parlé d'information ce soir, mais pas encore de journalisme. Je vais donc évoquer maintenant la place du journaliste dans la société de l'information. Cette question est déjà ancienne et renvoie à l'histoire des techniques d'information et de communication. Je ne résiste pas au plaisir d'une citation de Balzac, extraite des *Illusions perdues*¹:

Le public peut croire qu'il y a plusieurs journaux. Mais, en définitive, il n'y a qu'un journal. [...] Sur ce point, il n'y a qu'un journal, fait par lui, et à la source duquel puisent tous les journaux.

Il s'agit donc d'un problème ancien lié à l'histoire des techniques ; des problèmes équivalents sont d'ailleurs survenus lors de la généralisation de l'imprimerie au XVII^e siècle. À l'époque où Balzac écrit, les agences de presse se développent, elles passent des pigeons voyageurs au télégraphe, ce qui produit inmanquablement des changements. Un autre écrivain, Maupassant, le décrit très bien dans *Bel-Ami*². Mais, au-delà, se pose plus généralement la problématique de l'industrialisation du monde de la presse. Celle-ci devient une marchandise comme les autres en ce XIX^e siècle, avec d'abord l'influence anglo-saxonne et, progressivement, à partir du milieu du XIX^e siècle, l'influence française à travers une figure comme celle de M. Émile de Girardin, à laquelle fait souvent référence Balzac.

Depuis ce XIX^e siècle, l'activité journalistique n'a cessé de se rationaliser, en introduisant des normes, des règles de fonctionnement, des mécanismes de toutes sortes, qui font que nous avons affaire aujourd'hui à une activité de plus en plus codifiée, certifiée même. L'approche de Régis Debray³, son appréhension de l'histoire des techniques, qu'il a appelée « médiologie », est tout à fait intéressante en ce sens qu'elle nous apprend à penser l'outil de transmission en relation avec son milieu de développement. Régis Debray a constaté que, chaque fois que le mode d'appréhension du canal de transmission est changé, nous assistons à une automatisation supplémentaire de la technique de production et de diffusion de l'information. Il distingue trois grandes étapes dans l'histoire des techniques de communication : la logosphère, la graphosphère et la vidéosphère.

Les trois étapes des techniques de communication

La logosphère renvoie à un âge où dominait, comme technique de communication, la parole organisée, le discours. La logosphère est déjà une forme de rationalisation de la parole, par l'argumentation et les techniques de séduction, lesquelles constituent une première séquence de l'uniformisation de la parole communiquée. À la Renaissance, une deuxième étape consiste dans le passage de la logosphère à la graphosphère. Elle avait été inventée depuis bien longtemps, mais, au cours de la Renaissance, elle devient un *mass média*, à travers une invention fondamentale : l'imprimerie. L'imprimerie va généraliser une automatisation supplémentaire de la production et de la diffusion de l'information, notamment si nous la comparons aux méthodes des moines copistes qui existaient jusqu'alors. La troisième étape marque le

97

L'automatisation de
l'information médiatisée :
vers un journalisme
artificiel ?

passage de la graphosphère à la vidéosphère. Ce passage de l'écrit à l'écran se produit dans les années 1940 et crée un surcroît d'automatisation et d'uniformisation des techniques de distribution, de production et de traitement de l'information. Aujourd'hui, une quatrième étape semble émerger, c'est la cybersphère, qui serait un traitement quasi automatisé de l'information médiatique. Une nouvelle étape où la machine remplacerait progressivement l'homme dans la production, le traitement et la diffusion de l'information. En sommes-nous déjà là ? À mon avis, non, mais de nombreux indices portent à penser que nous sommes, ici, bien en présence d'une tendance lourde et à considérer avec beaucoup d'attention.

Je voudrais dire, dans un premier temps, que nous assistons à un phénomène d'automatisation des sources des entreprises de presse, en particulier des journalistes. Quelles sont les principales sources des journalistes ? Nous avons d'abord les sources institutionnelles, soit celles des services de communication, de relations publiques des organisations privées ou publiques, voire associatives. Ces sources se sont professionnalisées de manière considérable depuis une trentaine d'années. Cette professionnalisation implique que les sources institutionnelles fabriquent, codifient, organisent, rationalisent l'information qu'elles vont destiner aux médias. Cette tendance générale apporte de plus en plus l'information « sur un plateau » aux journalistes, pour éviter qu'ils ne cherchent cette information, leur facilitant l'effort de l'accès aux sources.

La deuxième catégorie de sources correspond aux agences de presse internationales, (*Associated Press, Reuters, AFP, etc.*) Elles sont toujours des sources primaires pour la plupart des entreprises de presse françaises. Auparavant, les informations étaient traduites par l'existence d'un fil qui se déroulait sous la forme d'un télex, un rouleau de papier. Les informations nous étaient déversées en continu, comme un robinet qui coule sans cesse. Aujourd'hui, ce rouleau de papier est remplacé par les sites web des agences qui nous proposent de plus en plus une information en temps réel. Parallèlement, de plus en plus de radios, de chaînes de télévision, de journaux, qui ne sont pas des agences de presse, commencent à fonctionner sur le Web selon le modèle des agences, avec l'heure, la minute et parfois même la seconde à laquelle est survenu tel événement.

Parmi les sources des journalistes, il existe aussi la possibilité de collecter des informations sur Internet. Le principe de la navigation, pour des raisons de temps principalement, est peu utilisé par les journalistes, car il demande le plus d'investissement personnel. Nous assistons donc à la montée en puissance des *push technologies*, les technologies de poussée, qui vont faire remonter l'information auprès des journalistes sous différentes formes. Le journaliste peut, par exemple, s'abonner à des bases de données spécialisées, créer sa page d'accueil personnalisée, grâce notamment aux *newsletters*. Dans la blogosphère, nous voyons aussi de plus en plus le principe du fil rss (*Really Simple Syndication*). Cela consiste à établir un lien entre votre site et d'autres sites, de façon à ce que vous soyez alerté à chaque fois qu'une information nouvelle apparaît sur le site auquel vous êtes relié. Plutôt que d'aller visiter tous les jours vos sites préférés, vous êtes alertés par ce système de fil signalant les mises à jour. Beaucoup de journalistes s'abonnent donc à ces fils rss. Certains sont payants, comme celui du journal *Le Monde*, mais dans la blogosphère la grande majorité sont gratuits.

Vient aussi le cas particulier des moteurs de recherche qui nous apportent l'information toute prête, ce qui pose des problèmes. Les journalistes font un travail de plus en plus assis, du *desk journalism*, comme on appelle cela aux États-Unis, à l'opposé du travail sur le terrain. Il y a trente ans, un tiers des journalistes étaient assis, contre deux tiers « debout », soit sur le terrain. Aujourd'hui, cette répartition s'est inversée. Lors d'une enquête récente au sein d'un grand quotidien national, j'ai interrogé des journalistes qui reconnaissaient passer plus de temps derrière un écran que sur le terrain et qui regrettaient cette évolution.

Contraintes techniques

Au-delà de la question des sources, nous avons pu constater que le journalisme était une activité de plus en plus sujette à la contrainte technique, en particulier depuis la Seconde Guerre mondiale. Les entreprises de presse se sont alors engagées dans des processus de certification et de normalisation de leur activité, sous une double influence : celle du marketing de l'information et du management de la qualité de l'information. Les journalistes se sont trouvés au premier rang dans ces processus de rationalisation, en particulier lorsque les rédactions ont été informatisées, dans les années 1970 pour les agences de presse et dans les années 1980 pour les journaux et les chaînes de télévision. Jusqu'aux années 1980, le journaliste assistait le matin à une conférence de rédaction, l'après-midi partait sur le terrain traiter deux ou trois sujets et revenait avec un papier, écrit à la main ou à la machine à écrire. Son travail s'arrêtait là. Aujourd'hui, de l'amont à l'aval de la chaîne, le journaliste doit effectuer un travail qui nécessite un traitement automatisé de l'information. Ce traitement automatisé s'applique dans la collecte des sources, les données informationnelles et la mise en forme de l'information. Le journaliste doit, aujourd'hui, savoir se servir des logiciels comme Quark Xpress ou Illustrator, à la fois pour la gestion des illustrations et la mise en forme du texte. Et ce, même jusqu'à la diffusion de l'information sur le Web. Le journaliste se trouve donc à la fois au milieu, en amont et en aval du processus de fabrication et de diffusion de l'information, ce qui auparavant n'était pas le cas.

L'écriture elle-même est de plus en plus calibrée. Pour les agences de presse, il faut véhiculer l'information en un nombre de mots très précis. Ce système est en train de se développer dans d'autres médias, notamment les journaux, où il faut respecter un nombre de signes. Par exemple, en radio, ce sont des reportages qui ne doivent pas dépasser quarante secondes. Cette rationalisation se fait le plus souvent à travers un raccourcissement des formats. À mon avis, la blogosphère constitue aujourd'hui un grand succès pour lutter contre ce raccourcissement des formats, car elle n'a pas de limite dans l'espace et dans le temps. La formation professionnelle des journalistes elle-même se trouve technicisée. Les étudiants en journalisme vont aujourd'hui passer entre trois cents et cinq cents heures sur des logiciels de mise en forme de l'information, à travailler sur le montage numérique, la collecte d'informations sur les bases de données spécialisées, la veille informationnelle, etc., et pour des volumes horaires qui constituent pratiquement un quart de la formation. Il y a vingt ans, les formations consistaient plutôt en des enseignements de culture générale tels qu'ils sont encore délivrés dans les instituts d'études

99

L'automatisation de
l'information médiatisée :
vers un journalisme
artificiel ?

politiques. Au contraire, aujourd'hui, à 90 %, la formation est de moins en moins académique et de plus en plus technicisée. La technicisation ne peut pas, bien sûr, se réduire à l'usage de l'ordinateur, elle existait avant ; les normes d'écriture datent de la fin du XIX^e siècle. D'un pays à l'autre, les étudiants en journalisme reçoivent les mêmes enseignements. Nous assistons donc à une disparition des spécificités nationales dans le modèle de journalisme. Le journalisme à l'anglo-saxonne ou à la française n'est plus aujourd'hui une évidence. Certes, nous trouvons toujours des particularités en voyageant d'un pays à l'autre, mais celles-ci tendent à s'estomper, ce qui pose le problème de la mondialisation et de l'uniformisation de l'information, à travers une disparition des spécificités nationales.

Machines-journalistes

J'aimerais poser l'hypothèse d'un journalisme artificiel sans frontières, dans un passage de l'homme à la machine à informer. À force d'aller toujours plus loin dans le calibrage de l'information diffusée dans les médias, nous pourrions trouver des machines qui fassent ce travail plus efficacement que l'homme. Cette thèse, déjà très ancienne, remonte au XVII^e siècle et a été philosophiquement débattue par Descartes et La Mettrie⁴ : l'animal et l'homme étant de nature perfectible, il est possible d'imaginer une machine leur permettant de ne plus faire d'erreurs. Cet idéal de La Mettrie se retrouve au sortir de la Seconde Guerre mondiale, dans un grand courant de pensée, la cybernétique⁵. Pour les cybernéticiens, le problème est que la machine n'est pas intelligente et peut se retourner contre les hommes. Le défi des cybernéticiens est de créer une machine intelligente qui permette à l'homme de s'autoréguler ; ils réussiront quelques années plus tard en créant l'ordinateur.

Aujourd'hui, les moteurs de recherche pourraient constituer une préfiguration des « machines-journalistes » capables de traiter, transmettre et diffuser l'information. Les journalistes ont une longueur d'avance, capitalisée par leur histoire. Ils ont des droits et des devoirs qui fondent leur place dans la société, mais les moteurs de recherche sont susceptibles de les concurrencer. Sur la page de Google Actualités, si vous cliquez sur « à propos de Google Actualités », vous pouvez lire ce texte :

L'originalité de Google Actualités tient à ce que nos résultats sont compilés uniquement à l'aide d'algorithmes informatiques, sans intervention humaine. De ce fait, les informations sont sélectionnées sans parti pris idéologique ou politique, ce qui permet de voir comment différentes sources traitent un sujet. Cette diversité de points de vue et d'approches est unique.

Nous retrouvons précisément le modèle de la cybernétique : la neutralité, l'interactivité, l'omniprésence, la rationalité ; facteurs qui nous renvoient tous au modèle de l'intelligence artificielle. La conclusion, posée par certains aujourd'hui – *Le Monde diplomatique* titre d'ailleurs « Le monde selon Google⁶ » –, serait une seule machinerie mondiale de traitement et de diffusion de l'information. Google représente 85 % du marché des moteurs de recherche en France. Nous pouvons donc nous demander s'il

100

L'automatisation de
l'information médiatisée :
vers un journalisme
artificiel ?

n'y a pas là un risque possible d'hégémonie. Ce risque est déjà là, à travers le renoncement à l'effort cognitif. Pour qu'il y ait échange, il faut un véritable effort, or, de plus en plus, les machines à communiquer nous apportent l'information sur un plateau, nous évitant cet effort. Elles nous font croire parfois que nous avons un certain rôle, or nous l'avons de moins en moins. Nous allons donc vers la disparition de l'investissement personnel, ce qui risque de créer une perte d'échanges. Il y a des foyers de résistance, notamment chez ces professionnels de l'information que sont les journalistes. Nous les critiquons beaucoup mais, néanmoins, ils essaient de s'organiser, discutent beaucoup de cette situation et font participer les citoyens, dans une perspective de journalisme public et engagé.

Nous en avons parlé, les blogs apparaissent comme l'antidote à cette raréfaction des échanges. Un blog est un site autoédité, grâce à des logiciels de simplification de l'édition de contenus. Ils permettent également une interactivité avec les lecteurs, par le biais des commentaires. Dans la blogosphère, le principe est inversé puisqu'il nécessite un investissement, mais nous constatons aussi, à travers les systèmes de syndication⁷, de rétroliens⁸, de mailles⁹ qui se créent entre les sites, qu'une gestion automatisée est de plus en plus présente dans les blogs. Les blogs n'y échappent pas. Une société d'egos est en train de se créer ; nous parlons souvent de narcissisme exacerbé à propos des blogs, ce qui peut être intéressant à observer. Le journalisme d'aujourd'hui, travaille à partir du langage naturel¹⁰, tout un procédé irréductible analogique que le traitement digital de la machine ne peut pas binariser et numériser. Dans son histoire, le journalisme a souvent fait preuve d'une plasticité structurelle, qui montre qu'il en a vu d'autres par le passé. À l'heure actuelle, il n'est pas exclu qu'il sache s'approprier ces nouveaux modes pour éviter d'être remplacé par les machines.

Olivier Da Lage : Google Actualités est bien un algorithme mathématique, mais n'y a-t-il pas, derrière, des êtres humains qui ont choisi de le paramétrer, ce qui, au bout du compte, revient à dire que ce sont bien des êtres humains qui écrivent les articles ?

Nicolas Péliissier : Tout à fait ; cela concerne la communication institutionnelle, ce qui est intéressant pour Google qui, justement, n'en fait pas.

Olivier Da Lage : Je passe la parole à Daniel Kaplan, qui ne nous parlera pas de l'internet mais de ce qu'il appelle « l'EntreNet ».

Notes

* Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université de Nice-Sophia Antipolis. Voir [sa biographie](#) sur le site du laboratoire I3M ➔

1. BALZAC, Honoré de, *Les Illusions perdues*, Paris, Gallimard (Foliothèque), 1^{ère} éd. 1837 ; 2001. ➔

2. MAUPASSANT, Guy de, *Bel-Ami*, Paris, Victor-Havard, 1885. ➔

3. DEBRAY, Régis, *Cours de médiologie générale*, Paris, Gallimard, 1991 ; *Introduction à la médiologie*, Paris, PUF, 2000. ➔

4. LA METTRIE, Julien Offray de, *L'Homme machine*, Amsterdam, 1753. ➔

5. WIENER, Norbert, *Cybernetics: or Control and Communication in the Animal and the Machine*, Paris, Hermann; Cambridge, Mass, Technology Press, 1948. ➔

6. LAZULY, Pierre, « Le monde selon Google », *Le Monde diplomatique*, octobre 2003, p. 28-29. ➔

7. Procédé consistant à rendre disponible une partie du contenu d'un site web afin qu'elle soit utilisée par d'autres sites. ➡
8. Système de liens inter-blogs semi-automatisé. Il permet aux auteurs de relier des billets de blogs différents et parlant du même sujet, ou se faisant référence. ➡
9. Nœuds reliés par des lignes de communication permettant le choix entre plusieurs routes, d'une entrée d'un réseau vers une sortie. ➡
10. Langage de recherche accepté par certains outils. Il permet de taper une requête en employant des phrases complètes ou des questions. ➡

102

L'automatisation de
l'information médiatisée
vers : un journalisme
artificiel ?

Daniel Kaplan *

En 1996, dans *L'Âge de diamant*¹, Neal Stephenson nous décrit un monde dans lequel les nanotechnologies² sont tellement démocratisées et faciles d'usage que n'importe qui est capable de produire son milliard de microcaméras autorisées pour aller espionner l'autre. L'antidote est bien sûr la résistance citoyenne, mais il se passe aussi le contraire et le résultat est une indétermination totale pour le futur. Je prendrai comme premier exemple l'histoire de cette femme coréenne et de son petit chien. Ils sont dans le métro. Le chien fait ses besoins sur le quai. On demande à la femme de les ramasser, elle refuse. Cet acte *incivil* est photographié et publié sur un forum par un internaute. Immédiatement, les visiteurs de ce site se révoltent et cherchent à savoir qui est cette femme. Son identité finit par être révélée, ses actes sont dénoncés, des affiches parodiques sont créées, etc. La femme est obligée de s'excuser, mais cela n'y fait rien ; clouée au pilori du village mondial, elle doit même déménager, changer d'emploi, etc.

J'ai une deuxième histoire à vous raconter. Après les attentats de Londres et de Madrid, nous avons vu des dizaines, voire des centaines de photos et de vidéos amateurs, circuler sur le réseau et chercher à remonter vers les médias. Et ce, à tel point que la BBC a lancé un appel public aux témoignages photos et vidéos faites par des personnes présentes dans les métros ou alentour, pour en récupérer le plus grand nombre et griller la politesse aux autres chaînes. La BBC vient d'ailleurs d'annoncer une stratégie délibérée de refonte intégrale de sa politique web et de la relation entre Web et télévision, pour favoriser la remontée d'images des internautes. Cela peut aller plus loin ; nous pouvons imaginer des gens portant des lunettes équipées de caméras qui filmeraient tout et dont le contenu serait ensuite publié.

La troisième histoire est celle ayant trait au cyclone [Katrina](#). Dans les jours qui ont suivi le cyclone, les médias et les autorités ont été pris un peu au dépourvu et, à ce moment-là, les blogs, les internautes, les individus, ont pris le relais, en particulier pour échanger des informations sur les disparus, les témoignages, et essayer d'organiser des secours, des collectes de fonds, etc. C'est intéressant car cela s'est passé très vite, de manière originale. Cependant, le phénomène a reflué très rapidement, plus vite que l'eau, dès que les autorités ont repris la main. À tel point que les partisans du journalisme participatif se sont demandés pourquoi ils n'avaient pas réussi leur projet. Ils ont alors lancé une opération, appelée « Sauvetage 2.0 », mais qui n'a pas très bien fonctionné.

Une dernière histoire avant le développement théorique : pendant les émeutes de novembre 2005, nombre de *skyblogs*³ sont devenus l'endroit d'où l'on témoignait de l'intérieur ou depuis lesquels l'on se lançait des défis. Ils sont devenus des lieux d'échanges extraordinaires. Au même moment, un jeune garçon de La Courneuve a créé un court-métrage, *The French Democracy*, qui implique une longue description des événements et de ce que vivent les immigrés de banlieue dans la société française. Ce film est une critique très politique, qui a fait le tour du monde d'autant plus facilement que les personnages sont créés à partir d'un moteur de jeux vidéo américains.

Individu et information

Je vous relate toutes ces histoires pour vous dire qu'à côté du mouvement d'industrialisation, nous assistons à l'émergence désorganisée et massive de l'expérience individuelle dans la production et la circulation d'informations.

Je ne parle pas de journalisme citoyen, où les gens reprennent la parole détenue par les journalistes, mais de pratiques individuelles, soit le billet posté avant tout pour ses amis. Ce billet va circuler, prendre une autre ampleur et produire des effets indéterminables, au-delà de l'intention première. Ce dont je parle est l'accumulation de petites choses qui deviennent grandes et produisent des effets insoupçonnés. Tout cela existait déjà, le café du commerce ou le localier remplissaient déjà cette fonction, mais ce qui change, ce sont l'outillage et l'échelle. L'internet et les blogs constituent l'outillage, avec toute une série de sites dédiés au partage de photos, vidéos, articles, sources, projets, etc. Un blog est d'abord un site facile à publier et à mettre à jour. Écrire un journal intime, le partager avec ses amis, fait de nous, à la fois un auteur et un éditeur, sans que l'on songe pour autant à être un journaliste citoyen. En ce qui concerne l'échelle de diffusion de l'information, sa seule limite est la langue, ce qui confère alors une importance toujours plus grande à l'anglais. En effet, l'anglais devient la langue qui fait réseau, ce qui lui donne un certain pouvoir.

Cette somme de pratiques individuelles que je vous ai présentée, j'ai décidé de l'appeler « [EntreNet](#) ». « Entre » désigne ce que nous faisons entre nous, mais aussi ce que nous faisons entre un certain nombre de pratiques, autour desquelles nous avons structuré une bonne part de notre pensée médiatique et politique, pratiques qui étaient faites pour s'opposer et qui se retrouvent reliées. Ce phénomène est puissant car il ne s'ancre pas dans des théories, des intentions, des grandes stratégies, mais dans un quotidien très simple, dans une construction identitaire, dans nos désirs. Il n'a pas besoin de sens pour exister, même si nous cherchons à lui en donner un, car il devient un baromètre des attitudes de la société.

S'agit-il d'un phénomène mondial ? D'un côté oui, car il émerge, au-delà des frontières, un certain nombre de voix au travers de l'anglais, de différentes communautés, etc. Mais, d'un autre côté, il lui manque des médiateurs pour construire des représentations communes, qui sont le propre des médias aujourd'hui. Les pratiques de cet « EntreNet » vont contribuer, à côté de l'industrialisation, à transformer l'information. Il ne peut pas être sans conséquence qu'aujourd'hui, en France, un adolescent sur deux considère comme normal de publier et de rendre accessibles ses désirs. Il se crée un blog toutes les secondes. Tous ne sont pas actifs, mais ils constituent un mouvement extrêmement puissant, à la base d'un désir de publier sa vie. En prolongeant ce mouvement, nous pouvons dire deux choses : *ad minima*, ce n'est pas un mouvement de désintermédiation, car dans « l'EntreNet », ne résident que des intermédiaires. Pour que cela se propage à l'échelle mondiale, il faut des médiateurs, des structures de médiation, un ensemble de règles communes. De plus, ce mouvement doit trouver des formes de régulation et répondre à certaines questions : À partir de quel moment faut-il fixer des règles de responsabilité ? Comment mesurer ce qu'il se passe dans ces pratiques plus tout à fait privées, puisque rendues médiatiques par le biais d'Internet ?

Il me semble important de souligner qu'à côté des grandes visions stratégiques, nous avons tendance à minimiser la puissance du quotidien, ces actes qui ont des effets transformateurs considérables.

Notes

* Délégué général de la Fondation Internet nouvelle génération (FING). Voir [sa fiche](#) sur le site www.fing.org ➡

1. STEPHENSON, Neal, *L'Âge de diamant*, trad. de l'américain par Jean Bonnefoy, Paris, Payot et Rivages, 1996. ➡

2. Techniques et mécanismes qui visent à manipuler ou à fabriquer des objets de tailles comparables à celles des composants élémentaires de la matière, les atomes et les molécules. ➡

3. Service de création de blogs mis en place par Skyrock, radio française pour adolescents. ➡

Olivier Da Lage : J'aurais des questions à poser, mais je préfère qu'elles viennent de la salle.

Public : Je voudrais poser une question à M. Benhamou. Au cœur du Web, nous retrouvons l'Amérique et la langue anglaise, qui est un facteur déterminant de la prédominance des États-Unis. Peut-on penser une autre architecture, un autre cœur, avec une autre langue?

Bernard Benhamou : La question que vous posez est celle que se posent tous les jours les autorités chinoises, avec des tentatives répétées de créer des architectures différentes. Les Chinois ont déjà créé leur propre DNS, ce grand annuaire de noms de domaine. Parallèlement, aux États-Unis, se pose la question de créer un autre réseau. Dans quelle mesure ce réseau doit-il être différent de celui existant? Cette question se pose dans la mesure où Internet n'a pas été sécurisé dans sa création initiale. Le DNS n'est pas sécurisé, nous le voyons notamment quand nous recevons des spams.

L'idée de sécuriser le réseau, la possibilité qu'un cinquième de la planète puisse avoir son propre réseau sont compréhensibles. Mais le problème est le risque de balkanisation, la fragmentation du réseau. Aurons-nous toujours un réseau unique, avec un potentiel énorme de créativité, de dynamisme – ce qui a été montré notamment avec Wikipédia –, ou aurons-nous 10 000, 20 000, 1 000 000 de réseaux différents? Cela constitue un choix compliqué. La langue est un problème, il nous faudra, à un moment donné, permettre une vraie diversité des langues sur Internet. L'anglais est une langue avec des caractères latins sans accent; ce qui la rend lisible par tous

ceux qui parlent les langues latines. Mais pour les autres, je pense par exemple aux Russes ou aux Chinois, il est nécessaire qu'ils accèdent aux richesses du réseau, en utilisant leurs signes. Est-ce pour autant qu'il faut remettre en cause l'architecture unifiée, qui a fait l'avantage fantastique de l'internet? En regard de cela, évidemment, des conflits d'intérêt peuvent émerger entre les pays. Nous connaissons par exemple l'effet Minitel qui donne des réseaux ultra-concentrés et contrôlés, sans aucune innovation possible. Cette transition est très risquée, tant que le citoyen n'a pas la mainmise sur le réseau. Améliorer l'existant, faire en sorte de trouver des solutions techniques, notamment multilingues, je le conçois, mais remettre en question la neutralité d'Internet, me paraît être une moins bonne idée. Mieux vaut – de beaucoup – faire en sorte que les contenus créés par des Français soient présents sur le Net, y compris en langue anglaise.

Olivier Da Lage : Cela dit, la part de l'anglais se réduit un peu au profit de l'espagnol... Y a-t-il d'autres questions?

Public : Ma question s'adresse à Mme Nibart-Devouard. Vous avez évoqué la notion de vandalisme. J'aimerais savoir à partir de quand mon écriture peut être considérée comme du vandalisme. Si je décide d'écrire votre biographie sans votre consentement, est-ce considéré comme du vandalisme?

Florence Nibart-Devouard : Non. Cela n'est pas du vandalisme. Il n'y a pas de raison que je contrôle une information qui me concerne. La notion même de contrôle de l'information personnelle n'existe pas. À

côté de cela, nous devons prendre en compte les débutants, leurs essais ne sont pas appelés vandalisme. Il n'est pas question de bloquer un débutant parce qu'il a fait un essai dans un article. Nous allons lui expliquer notre démarche en lui envoyant un message qui dira : « Vous avez découvert combien il était facile de modifier un article de Wikipédia ; votre entrée a été supprimée en raison de son caractère non encyclopédique, merci de ne pas réitérer ce genre de contribution, visitez la page d'aide ou le bac à sable afin de faire vos essais. » S'il le refait quatre fois de suite, il sera bloqué. Il est parfois très difficile pour les gens qui ne connaissent pas le projet de juger de ce qu'il n'est pas normal de faire. L'idée qu'une personne puisse écrire ma biographie sans mon autorisation relève juridiquement du problème lié aux noms de marque. Certaines personnes détiennent la propriété de certains noms et lorsque nous écrivons un article sur une marque, nous recevons très régulièrement des courriers d'avocats revendiquant la propriété et donc le droit de contrôler ce qui est fait d'un nom. Mais nous luttons davantage contre les gens persuadés de détenir la vérité sur eux et qui refusent de voir modifier leur biographie.

Public : Je voudrais revenir à la question de l'architecture du réseau. Les grands États – je pense à la Russie, l'Inde ou même l'Union européenne – n'ont-ils jamais tenté de transférer le contrôle du réseau aux Nations unies ?

Bernard Benhamou : Ceci était l'un des enjeux du Sommet de Tunis. Lorsqu'il a été évident que l'organisme de gestion des noms de domaine¹ ne serait jamais libéré de

l'emprise des autorités américaines, les voix internationales se sont faites de plus en plus vives. Le Département du Commerce américain a émis une note quelques mois avant le Sommet des Nations unies, disant que ce contrôle serait perpétuel. Là-dessus, la montée en puissance des oppositions a été claire.

L'Union européenne a défendu une proposition à mi-chemin entre le *statu quo* d'aujourd'hui et les propositions les plus radicales qui auraient défiguré l'architecture du réseau. Son propos était de dire qu'il fallait que la ressource soit contrôlée de manière collégiale. Mais il convient de noter que collégiale ne signifie pas International au sens des « Nations unies », parce que, qui dit contrôle onusien dit un droit égal de vote pour chaque État et signifie qu'une majorité d'États non démocratiques peut décider pour les États démocratiques. Ce serait prendre un risque très grand en termes de sécurité ou de liberté. La proposition européenne avait pour particularité de proposer une ouverture vers un nouveau modèle de gestion, de coopération sur les ressources, avec le respect des trois principes fondamentaux de l'internet : neutralité, interopérabilité et ouverture. Ces principes n'ont pas été rappelés par les États-Unis et cela fait débat. Or, l'Europe peut avoir un rôle de médiateur à l'échelle mondiale, en prônant l'ouverture du réseau avec la conservation des principes originels du réseau qui ont fait sa force, son dynamisme et sa croissance. L'enjeu est de faire en sorte que le monopole sur cette ressource critique ne puisse pas devenir éternel. Cette position nous a valu une intense campagne de lobbying de la part des médias et des autorités américaines, au point que Mme Condoleezza Rice et le

ministre du Commerce américain ont adressé une lettre à la présidence de l'Union européenne, disant : « Arrêtez cette position, elle nous fait du tort. » L'Europe a sur ce point un poids spécifique à jouer, pas seulement parce qu'elle est le berceau de la démocratie, mais parce qu'elle peut, par sa force d'expression et de conviction au niveau international, remplir ce rôle-là. L'Europe n'a pas cédé, les Européens ont permis une ouverture critique par rapport au dispositif, en plus de la création du Forum d'Athènes.

Olivier Da Lage : Daniel Kaplan, partagez vous cet optimisme ?

Daniel Kaplan : Bernard Benhamou a raison de souligner ce risque, mais il faut dire aussi que depuis quelques années l'internet s'est ouvert, est devenu un enjeu économique fondamental, et que les Américains n'en ont pas abusé. S'ils n'avaient pas eu le contrôle sur ce dispositif au démarrage, Internet n'aurait jamais existé ainsi, en particulier si la décision avait dû être prise par les institutions des Nations unies. Il existe néanmoins un risque : un jour, les États-Unis pourraient décider de faire des choses très graves, et ils en ont déjà le pouvoir. En même temps, ce pouvoir – de caractère absolu – a été utilisé avec une remarquable parcimonie, presque pas, ce qui fait que l'internet est tel qu'il est aujourd'hui. Nous ne pouvons donc pas dire qu'Internet est un instrument de domination américain, utilisé de manière stratégique et active, cela n'est pas vrai.

Bernard Benhamou : Cela n'est pas encore vrai. Le phénomène que nous avons évoqué tout à l'heure avec les puces RFID, le fait que l'ensemble

des objets manufacturés de la planète – et non plus seulement les ordinateurs – soient contrôlés par la même architecture que l'internet, est inacceptable d'un point de vue politique pour l'ensemble des États, y compris pour les alliés traditionnels des États-Unis. Le risque encouru et le contrôle exercé – notamment par Google qui filtre directement les informations pour la Chine – sont une atteinte au principe de liberté de l'internet. Ce contenu différencié est contraire aux règles fondamentales de l'Internet à sa création.

Daniel Kaplan : Mais un Allemand pourrait le faire !

Bernard Benhamou : Oui, tout à fait. Mais il ne faut pas nécessairement suivre le point de vue de certaines entreprises qui sont au cœur du fonctionnement du réseau, car elles ont parfois des intérêts contradictoires. D'où le risque de fragmentation, de balkanisation du réseau. Ainsi, les principaux opérateurs de téléphonie aux États-Unis sont en train de demander un système de paiement étagé des sociétés en fonction de ce qu'elles rapportent. Cela pourrait remettre en cause l'architecture du réseau. La fragmentation peut donc venir de n'importe où, n'importe quand. Et le fait que nous n'ayons pas une parole claire de la part des autorités politiques aux États-Unis en disant : « Nous défendons clairement le principe de neutralité », alors même que l'Europe l'a fait, est une menace diffuse, qui plane sur l'avenir de l'internet.

Public : J'ai deux questions à vous poser. Ne pensez-vous pas que la globalisation nous apporte un changement sur la façon de gou-

verner nos États? Pouvons-nous parler aujourd'hui d'un gouvernement mondial? J'aimerais aussi comprendre comment Google ou *Wikipédia* gagnent l'argent nécessaire pour payer leurs employés.

Bernard Benhamou : Google gagne de l'argent par la publicité, c'est un énorme moteur de publicité des sites; il vend des liens vers des sites commerciaux. Sur la question de la gouvernance mondiale, bien évidemment, il faut qu'il en existe une. Mais instaurer une gouvernance centralisée sur le réseau est très compliquée. La particularité du Sommet de Tunis était de rassembler des États, mais aussi des industriels et la société civile, avec de très nombreuses ONG. Cette triple coordination entre les parties intéressées est très importante. Au moment où il a été question de sécurité nationale, les États n'ont pas eu envie de discuter avec les industriels, ni avec les ONG. De même, lorsqu'il a été question de la liberté d'expression dans certains pays comme la Chine, vous vous doutez bien que certains n'ont pas eu voix au chapitre. Il y a donc des situations très complexes; certains outils de liberté en Chine peuvent être des outils dangereux ici. Le contrôle de l'internet se doit d'harmoniser l'ensemble. Il faut donc établir un équilibre autour de principes démocratiques, tels qu'ils existent par exemple à l'OCDE. Ne sont membres de l'OCDE que les pays pouvant faire la preuve d'un certain degré de démocratie. L'avenir du réseau est suffisamment important, central, dans l'équilibre global à la fois économique et politique de la planète pour ne pas prendre le risque de le voir capturé par certains États qui auront une velléité d'en faire un instrument de contrôle orwel-

lien, avec tous les risques de dérive sur la vie privée, les opinions, les orientations sexuelles dans certains pays, les religions, l'appartenance ethnique, etc. Ceci ne doit pas arriver. Il importe de s'arc-bouter sur les principes et ne pas espérer comme Oscar Wilde qu'ils finiront par céder...

Olivier Da Lage : Cela répond-il à votre deuxième question? Comment fonctionner sur Internet lorsque l'on ne dispose pas de ressources financières propres?

Florence Nibart-Devouard : Vous avez évoqué un système aux États-Unis pour faire payer l'accès à certains sites aux sociétés, ce serait là la mort de *Wikipédia*. Le système économique qui a financé le projet au début est la pornographie. En effet, le fondateur de *Wikipédia*, Jimmy Wales, était un entrepreneur américain qui vivait de la bulle internet et possédait un portail qui s'appelait Bomis.com, à la fois moteur de recherche et diffuseur de photographies légères. Il existe toujours, mais a été expurgé d'un certain nombre de photos. Le site *Wikipédia* a été hébergé pendant presque deux ans sur un des serveurs de Bomis. À l'époque, *Wikipédia* avait un éditeur en chef, payé lui aussi par Bomis, et *Wikipédia* était un « .com », situation qui a duré jusqu'en décembre 2003.

Un moment est venu où, *Wikipédia* grandissant, on ne pouvait plus tenir sur un seul serveur; il était nécessaire d'en avoir davantage, sachant que nous en avons entre 300 et 400 aujourd'hui. L'éditeur en chef a été licencié parce qu'il était en désaccord avec la communauté et Jimmy Wales, et le site a été modifié de « .com » à « .org ». La fondation

a été créée à ce moment-là, pour récolter les dons des utilisateurs. La première contribution est venue des participants, lesquels ne voulaient pas se retrouver privés de leur drogue de participation quotidienne, surtout qu'à une époque nous avions une déconnexion de cinq ou six heures par jour. Nous avons donc fait, à l'époque, une levée de fonds pour financer des serveurs supplémentaires et cela a fonctionné. Nous faisons aujourd'hui des levées de fonds deux fois par an, qui rapportent à peu près 400 000 dollars, en plus de certaines autres aides conséquentes.

Vous vous doutez bien que nous avons reçu un certain nombre de propositions « indécentes » de Google, etc., lesquels voudraient mettre de la publicité sur notre site. Évidemment, ceci nous rapporterait des millions de dollars et nous n'aurions plus de questions à nous poser sur le fonctionnement du site, mais les éditeurs ne le veulent pas. L'une des grandes raisons est que les Google Ads, les publicités proposées par Google, ont la particularité de s'adapter en fonction du site sur lequel l'internaute se trouve. Chez nous, cela voudrait dire que si vous consultiez un article sur une star de cinéma, vous auriez une publicité pour aller voir directement ses films. La neutralité de point de vue serait alors malmenée, et, pour nous, il en est hors de question. Google garde toujours l'espoir d'appliquer ce dispositif, d'autres partenaires nous proposent également des choses similaires. Yahoo recherche, quant à lui, simplement une amélioration de son image de marque et nous a donc proposé l'utilisation d'une dizaine de serveurs situés en Corée, parce qu'ils veulent y développer leur présence. Ils ne nous demandent rien en échange, le partenariat marche

bien et a été reconduit récemment. Il faudra trouver pourtant d'autres systèmes de financement, car le site est en phase exponentielle; nous avons ainsi besoin de faire des achats d'ordinateurs tous les deux mois, pour 200 000 - 300 000 dollars.

Mais à votre avis, combien avons-nous d'employés? 300? Nous avons seulement trois personnes et demie à l'échelle mondiale, pour l'ensemble des projets internationaux. Il y a un assistant qui s'occupe essentiellement de répondre au téléphone, d'envoyer le courrier; un autre, à mi-temps, qui s'occupe de toute la partie technique, et deux développeurs employés à plein temps, qui sont présents depuis le début du projet, l'un en Californie et l'autre en Australie, et qui aident au développement du logiciel et à la maintenance quotidienne du serveur. C'est tout, mais cela n'est pas suffisant. Nous sommes au bord de la catastrophe depuis six mois, car nous n'arrivons pas à répondre aux gens qui souhaitent faire des partenariats avec nous, veulent nous faire des procès, exercent toutes sortes de pressions qui créent d'importants problèmes pour nous. Par exemple, le brevet sur les logiciels est un problème car ceux-ci peuvent nous faire tomber à tout moment si certaines décisions tangentes sont prises au niveau européen; existent aussi les problèmes de responsabilité des propos, qui sont les mêmes pour les blogs, etc. Nous n'avons que trois personnes et demie pour s'occuper de toutes ces problématiques; ce n'est pas suffisant et nous cherchons actuellement des sommes pour employer d'autres personnes.

Public : Ma question s'adresse à M. Bernard Benhamou. Nous évoquons très peu le risque d'un

hacking mondial. Avez-vous des informations à ce sujet ?

Bernard Benhamou : Cela s'est déjà produit. Il y a un an et demi de cela, sept serveurs sur treize ont été mis en panne par des attaques concertées. Ces serveurs racines n'ayant pas de bouton on/off, l'arrêt d'un ou plusieurs serveurs poserait des problèmes durant un certain délai : certains disent quelques semaines, car la structure du réseau est pyramidale. Le *hacking* des machines, la possibilité de localiser ces machines sur le réseau et de créer des algorithmes pour les casser est extrêmement simple. Cela s'est vu, sept machines sur treize ont été infectées, mais le réseau n'a eu aucun problème ; de la même manière, lors de la distribution des photos martiennes de Pathfinder, le réseau a absorbé la charge sans difficulté. Je ne dis pas qu'il n'y a pas de possibilité technique d'attaquer le réseau, évidemment cela est possible, le réseau n'est pas invulnérable, mais la véritable attaque massive provient de l'intérieur du réseau. Ainsi, les spams, les virus détruisent-ils la confiance des utilisateurs dans le réseau lui-même, ce qui est beaucoup plus inquiétant. Quand 25 % des Américains ont déclaré l'année dernière qu'ils étaient prêts à arrêter l'utilisation du mél à cause du spam, c'est une menace globale sur l'existence, le dynamisme et la croissance du réseau. Les attaques possibles résident de ce côté-là.

Public : Peut-on remplacer la racine suprême et peut-elle créer d'autres sens, d'autres notions de territoires, de démocratie et de libertés ? Ma question s'adresse à M. Pélissier. Vous avez commencé votre exposé en faisant une citation de Balzac

qui me plaît beaucoup, et vous avez dit que le journaliste devenait un technicien de l'information. Nous voyons clairement cela dans la qualité des textes, surtout dans mon pays au Brésil. Le journaliste intellectuel est-il mort ? Nous avons connu des journalistes qui avaient un style particulier, aujourd'hui nous lisons des textes uniformisés.

Nicolas Pélissier : Dans votre pays, d'ailleurs, les écoles de journalisme jouent un grand rôle puisque les personnes sont obligées de faire une école de journalisme pour être journaliste, sinon vous pouvez être accusé d'exercice illégal du journalisme, ce qui n'est pas le cas en France. Ces formations professionnelles jouent un grand rôle dans la fabrique de cette information standardisée. Cela dit, il existe aussi des mouvements d'opposition. La presse d'opinion est en train de mourir d'après ce que vous dites, au profit d'une presse où l'information est présentée d'une façon plus calibrée. Mais nous constatons aussi qu'il y a un renouvellement, notamment des formats journalistiques. Ainsi en atteste le succès des portraits en dernière page de *Libération*, des chroniques, mais aussi de la blogosphère où les billets d'humeur assez courts sont légion. La blogosphère traduit d'une certaine façon ce renouveau de la presse d'opinion et la renaissance d'un autre espace public. Combien de temps cela durera-t-il ? Ceci est une autre histoire.

Olivier Da Lage : Le journaliste a-t-il perdu l'espace de réflexion ?

Nicolas Pélissier : Nombre de professionnels qui témoignent auprès des chercheurs souffrent effectivement de cela. Ils confient

volontiers qu'ils ont moins de temps pour réfléchir, pour se documenter. Aujourd'hui, le JRI (Journaliste reporter d'images) doit à la fois prendre les images, le son, imaginer le scénario, et monter en numérique son produit fini. En travaillant seul sur le terrain en audiovisuel, le journaliste a de moins en moins le temps pour réfléchir et se documenter. Le temps est de plus en plus consacré à l'action. Certes, il reste encore de la place pour l'imaginaire, la poésie, mais ce temps est compté.

Public : Je constate aujourd'hui plus de commérage que d'analyse dans l'information...

Nicolas Pélissier : À la télévision, il existe de moins en moins de programmes qui commentent l'actualité à froid et de reportages comme l'émission « Envoyé Spécial ». Ceux qui restent ne sont pas diffusés aux horaires de grande écoute. Du coup, la majorité des informations que vous voyez n'ont pas le temps d'être analysées, commentées en profondeur. Pour cela, existent les chaînes thématiques, sur lesquelles vous avez le temps d'approfondir, ce que ne fait, hélas, qu'une minorité de téléspectateurs.

Olivier Da Lage : Je vous remercie tous d'avoir manifesté votre intérêt pour cette discussion et d'y avoir participé.

Notes

1. Identifiant unique lié à une entité dont les ordinateurs sont reliés au réseau internet. ➡

Lundi 12 juin 2006

Hommes et territoires dans la mondialisation

Ouverture

Sylvain Allemand

La mondialisation :

un événement géographique (non disponible)

Jacques Lévy

De la mosaïque des États au réseau des mégapoles (à venir)

Pierre Veltz

Les migrations transnationales en Europe du Sud :
frontières des migrants, frontières des Nations

Alain Tarrius

Les territoires d'une élite internationale

Anne-Catherine Wagner

Débat (non disponible)

Modérateur : Sylvain Allemand

Sylvain Allemand *

Au début des années 1990, il apparaissait évident que la mondialisation était un phénomène relevant d'une logique financière et économique implacable qui s'imposait à tous. Elle est d'emblée apparue comme une affaire de marché et de multinationales, qui remettait en cause jusqu'aux États eux-mêmes. Des spécialistes avaient même annoncé « la fin des territoires », je pense notamment à Bertrand Badie¹ qui est depuis très largement revenu sur cette hypothèse. Par ailleurs, il paraissait évident que la mondialisation, telle qu'elle pouvait être perçue au début des années 1990, était un phénomène planétaire qui s'accompagnait de processus d'homogénéisation des cultures et des modes de vie, sur fond de convergence des politiques économiques. Simultanément, nous assistions à une révolution dans le domaine des technologies de l'information, de la communication et des moyens de transport, au point que le sentiment d'une fin des distances a pu être largement partagé. Certains parlaient même de « la fin de la géographie » en invoquant l'ouvrage de Richard O'Brien², qui pensait en fait à la discipline.

La mondialisation est-elle un phénomène strictement économique et financier? N'est-ce pas aussi un processus déterminé par des logiques spatiales et territoriales? Les activités de production et marchandes sont-elles susceptibles de se disséminer dans l'espace mondial aussi facilement que le suggère le phénomène des délocalisations? Des territoires ne tirent-ils pas plus que d'autres leur épingle du jeu de la mondialisation? Et si oui, pourquoi? Et les hommes? Sont-ils tous également assujettis aux logiques de la mondialisation? Certains ne le sont-ils pas plus que d'autres? Ne sont-ils pas aussi, à leur insu, des acteurs de la mondialisation, qu'ils soient cadres dirigeants d'une grande entreprise ou migrants?

Autant de questions que nous aborderons avec l'éclairage de chercheurs de différents horizons disciplinaires, dont un anthropologue et un géographe. Quand bien même une approche pluridisciplinaire de la mondialisation est admise, cela témoigne du chemin parcouru depuis au moins une quinzaine d'années, époque où l'analyse économique pouvait sembler exercer un quasi-monopole par rapport aux autres sciences sociales et humaines. Par-delà la diversité des points de vue, il me semble qu'un fil conducteur ne manquera pas de traverser l'ensemble des interventions: il concerne le devenir des États-nations qui, rappelons-le, sont des phénomènes territoriaux bornés par des frontières et caractérisés par une identité nationale. Qu'advient-il, dans le contexte de la mondialisation, de ces États-nations? Je subodore que nous ne manquerons pas de soulever aussi cette question.

Pour commencer, c'est à Pierre Veltz que je donnerai la parole. Je précise que c'est un économiste particulier puisqu'il se situe dans la tradition des ingénieurs économistes. Ces derniers se sont toujours intéressés aux phénomènes économiques, en les étudiant dans leur rapport à l'espace et aux territoires. D'ailleurs, Pierre Veltz est professeur à l'École nationale des ponts et chaussées. Il a été le fondateur du LATTS (Laboratoire techniques, territoires et sociétés) et auteur de plusieurs ouvrages faisant état de cette préoccupation à l'égard des lieux et des territoires. Par ailleurs, il dirige l'IHEDATE (Institut des hautes études de développement et d'aménagement des territoires européens).

Enfin, il analyse la mondialisation à travers l'évolution des systèmes productifs. Ainsi, il montre que leur évolution ne répond pas uniquement à une simple rationalité économique ou financière, mais également à une rationalité technique, prenant en compte les différentiels qui peuvent se manifester entre les territoires.

Notes

* Journaliste, auteur de plusieurs ouvrages dont *La Mondialisation* (avec Jean-Claude RUANO-BORBOLAN), Paris, Le Cavalier bleu, 2005. ➡

1. BADIE, Bertrand, *La Fin des territoires: essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard (L'espace du politique), 1995. ➡

2. O'BRIEN, Richard, *Global Financial Integration: The End of Geography*, Londres, The Royal Institute of International Affairs, 1992. ➡

Les migrations transnationales en Europe du Sud : frontières des migrants, frontières des nations

Alain Tarrus *

Une nouvelle forme migratoire apparaît autour de la Méditerranée depuis le début des années 1990 et se généralise, ces dernières années, à l'échelle planétaire. Comme vient de le dire Sylvain Allemand, elle trame, en une vaste toile d'araignée, toutes sortes de réseaux de migrants pauvres¹.

Pour ma part, je fais référence aux migrants qui peuplent nos banlieues et aux membres de leurs familles qui sont entrés en migration dans les années 1990. Ils ont fondé des réseaux à partir de liens forts, des liens de paroles fondés sur l'honneur, des économies appelées « souterraines » concernant des produits d'usage courant et licite. Cependant, je ne vous présente pas un scénario idyllique de la libération des migrants. En effet, il s'agit d'un nouveau type de mobilisation, nécessaire aux grandes firmes transnationales, pour contourner les multiples accords commerciaux qui fondent la hiérarchie des puissances des nations et des territoires. L'objectif de ces firmes multinationales est d'atteindre des pays hors de portée pour elles, si elles se conformaient à ces accords. Elles visent également les pays respectant ces accords, mais dont les populations ont des revenus ne leur permettant pas d'accéder aux produits distribués par ces transnationales. J'illustrerai ce fait en citant deux cas.

Les réseaux méditerranéens

Tout d'abord, j'ai pu suivre le premier développement des économies transnationales initiées par les migrants, depuis les années 1984-1985, à partir d'un quartier de Marseille signalé par les autorités locales comme quartier de la misère, mais, en fait et en réalité, quartier de richesse internationale à l'usage des migrants pauvres du Maghreb². Les Algériens, dans les années 1985-1986, ont développé, dans un quartier délabré du XVII^e siècle situé au cœur historique de Marseille, un dispositif commercial d'environ 350 boutiques. En 1987, ce dispositif permettait à 700 000 Algériens, Tunisiens et Marocains de faire des achats, et donc de compenser les difficultés de ces pays à importer des produits jugés nécessaires par les populations. Le chiffre d'affaires a été évalué, à l'époque, par un bureau d'études de la Caisse des dépôts et consignations, à 2,9 milliards de francs. C'était le premier dispositif commercial sur la façade méditerranéenne française, mais laissé dans l'obscurité et l'invisibilité, un lieu politiquement suspect que les candidats aux élections proposent encore régulièrement à la population de « reconquérir ».

À partir des années 1990, les événements en Algérie et la taxe révolutionnaire demandée par le [Front islamique du salut](#) (FIS), provoquent un retrait d'entrepreneurs algériens. Cette période correspond aussi à la grande libéralisation de circulation, entre autres, des Polonais, des Turcs ayant déjà déployé leurs réseaux en Allemagne, et des Marocains. En effet, entre 1991 et 2001, 1,1 million de Marocains partent en migration dont apparemment 400 000 en migration tournante, c'est-à-dire sans domiciliation précise, sinon de nombreuses étapes dans les pays européens. À la frontière espagnole du Perthuis, en 1991, 1 700 véhicules extrêmement chargés franchissaient la frontière pour un aller-retour environ tous les quinze jours. En 1993, ils étaient 17 000 mais une fois par semaine, puis, en 1995, 42 000 une fois par semaine. Cela permettait à environ 160 000 personnes d'origine marocaine ou voisine, vivant entre Valence,

116

Les migrations transnationales en Europe du Sud : frontières des migrants, frontières des nations

Toulon et la frontière espagnole, d'obtenir un revenu convenable de ces allers-retours. En fait, ces personnes satisfont les besoins dans leurs villages ou quartiers d'origine. Mais, l'effet est important sur l'ensemble de la migration. Cela signifie que le petit complément, habituellement réservé aux migrants qualifiés appelés par la classique mobilisation pour le travail sédentaire, également appelé « l'intégration », n'a plus de sens. Par exemple, lorsqu'un fils de 13 ou 14 ans trouve un apprentissage abordable avec un emploi à la clé en Espagne, Belgique, Italie ou Allemagne, il part auprès de parents qui circulent eux-mêmes auprès d'amis des réseaux internationaux européens. En d'autres termes, ce mouvement se distingue des diasporas traditionnelles. Ces dernières se caractérisent par une complémentarité économique, en particulier avec le pays d'accueil, et l'apparition des migrants et de leurs enfants sur la scène publique, associative ou encore politique. Dans ce cas, la complémentarité économique demeure avec le pays d'origine et ne concerne pratiquement pas le pays d'accueil. Cela représente une transformation importante des modalités de l'appartenance citoyenne des familles pratiquant ce type de migration.

On peut évidemment décrire ces personnes et ces flux comme extérieurs, en quelque sorte, aux politiques de l'intégration soutenues par les États. Cependant, ils n'en ont pas moins une action sur la redéfinition des quartiers ou le redéploiement de quelques villes européennes.

Les réseaux de migrants proche-orientaux dans les pays de l'Europe de l'Est

Le cas des migrants afghans dans les Balkans, c'est-à-dire dans cette Europe qui nous rejoint actuellement, notamment la Bulgarie, est très révélateur des initiatives nouvelles des migrants pauvres.

Cette migration est circulaire et se déploie par périodes de 12 à 18 mois, par groupes de sept à dix personnes d'après une enquête que nous avons réalisée il y a un an et demi. Sur la côte de la mer Noire bulgare, nous comptons le passage d'environ 6 000 Afghans par semaine, surtout des Baloutches – personnes considérées comme iraniennes lorsqu'elles se trouvent sur le sol iranien. D'autre part, il faut noter qu'entre l'Iran et la Turquie, les passages sont libres pour les habitants des deux États car il n'existe pas de visa ou de document officiel à produire.

Les trajets classiques passent par Dubaï, où a lieu le chargement d'un certain nombre de produits, électroniques en particulier, ensuite par la Syrie pour l'or et les tissus des bazaris de Damas. Malgré les idées reçues, Istanbul est davantage un lieu d'information, permettant de s'orienter pour la suite, que de trafic. L'étape ultime est la Bulgarie avec le délestage de ces produits auprès des 3 000 Syriens organisés en 1 000 entreprises environ, qui se sont déclarés depuis 1991 et se sont installés dans un centre de Sofia anciennement délabré. Ces entrepreneurs étaient tout simplement des étudiants qu'accueillait, à l'époque, le pays frère, la Bulgarie, dans ses écoles d'ingénieurs entre autres. Au moment de la transition vers le capitalisme, ils sont restés dans le pays car ils étaient fils de commerçants, fils de bazaris ou de personnes proches du pouvoir. En restant à Sofia, ils devenaient correspondants économiques sédentarisés rapidement liés aux grands circulants, tels les Afghans.

117

Les migrations transnationales en Europe du Sud: frontières des migrants, frontières des nations

Concernant la circulation transnationale que j'évoquais précédemment, je citerai un exemple. En juin 2005, un caméscope SONY, d'excellente optique et enregistrant directement sur CD, valant en France 1 300 euros, était en vente autour de 420 à 430 euros à Dubaï. Pour simplifier, je vous dirais qu'entre juin et décembre 2005, Dubaï a reçu 320 000 de ces caméras mais aussi d'autres marques telles que JVC, PANASONIC, en destination finale selon les accords commerciaux internationaux... Sachant la faible population de Dubaï, chaque habitant de cette ville en posséderait quelques milliers. En réalité, tout repart et toutes ces grandes firmes, SONY et les autres, le savent parfaitement. Lorsqu'elles envoient ces produits à Dubaï en indiquant « destination terminale », excluant ainsi tout contingentement vers l'Europe par exemple, elles n'ignorent pas qu'ils pourront être proposés ailleurs grâce à ces circulants. À Sofia, dans une population où le salaire moyen est de 150 euros, ils seront vendus entre 470 et 480 euros. Ils deviendront ainsi accessibles pour quelques populations rémunérées entre 200 et 300 euros. Ainsi, nous retrouverons également ces produits chez les Turcs qui articulent leur circulation sur celle des Afghans après la frontière turque. Ces produits sont également distribués dans la banlieue de Strasbourg et, à partir de cette ville, dans d'autres endroits, entre 480 et 500 euros, paquetés neufs et sous garantie internationale. L'expression « tombés du camion » illustre bien ce marché.

Parmi ces migrants, nous pouvons également citer les Caucasiens, Géorgiens, Tchétchènes, et récemment les Ukrainiens, qui utilisent ce système de circulation pendant des périodes de 10 à 18 mois. Durant cette durée, ils se chargent de produits, les déposent à un endroit, travaillent une semaine sur un chantier ailleurs, puis envoient l'argent chez eux. Éventuellement, si ces migrants transnationaux désirent aller plus à l'Ouest, en Europe, ils peuvent acheter, au passage de frontières de plusieurs nations balkaniques, des « vrais-faux papiers » auprès de la police, ou encore de la fausse monnaie auprès de douaniers. La corruption généralisée fait en quelque sorte politique d'immigration et régulation des flux...

Circulants et installés sédentaires dans les villes sont donc étroitement liés; ce profil est également observé pour les Marocains dont je parlais précédemment, à Alicante en Andalousie. Comme Sofia, l'Andalousie est définie comme grande zone criminogène par la police espagnole et par l'Europe. Les zones criminogènes semblent avoir un rôle précis, qui consiste à concentrer tous les produits d'usage illicite ou non, puis à les répartir, soit par les réseaux que je signale dans ce bref exposé lorsqu'il s'agit de produits d'usages licites, soit par d'autres réseaux structurés de façon extrêmement différente pour les autres produits tels que l'héroïne, la cocaïne, ou d'autres drogues, et quelques armes également.

Nous avons observé quelques villes – Marseille, Gênes, Trieste, Barcelone, Alicante, Sofia. Dans ces deux dernières villes, Sofia et Alicante, nous avons constaté que les conjonctions entre migrants circulants et sédentaires produisent des transformations remarquables. En bref, à Sofia, il existe deux principaux processus de développement urbain utilisés actuellement et sans intervention de l'État.

Le premier alimente partiellement 100 % de la population mafieuse de Bulgarie. Cette dernière fait construire sur les collines proches de Sofia

des hôtels de luxe et des maisons similaires à celles de... Beverly Hills, selon une expression qui a cours à Sofia. Depuis 1993, des établissements commerciaux appelés « tout crédit » proposent en effet tout crédit correspondant à la valeur évaluée du logement habité par les populations de ces grands ensembles. La tentation est évidemment forte pour le confort apporté – nourriture, téléviseur, voiture – mais, au bout de un à trois ans, les gardes du corps attachés aux troubles officines de crédit jettent les familles à la rue pour s'emparer des appartements. Cette période de un à trois ans correspond à la durée d'acquisition d'un immeuble par ces méthodes. Ensuite, les nouveaux propriétaires procèdent à une réhabilitation, à la vente ou à la location. C'est évidemment le « tout crédit » qui se charge directement des prêts et propose ces logements à des populations rémunérées autour de 300 à 400 euros, et dont ils pensent que l'entrée dans la communauté européenne améliorera rapidement les salaires. Au bout de trois ans, si les remboursements ne sont pas effectués, les nouveaux propriétaires sont à leur tour jetés à la rue. Cela représente un processus majeur du redéploiement de l'immobilier dans Sofia et de l'enrichissement simultané des milieux affairistes troubles.

Le deuxième procédé est à l'initiative des 3 000 entrepreneurs syriens dont je vous ai parlé, qui se sont installés dans un quartier central délabré. Celui-ci devient l'un des plus beaux quartiers de Sofia car ils ont réinvesti dans l'habitation grâce aux profits des commerces que j'ai évoqués. Maintenant, ils réhabilitent dans d'autres quartiers pour louer leurs appartements. Ils ont, par ailleurs, ouvert des zones de commerce afin d'écouler tous les produits arrivant des destinations asiatiques et moyen-orientales, via, notamment, les migrants transnationaux afghans.

Un processus relativement semblable se retrouve dans le vieux port d'Alicante. Les premiers agents de gentrification de cette ville sont des Anglais, dans un très beau quartier au pied de la citadelle d'Alicante. La dernière habitation à vendre par des Espagnols était une maison d'anciens pêcheurs bien exposée, au prix de 1,3 million d'euros pour 90 m² et un petit jardin de 30 m². Lorsqu'ils sont partis, les propriétaires nous ont dit qu'ils « allaient en Espagne », un quartier plus loin. Ils avaient racheté un appartement de 300 m². La femme me disait qu'elle ne serait plus obligée de mettre des mantilles comme les Anglaises, qu'elle était lasse des mauvaises odeurs de cuisine des Anglais qui avaient acheté ce quartier. Dans un quartier délabré, proche du port, se sont installés plusieurs dizaines de commerçants marocains, liés aux circulants de Marseille au Maroc que j'ai signalés. Nous retrouvons le processus observé auprès des Syriens de Sofia, de réhabilitation du quartier à l'initiative de migrants commerçants sédentarisés, liés aux commerçants migrants circulants. Dans ce cas en concertation avec les autorités municipales. Ainsi, il existe une belle réhabilitation des rues, des façades et des intérieurs, accompagnée de locations à des populations espagnoles, marocaines et bien d'autres.

Je vous ai donc présenté brièvement un aperçu de ces transformations qui mettent également en jeu les frontières, les États et le statut de l'étranger.

Sylvain Allemand : Nous sommes donc dans le vif du sujet. Merci. Nous avons bien compris l'importance économique et financière que

revêtent ces flux aléatoires et ces activités de commerces déployées sur la base des réseaux familiaux ou communautaires, notamment à travers les chiffres que vous nous avez donnés. Cependant, ce processus participe-t-il d'une économie « parallèle », détournée de l'économie officielle mais non mafieuse, comme les migrants qui acheminent du matériel hi-fi à Dubaï? En d'autres termes, les multinationales ont-elles intégré cette donne dans leur propre stratégie de commercialisation de leurs biens?

Alain Tarrius: Elles sont parfaitement informées. Je citerai un fabricant de vêtements, notamment d'un très célèbre pantalon. Des contrefaçons ont inondé la Méditerranée à partir de la Tunisie jusqu'en 1994-1995. Cette firme américaine s'est installée près de Bizerte pour y ouvrir une usine extraordinaire, la seule n'ayant aucun défaut sur leurs pantalons, c'est-à-dire aucune perte avant commercialisation, aucune « coulure », alors que les autres usines du même groupe présentent 7 % de « coulure ». Tous les pantalons qui auraient dû être réformés ont envahi, peu à peu et très intelligemment, les réseaux de la contrefaçon et ont mis en faillite les ateliers de contrefaçon. Dans ce cas, cela représente une mesure d'infiltration des économies souterraines par une firme multinationale. Ces entreprises sont d'ailleurs parfaitement au point. Nous pouvons citer le procès intenté par la Communauté européenne à l'encontre de cigarettiers internationaux pour les produits passés du Maroc. Par conséquent, ce sont des procédures délibérées. Pour les produits d'Asie du Sud-Est transitant par Dubaï, comment des commerciaux de firmes internationales ignoreraient-ils qu'ils vendent à cet émirat de 300 à 900 fois la capacité d'absorption de leurs produits électroniques? Par leur nouvelle mobilisation, ces populations ont l'avantage de ne pas avoir à quitter la proximité sociale et économique ainsi que la complémentarité de leur pays d'origine et des leurs. Ils n'ont donc pas à rentrer dans les situations de rupture de l'intégration. Ils ne sont plus « ni d'ici ni de là-bas », comme l'écrivait Abdelmalek Sayad, mais d'ici et de là-bas et de tous les lieux parcourus dans leurs vastes territoires circulatoires internationaux.

Sylvain Allemand: Je pense que nous aurons des questions sur ce sujet. En tout cas, à travers cet exposé, nous avons pu constater l'existence d'une « mondialisation par le bas », précisément le titre de l'ouvrage³ d'Alain Tarrius consacré à ces dynamiques migratoires, paru il y a trois ans.

Je remercie Anne-Catherine Wagner pour sa patience. Je qualifierais son exposé de « mondialisation par le haut » puisqu'elle est spécialiste des élites mondiales, qu'elle a étudiées en s'intéressant tout particulièrement aux expatriés. Certes, le terme de « mondialisation par le haut » semble un peu abusif. En effet, elle ne s'intéresse pas aux expatriés dans le cadre de pouvoirs qu'ils pourraient exercer et, avec eux, à leurs multinationales. En revanche, elle s'intéresse particulièrement à la manière dont ils utilisent leur identité nationale dans leurs multinationales respectives, aussi curieux que cela puisse être, à des fins stratégiques individuelles qu'elle va nous décrire. C'est une illustration du fait que la dimension nationale n'a pas encore dit son dernier mot, fusse à travers les identités qui revêtent des significations différentes.

120

Les migrations transnationales en Europe du Sud: frontières des migrants, frontières des nations

Notes

* Professeur de sociologie à l'université Toulouse le Mirail. ➡

1. Du même auteur, voir également l'article « [Migrations en réseaux et cohabitations urbaines aux bordures de l'Europe](#) ». ➡

2. Il s'agit du quartier de Belsunce. ➡

3. TARRIUS, Alain, *La Mondialisation par le bas : les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, Paris, Balland (Voix et regards), 2002. ➡

121

Les migrations
transnationales
en Europe du Sud :
frontières des migrants,
frontières des nations

Les territoires d'une élite internationale

Anne-Catherine Wagner *

Alors que la globalisation est souvent abordée comme un processus purement économique, il me semble important de se pencher sur les dimensions sociales de ce processus. J'aborderai la question des hommes et des territoires dans la mondialisation à partir de la présentation d'une enquête que j'ai menée auprès de hauts cadres d'entreprises expatriés travaillant dans des grandes multinationales¹. Il faut rappeler que si, depuis 1974, les frontières se ferment aux immigrés non qualifiés, elles s'ouvrent au contraire pour les cadres et les dirigeants dont la mobilité est liée au déploiement des investissements à l'échelle planétaire. La France est un des premiers pays d'accueil au monde en ce qui concerne les investissements étrangers. Accompagnant ce mouvement, une partie de plus en plus importante de l'immigration est le fait de ces étrangers de haut niveau social.

Ces étrangers des classes supérieures ne sont pas considérés comme des immigrés. Ils répugnent d'ailleurs eux-mêmes à être catégorisés par leur nationalité ou leur origine et revendiquent une identité « internationale ». L'élite internationale serait celle qui a su dépasser les limitations des nations, constituant une sorte d'avant-garde de la mondialisation. Ce modèle du manager libre de toute attache nationale est un modèle d'identification très présent. On trouve cette représentation dans les ouvrages de management exaltant les « leaders sans frontières », mais aussi chez un certain nombre de théoriciens marxistes de la globalisation, notamment dans la littérature anglo-saxonne, qui posent que la mondialisation du capital aurait produit une classe capitaliste mondiale².

C'est à partir de ces interrogations que j'ai conduit mon enquête, principalement en région parisienne. Une centaine d'entretiens ont été conduits auprès de cadres expatriés et de leurs familles; des questionnaires ont été passés dans des écoles internationales destinées aux enfants d'expatriés: le lycée international de Saint-Germain-en-Laye, l'école américaine Marymount de Neuilly-sur-Seine, l'école allemande de Saint-Cloud, l'école japonaise de Saint-Quentin-en-Yvelines.

En me centrant sur la question du rapport au territoire, je vais présenter dans un premier temps les traits spécifiques de l'espace transnational de cette population, avant de montrer comment ce groupe reste structuré par les nationalités et les jeux avec les nationalités.

Une population internationale et son espace

La population étudiée se définit par un style de vie international qui présente un certain nombre de traits spécifiques. Ces hauts cadres qui occupent des fonctions de direction dans des filiales, dans les états-majors internationaux, dans les directions d'import-export sont extrêmement mobiles. Ils ont souvent travaillé dans d'autres pays étrangers avant de venir en France, où le séjour est le plus souvent pensé comme provisoire. Les vies professionnelles sont très internationales: les cadres sont souvent partis en voyage d'affaires, ils sont en contact professionnel avec le monde entier.

J'ai commencé par la question des hommes puisque, même si c'est une femme qui en parle ici, la mondialisation est avant tout une affaire d'hommes. Cette population est en effet à la fois très moderniste sur certains points et très conservatrice sur d'autres, notamment sur la question des valeurs familiales. Les cadres internationaux sont presque toujours des

122

Les territoires
d'une élite
internationale

hommes, les épouses renoncent généralement à leur carrière professionnelle pour suivre leurs maris et organiser la vie familiale dans les différents pays. Par conséquent, il existe aussi toute une culture internationale féminine. Les familles évoluent dans des milieux très internationaux, avec des amis de différentes nationalités, gardant des contacts dans les différents pays. Les mariages mixtes sont très fréquents. Ces dispositions internationales – et notamment les compétences linguistiques – sont systématiquement transmises aux enfants, au moyen des réseaux d'écoles internationales et bilingues à l'étranger.

Cette population évolue ainsi dans un espace très spécifique, plus ou moins déterritorialisé ou délocalisé par rapport aux pays de résidence. L'espace de travail des grandes multinationales est continu d'un pays à l'autre. Les cadres retrouvent des quartiers d'affaires qui se ressemblent. L'environnement urbain, mais aussi le mobilier, l'architecture des bureaux, les manières de travailler, la langue de travail sont très homogènes dans les grandes métropoles internationales. C'est ce qui permet aux hommes d'affaires de bouger beaucoup sans être dépaysés, sans finalement quitter leur univers familier³.

En dehors de la vie professionnelle, tout un réseau d'infrastructures destinées aux familles internationales des classes supérieures vient, d'une façon similaire, limiter les ruptures liées aux déménagements fréquents : des clubs, des églises, des écoles internationales assurent une continuité dans la mobilité. Finalement, d'un pays à l'autre, les familles retrouvent le même environnement, la même manière de vivre, le même type de sociabilité. Beaucoup ne voient des pays traversés que cet espace international très particulier, réservé aux expatriés et aux cadres internationaux.

Spécificités nationales et jeux avec l'international

Pour autant, si ces managers participent de la construction d'une culture internationale, celle-ci ne fait pas disparaître le national. Les spécificités nationales sont au contraire valorisées et soigneusement entretenues dans le groupe. L'internationalisation des élites se distingue de l'uniformisation mondiale de la culture de masse, régulièrement dénoncée.

Ainsi les familles cherchent à transmettre des ressources internationales, mais elles accordent en même temps une grande importance au maintien de leur langue et de leur culture nationale à l'étranger, tout en gardant une certaine distance par rapport aux appartenances nationales exclusives. On peut ainsi repérer un rapport fait d'appropriation cultivée et de distance aux attributs nationaux, très caractéristique de la relation des élites à la culture internationale. Par exemple dans leur travail, les managers internationaux ne sont pas nationaux. Dans les milieux professionnels internationaux, la nationalité peut au contraire être un atout. Les cadres ont souvent une fonction de médiateur, d'intermédiaire entre les sociétés implantées dans leur pays et, par exemple, des entreprises françaises ou le siège international ou européen. Une carrière internationale bien menée est une carrière qui permet d'utiliser non seulement des compétences internationales mais aussi la connaissance de la langue, des milieux d'affaires, des normes professionnelles et juridiques de son propre pays. On peut retrouver cette logique dans les écoles où les familles cherchent à la fois à

entretenir leur propre culture nationale et à donner à leurs enfants la chance de s'approprier d'autres langues et cultures.

Les attributs nationaux sont alors au principe d'une stratification sociale de la population. Dans ces milieux sociaux, les inégalités entre les nations se retraduisent dans les rapports sociaux. On le voit dans les choix éducatifs. Toutes les familles ne sont pas aussi attachées au maintien de leur langue. Sont privilégiées les langues les plus rentables, celles dont la valeur internationale est la plus grande. Les Américains ou les anglophones transmettent systématiquement leur langue, mais il y a des familles suédoises, libanaises, qui peuvent renoncer à l'usage de leur langue en famille au profit de langues jugées plus utiles. La culture internationale enregistre les relations inégales entre les nations. Les diplômes internationaux, comme le baccalauréat international, sont proches des modèles anglo-saxons. Les écoles américaines à l'étranger sont prisées par de nombreuses nationalités : plus de la moitié de leurs élèves ne sont pas américains. Cette culture internationale est donc marquée par une certaine domination anglo-saxonne.

La hiérarchie des pays se perçoit dans la rentabilité des expatriations. La signification professionnelle de l'expatriation varie selon le lieu de destination. Les séjours prolongés dans les pays du tiers-monde éloignent du pouvoir et compromettent souvent les évolutions de carrière. Inversement, les séjours dans les pays puissants – en particulier au siège de l'entreprise – rapprochent du centre, permettent d'accumuler du capital social international. L'espace mondial est donc très hiérarchisé : il y a des lieux qui élargissent l'espace de mobilité permettant ensuite d'avoir plus de choix et d'autres, au contraire, qui le rétrécissent. Je retrouvais très souvent cette hiérarchie des pays dans les entretiens. Elle est perçue de manière temporelle en termes d'avance – par exemple, les pays de l'avenir se situeraient en Asie – ou de retard. Les pays étant d'autant plus prisés qu'ils sont considérés comme étant en avance, les prédictions sont en quelque sorte autoréalisatrices. Les règles de circulation des hommes renforcent la diffusion des modèles dominants.

Ainsi le terme « international » prend un sens très différent selon les points de départ nationaux. Les nationalités dominantes, les Américains, peuvent rester très nationaux tout en se définissant aussi comme internationaux – leurs entreprises, leurs écoles, leur langue sont à la fois américaines et internationales. À l'inverse, les cadres des nationalités dominées ont tendance à refouler tout ce qui peut évoquer leurs origines pour s'intégrer dans cet univers international.

Pour comprendre le fonctionnement d'un espace social international et les stratégies des différentes nationalités, il faut tenir compte de ces différents usages de l'international. D'un pays à l'autre, l'international ne concerne pas les mêmes personnes, c'est-à-dire qu'ils ne seront pas issus du même milieu – être international est plus ou moins sélectif –, ils n'auront pas eu les mêmes formations, et n'auront pas non plus le même statut en retournant chez eux après un séjour à l'étranger. Pour un Américain, un Suédois, un Français ou un Tunisien, partir à l'étranger ne représente pas les mêmes investissements, n'engage pas les mêmes enjeux, ne présente pas les mêmes risques.

Ce qui fait l'unité de cette population, c'est qu'elle sait jouer sur ces différents tableaux. La culture internationale donne cette possibilité, très importante aujourd'hui, de choisir entre voyager ou rester chez soi, elle permet de mettre en avant sa nationalité quand c'est un atout, de la mettre de côté dans d'autres circonstances, tout en valorisant le cas échéant son expérience internationale dans son propre espace national.

Écarts sociaux

Je voudrais conclure sur le privilège social très important que confèrent ces ressources et ces dispositions par rapport à la mobilité aujourd'hui. La mondialisation est un facteur qui, à cause de tous ces mécanismes, accroît les écarts entre les groupes sociaux. Après cette enquête sur les élites internationales, j'ai travaillé sur le syndicalisme européen, sur les constructions par les syndicats de liens transnationaux⁴. Cette enquête a fait ressortir tous les obstacles à l'internationalisation du monde ouvrier. Entre les syndicats européens construits dans différents États, portés par des représentants ouvriers ne parlant pas forcément les langues et n'ayant pas toutes ces dispositions à la mobilité, les frontières sont extrêmement présentes. C'est un des problèmes qu'on trouve dans les entreprises multinationales : elles sont très intégrées si on se place du côté des dirigeants, mais elles sont sources de division si on se place du côté des ouvriers des différents pays. En cela, la mondialisation creuse des inégalités.

La comparaison entre la migration des élites et celle des travailleurs non qualifiés est éclairante. Tout ce qui est valorisé dans les classes supérieures – la mobilité, les relations avec l'étranger, le pluriculturalisme, le bilinguisme, etc. – est systématiquement condamné, perçu comme le signe d'un refus ou d'une incapacité à s'intégrer chez les immigrés des classes populaires. Les attributs internationaux représentent des signes de prestige pour les uns, des stigmates pour les autres. Cette dimension me semble donc importante, notamment sur le thème des territoires et de la mondialisation. Les « grands » de ce monde vivent sur des grands espaces, les « petits » doivent rester à leur place ; même si la mondialisation peut bien sûr susciter d'autres dynamiques.

Sylvain Allemand : Je vous remercie. Avez-vous perçu des effets générationnels ? En d'autres termes, les expatriés deviennent-ils un peu plus citoyens du monde que ceux que vous avez étudiés à travers votre enquête ? En effet, au fil du temps, ils intègrent notamment des écoles de commerce qui impliquent l'expérience et la scolarité à l'étranger.

Anne-Catherine Wagner : Il existe une différence du point de vue des générations, ne serait-ce qu'au niveau des points de départ nationaux. Pour certains pays, il s'agit de la deuxième ou la troisième génération d'internationaux. Dans les pays d'Europe du Nord par exemple, la tradition internationale est relativement ancienne. Pour d'autres pays – dans mon enquête, il s'agissait plutôt du Japon –, les personnes interviewées étaient quasiment toutes de premières générations d'expatriés, leur parents n'ayant jamais vécu à l'étranger à cause de l'histoire du pays. La situation est donc très différente d'une nationalité à l'autre. En revanche, si on se place du

côté de la génération suivante, c'est la raison pour laquelle je m'intéressais beaucoup aux familles et aux transmissions, c'est important d'observer qu'ensuite, les enfants deviennent internationaux. Les familles et les écoles font tout un travail éducatif pour transmettre les ressources et les compétences sociales internationales, les langues, la mobilité, l'aisance dans les relations avec d'autres nationalités, toutes ces dispositions et ces savoir-faire qui sont nécessaires à l'intégration dans ces espaces internationaux.

Notes

* Maître de conférences à l'Université de Paris I-Sorbonne. ➤

1. WAGNER, Anne-Catherine, *Les nouvelles élites de la mondialisation*, Paris, PUF, 1998. Voir aussi *Les classes sociales dans la mondialisation*, Paris, La Découverte, 2007. ➤

2. Voir ROBINSON, William I et HARRIS, Jerry, « Towards a Global Ruling Class? Globalization and the Transnational Capitalist Class », in *Science & Society*, New York, vol. 64, n° 1, printemps 2000, p. 11-54. ➤

Voir aussi SKLAIR, Leslie, *The Transnational Capitalist Class*, Oxford, Blackwell, 2001.

3. Voir TARRIUS, Alain, *Les Fourmis d'Europe. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan, (Logiques sociales), 1992. ➤

4. WAGNER, Anne-Catherine, *Vers une Europe syndicale*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, (Savoir/Agir), 2005. ➤